Bataille pour Maradiva

LUX Resorts prend une longueur d'avance sur le duo Sithanen-Rivalland

Meurtre à Bois-d'Oiseaux

Le mineur impliqué dans une précédente affaire de tentative de meurtre

Le Journal du Dimanche

ÉDITORIAL

Joe Lesjongard : l'homme que beaucoup voulaient voir échouer...

DIMANCHE 09 AU SAMEDI 15 AOÛT 2026 I N° 1534 I EDITION NUMERIQUE

Trafic présumé de cannabis : les voyages de Chimajee dans trois pays et son réseau passés au peigne fin



● Île sœur : une opération d'envergure lancée sur les traces d'un suspect



Nomination

Chetan Baboolall : le pari risqué des Bérenger pour reprendre pied dans l'opposition



Le meilleur du divertissement s'invite chez vous.
Les plus beaux moments, c'est ceux qu'on partage en famille. Ensemble autour de l'écran, tout simplement. Une soirée cinéma en famille, des éclats de rire devant les dessins animés des enfants, ou le suspense partagé d'une grande série… C'est cette magie de l'écran réunifié que myt vous offre.

Jusqu'au 16 août, profitez de toutes les chaînes myt gratuitement !
Une occasion unique d'explorer un catalogue infini de films, séries, dessins animés… tout est là pour faire plaisir aux grands et aux petits.
Vivez des moments remplis d'émotion avec myt.
myt, Zordi, dime… Viv li !

ÉDITORIAL

Joe Lesjongard : l'homme que beaucoup voulaient voir échouer...

Le départ annoncé de Joe Lesjongard du poste de leader de l'opposition referme un chapitre politique pour le moins singulier. Une page se tourne, mais elle mérite d'être lue avec un minimum d'honnêteté, loin des passions partisanes. Depuis plusieurs jours, un phénomène interpelle : alors que cette démission était attendue, ce sont paradoxalement certains dans les rangs du MSM qui semblent s'en réjouir le plus. Comme si le départ de Joe constituait, en soi, une petite victoire.

Pourtant, que l'on aime ou non le personnage, il faut reconnaître une réalité : pendant son passage à la tête de l'opposition, Joe Lesjongard a dû occuper un terrain politique particulièrement difficile, avec des moyens limités et face à une majorité solidement installée. Joe n'a jamais fait l'unanimité, pas même dans sa propre famille politique. Son parcours explique en partie cette méfiance. Après avoir quitté le MSM en 2009 pour rejoindre le MMM, il claque la porte des Mauves quelques années plus tard et participe à la création du Mouvement patriotique. Puis, en 2017, nouveau virage : le fameux *« retourn lakaz mama »*.

Mais revenir à la maison ne signifie pas nécessairement que toutes les blessures sont guéries. Celui qui avait autrefois dénoncé le MSM et son fonctionnement comme une affaire de famille devait désormaisdéfendre les couleurs d'un parti qu'il avait durement critiqué. Et en politique, les paroles restent souvent beaucoup plus longtemps que les alliances. Depuis son retour, Joe Lesjongard a tenté de tenir un discours plus rassembleur envers le MSM. Il s'est même essayé, à certaines occasions, aux formules en hindi popularisées dans les rassemblements politiques. Avec plus ou moins de réussite. Mais que l'on apprécie ou pas le style, Joe restera Joe. Avec ses maladresses, ses hésitations, ses formules parfois surprenantes et cette manière bien à lui d'occuper la scène.

Ses prises de parole ont souvent été tournées en dérision. Oui, il lui est arrivé de se mélanger les pinceaux. Oui, certaines interventions ont manqué de précision ou de mordant. Mais réduire son passage comme leader de l'opposition à quelques séquences devenues virales serait profondément injuste. Car il faut également regarder son travail parlementaire. À travers les Private Notice Questions, Joe Lesjongard a interpellé le gouvernement sur plusieurs dossiers et obligé des ministres à venir s'expliquer devant l'Assemblée nationale. Ceux qui affirmaient que ses PNQ étaient préparées ailleurs, notamment au Sun Trust, devront peut-être revoir leur copie. Il a montré qu'il pouvait construire ses dossiers et mener la bataille parlementaire avec ses propres armes.

L'ironie de son parcours restera toutefois remarquable. Battu dans les urnes mais repêché par le système du Best Loser, Joe Lesjongard s'est retrouvé propulsé à l'une des fonctions constitutionnelles les plus importantes du pays. Le destin lui offrait ainsi une dernière grande scène politique au moment où beaucoup le croyaient déjà condamné à jouer les seconds rôles.

Aujourd'hui, après un passage à la tête de l'opposition, Joe quitte le fauteuil. Et certains au MSM ne cacheraient pas leur satisfaction. Les cicatrices du passé n'étaient donc peut-être jamais complètement refermées. Son histoire avec le parti soleil aura finalement ressemblé à toute sa carrière : des fidélités, des ruptures, des départs, des retrouvailles et de nouvelles fractures. Joe est resté Joe. Et peut-être est-ce justement ce qui dérangeait le plus.

TRIBUNE

Réseaux sociaux : la liberté d'expression à l'épreuve de la haine

Les réseaux sociaux sont devenus la nouvelle place publique. Chaque jour, des milliers de Mauriciens y débattent de sujets qui touchent directement leur quotidien : la crise de l'eau, le gaspillage des fonds publics, l'économie, la criminalité, l'environnement, la politique ou encore les grandes décisions gouvernementales. Cette prise de parole citoyenne est une évolution positive. Elle témoigne d'une population plus informée, plus engagée et soucieuse de participer aux grands débats de société. C'est la bonne nouvelle.

Mais il existe aussi une face beaucoup plus sombre. Derrière la liberté d'expression se cache parfois une violence qui ne cesse de gagner du terrain. Les échanges d'idées cèdent souvent la place aux insultes, aux campagnes de haine, aux humiliations publiques et aux lynchages numériques. Chaque jour, des individus sont condamnés sur les réseaux sociaux avant même que la justice n'ait eu le temps de faire son travail.
Le phénomène est devenu inquiétant.

À la moindre affaire judiciaire, des milliers de commentaires apparaissent en quelques minutes. Certains internautes se transforment en enquêteurs, d'autres en procureurs, d'autres encore en juges. Les accusations deviennent des certitudes. Les rumeurs sont présentées comme des faits. Une simple photographie, une vidéo sortie de son contexte ou une publication anonyme suffisent parfois à détruire une réputation bâtie pendant des années. La présomption d'innocence, pourtant principe fondamental de tout État de droit, disparaît complètement dans cet univers numérique. Peu importe qu'une enquête soit en cours ou qu'aucune preuve n'ait encore été produite : le verdict est souvent déjà rendu par le tribunal des réseaux sociaux.

Cette dérive devrait tous nous interpeller. Le débat démocratique ne consiste pas à détruire celui qui pense autrement. Il ne consiste pas non plus à humilier une personne parce qu'elle fait l'objet d'une enquête ou parce qu'elle appartient à un camp politique. Une société mature accepte les opinions divergentes, confronte les arguments et respecte les règles du débat civilisé. Il est d'ailleurs frappant de constater que certains sujets attirent désormais une multitude d'« experts » autoproclamés. Qu'il s'agisse de la gestion de l'eau, des finances publiques, des enquêtes criminelles, de l'économie ou de la santé, chacun affirme détenir la vérité absolue.

Le débat est évidemment nécessaire. La critique est indispensable dans une démocratie. Mais encore faut-il qu'elle repose sur des faits vérifiés, des arguments solides et le respect des personnes. La frontière entre liberté d'expression et diffamation devient parfois extrêmement mince. Les conséquences sont loin d'être anodines. Derrière chaque publication se trouvent des familles, des enfants, des proches qui subissent eux aussi les attaques, les insultes et les campagnes de dénigrement. Le préjudice est souvent irréversible, même lorsque la justice finit par innocenter la personne visée.

Les réseaux sociaux demeurent un outil extraordinaire. Ils permettent d'informer rapidement, de dénoncer des abus, de mobiliser la population et de faire entendre des voix qui seraient autrement ignorées. Ils renforcent la participation citoyenne et contribuent à la vitalité démocratique. Mais cette liberté s'accompagne d'une responsabilité. Nous avons le droit de critiquer. Nous avons le droit de débattre. Nous avons le droit de ne pas être d'accord. En revanche, nous n'avons pas le droit de condamner sans preuve, de salir des réputations, de propager des rumeurs ou d'alimenter une haine qui finit par empoisonner le vivre-ensemble.

La qualité d'une démocratie ne se mesure pas seulement à la liberté de parole qu'elle garantit. Elle se mesure aussi à la manière dont cette liberté est exercée. Les réseaux sociaux peuvent être un formidable outil de progrès collectif. Ils ne doivent jamais devenir un tribunal populaire où les émotions remplacent les faits et où les clics tiennent lieu de justice.

Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 09 AU 15 AOÛT 2026

Trafic de cannabis : les voyages de Chimajee dans trois pays et son réseau passés au peigne fin



Madagascar en février 2025, plusieurs déplacements à La Réunion la même année, puis un séjour de près de quatre mois en Afrique du Sud entre décembre 2025 et avril 2026 : une semaine après les arrestations intervenues dans le volet mauricien de l'affaire du trafic cannabis, les enquêteurs de l'ADSU élargissent considérablement leur champ d'investigation. Dans leur viseur, un homme retient tout particulièrement leur attention : Ravindra Chimajee.

Le parcours du skipper est désormais reconstitué sur près de dix-huit mois afin de déterminer si certains de ses déplacements, contacts ou communications peuvent être rapprochés de l'opération de juillet 2026. Après avoir travaillé sur les événements entourant l'alerte du 26 juillet, la cargaison interceptée à La Réunion et le speedboat retrouvé dans le lagon du Morne, les enquêteurs remontent désormais beaucoup plus loin dans le temps. L'objectif est de reconstruire méthodiquement l'environnement de Ravindra Chimajee et de comprendre la nature de ses déplacements à l'étranger.

Dates de départ et de retour, durée des séjours, destinations, lieux d'hébergement, fréquentations, communications et éventuels contacts récurrents : rien n'est laissé de côté. Cette démarche vise notamment à déterminer si certains noms, lieux ou habitudes observés au cours des mois précédents peuvent trouver un écho dans les éléments recueillis depuis juillet. À ce stade, ces vérifications restent des pistes d'enquête.

Pourquoi le skipper concentre l'attention

Dans une affaire où le volet maritime constitue une pièce essentielle du puzzle, le profil de Ravindra Chimajee présente un intérêt évident pour les enquêteurs. Le speedboat retrouvé au Morne est devenu l'un des éléments matériels importants du dossier, et la police cherche à comprendre l'environnement des personnes disposant d'une connaissance des embarcations, des itinéraires maritimes et des conditions de navigation entre les îles de la région. C'est le croisement des données déplacements, téléphonie, témoignages, éléments matériels et informations obtenues grâce à la coopération régionale qui pourrait permettre de faire émerger d'éventuelles connexions.



Madagascar : un séjour d'environ un mois passé à la loupe

Un déplacement effectué à Madagascar en février 2025 intéresse notamment les enquêteurs. Selon les informations examinées, Chimajee y aurait effectué un séjour relativement long, de l'ordre d'un mois.La durée de ce déplacement interpelle et conduit les enquêteurs à chercher à en comprendre précisément les circonstances : motif du voyage, endroits fréquentés, hébergement et personnes rencontrées.

→

Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 09 AU 15 AOÛT 2026

Île sœur : une opération d'envergure lancée sur les traces d'un suspect



Un hors-bord qui aurait effectué des allers-retours entre Maurice et La Réunion retrouvé échoué sur le littoral

Les enquêteurs chercheraient plutôt à déterminer si des personnes rencontrées ou contactées à cette période réapparaissent ailleurs dans leurs investigations.
C'est cette éventuelle répétition de noms et de contacts qui pourrait donner une autre dimension aux recherches.

Plusieurs déplacements à La Réunion en 2025

Les séjours effectués à La Réunion au cours de l'année 2025 constituent un autre axe particulièrement sensible. Avec la dimension réunionnaise prise par l'affaire de juillet 2026, ces déplacements antérieurs prennent aujourd'hui une importance nouvelle pour les enquêteurs. Ils cherchent à établir avec précision les dates des voyages, leur durée et, surtout, l'environnement relationnel du skipper pendant ses passages dans l'île sœur. Où séjournait-il ? Qui rencontrait-il régulièrement ? Avec quelles personnes était-il en contact avant, pendant ou après ses voyages ? Autant de questions auxquelles les enquêteurs tentent désormais de répondre avec le concours des autorités réunionnaises.

Une piste autour d'un certain « Frederick »

C'est justement du côté réunionnais que pourrait se trouver l'une des pistes actuellement explorées. Selon des informations recueillies autour de l'enquête, un homme prénommé *« Frederick »* intéresserait les investigations menées à La Réunion. Nous avons volontairement choisi de ne pas publier davantage d'éléments permettant son identification afin de ne pas interférer avec les investigations en cours.

À ce stade, il serait prématuré de lui attribuer un rôle précis ou de présenter son éventuelle relation avec les personnes visées à Maurice comme établie. Son nom constituerait cependant une piste que les enquêteurs réunionnais chercheraient à approfondir. Le travail effectué dans l'île sœur pourrait ainsi s'avérer déterminant. Les enquêteurs réunionnais tentent de remonter l'environnement susceptible d'avoir gravité autour de la cargaison interceptée et d'identifier d'éventuels contacts, intermédiaires ou fournisseurs si l'hypothèse d'un réseau organisé venait à être confortée. Dans ce contexte, les éventuelles relations réunionnaises de Ravindra Chimajee sont naturellement examinées.

Près de 120 jours en Afrique du Sud : une longue absence qui intrigue

Une autre période attire fortement l'attention : le séjour de Ravindra Chimajee en Afrique du Sud entre décembre 2025 et avril 2026. Près de quatre mois, soit environ 120 jours. C'est avant tout la durée de cette absence qui conduit les enquêteurs à vouloir reconstituer précisément son itinéraire et les raisons de ce séjour. Ils cherchent notamment à savoir où il résidait, quels déplacements il aurait effectués sur place et avec qui il aurait entretenu des contacts. L'Afrique du Sud étant également confrontée à l'activité de réseaux criminels transnationaux et de trafic de stupéfiants, les enquêteurs ne veulent écarter aucune hypothèse. Ce sont d'éventuelles concordances avec d'autres éléments du dossier qui pourraient donner une pertinence policière à cette période.

Les mêmes noms apparaissent-ils à différentes périodes ?

C'est peut-être là que se trouve l'une des clés de cette nouvelle phase de l'enquête.
La police ne cherche plus seulement à savoir où Ravindra Chimajee s'est rendu, mais surtout qui se trouvait dans son environnement au cours de ces différents déplacements. Les enquêteurs tentent ainsi de déterminer si certains noms apparaissent à plusieurs reprises : Madagascar, La Réunion, Afrique du Sud, puis éventuellement autour des événements de juillet 2026. Les données téléphoniques et autres éléments légalement accessibles dans le cadre de l'enquête pourraient également être confrontés aux informations recueillies à l'étranger. Plusieurs contacts récurrents, associés à des déplacements ou à des événements précis, peuvent en revanche devenir une piste à approfondir. C'est précisément ce travail de recoupement qui est désormais engagé.

Les policiers ne regardent plus seulement les quelques jours entourant l'opération de juillet : ils remontent le temps, reconstruisent les déplacements et cherchent les connexions. Et dans ce travail minutieux, Ravindra Chimajee apparaît désormais comme l'un des personnages dont le parcours est examiné avec une attention toute particulière.

Chimajee et Govind en détention : la police remonte leurs liens et ressort l'épisode troublant de 2012

Pour l'heure, Ravindra Chimajee demeure en détention policière dans le cadre de l'enquête sur la tentative présumée d'importation de cannabis entre La Réunion et Maurice. Il fait face à une accusation provisoire liée à cette affaire. Les policiers s'intéressent également de très près aux liens entre Ravindra Chimajee et Goolshan Govind. Ce dernier est lui aussi maintenu en détention dans le cadre de l'enquête. Les enquêteurs tentent désormais de reconstituer leur environnement relationnel, leurs déplacements et surtout la nature de leurs contacts au fil des années.

Dans ce contexte, un épisode remontant à 2012 attire de nouveau l'attention des enquêteurs. Cette année-là, Goolshan Govind et Ravindra Chimajee avaient été secourus par la National Coast Guard (NCG) après avoir été retrouvés à bord d'un hors-bord en dérive au large des côtes mauriciennes. Selon les informations disponibles, l'embarcation aurait vraisemblablement effectué une traversée depuis La Réunion avant de se retrouver en difficulté en mer.À l'époque, cet incident n'avait débouché sur aucune poursuite liée à un trafic de stupéfiants. Quatorze ans plus tard, il est néanmoins réexaminé dans un contexte radicalement différent.

L'enquête ne se limite toutefois plus au seul volet antidrogue. Parallèlement aux investigations menées par l'ADSU, la Financial Crimes Commission (FCC) procède à ses propres vérifications. Le Premier ministre a confirmé que la FCC examine notamment les avoirs de la famille Govind ainsi que toute éventuelle question relative à une richesse inexpliquée. La Declaration of Assets Unit effectue, de son côté, des vérifications concernant les déclarations patrimoniales. Interrogé sur la possibilité que les investigations soient étendues au financement des campagnes électorales ou à d'éventuelles infractions de blanchiment d'argent, le Premier ministre a toutefois précisé qu'une telle décision relève exclusivement des prérogatives de la FCC.

Le Journal du Dimanche

Bataille pour Maradiva : LUX Resorts prend une longueur d'avance sur le duo Sithanen–Rivalland

Longtemps présenté comme favori, le consortium formé par Tevin Sithanen et Michel Guy Rivalland fait désormais face à une offensive de taille dans le dossier Maradiva. LUX Island Resorts aurait soumis l'offre la plus élevée pour reprendre le prestigieux établissement de Flic-en-Flac. Une acquisition qui permettrait au groupe hôtelier de renforcer considérablement sa présence dans l'Ouest et de mettre la main sur un produit de niche à fort potentiel.



La reprise de Maradiva Villas Resort & Spa, détenu par la famille Ramdanee, reste au centre des convoitises de plusieurs intérêts opérant dans les secteurs hôtelier et non hôtelier. Le consortium réunissant Tevin Sithanen et Michel Guy Rivalland s'était jusqu'ici détaché comme favori dans le processus. Il doit désormais faire face à LUX* Island Resorts, dont l'offre le placerait en première position. Selon les dernières informations disponibles, le groupe hôtelier aurait proposé un montant supérieur à celui avancé par le consortium. Face à cette offensive, Tevin Sithanen et Michel Guy Rivalland auraient revu leur offre à la hausse, sans toutefois atteindre le niveau de la proposition soumise par LUX* Resorts. L'issue n'est cependant pas encore arrêtée. Elle dépendra notamment du montant définitif des offres, des garanties financières présentées ainsi que des conditions fixées par les administrateurs et les créanciers.

Un établissement exposé à hauteur de Rs 3,5 milliards

Situé à Flic-en-Flac, Maradiva occupe 27 hectares de jardins et dispose d'environ 750 mètres de plage face à la baie de Tamarin. Son offre repose sur des villas individuelles dotées de piscines privées chauffées. En 2025, l'établissement a obtenu la distinction *« Mauritius' Best Resort Spa »* aux World Spa Awards.Le processus de reprise intervient sur fond de difficultés financières et de procédures entourant certains membres de la famille propriétaire. L'exposition totale liée à l'actif est estimée à environ Rs 3,5 milliards. L'objectif des administrateurs et des créanciers est de maximiser le recouvrement des sommes dues.L'appel à propositions aurait attiré entre six et sept soumissionnaires. L'examen des candidatures ne porte pas uniquement sur le prix proposé. Il prend également en considération la structure du financement, les garanties de paiement, la crédibilité du plan d'exploitation, les investissements envisagés et les mécanismes de gouvernance.

Le projet du consortium réévalué

L'offre du consortium Sithanen–Rivalland prévoit une combinaison de fonds propres et de financements structurés. Le plan présenté comprend une stabilisation des activités, des investissements de rénovation et de modernisation, ainsi que le maintien du positionnement de Maradiva sur le segment du tourisme haut de gamme.
Le consortium envisage également le développement de programmes de bien-être, du tourisme de santé et de partenariats internationaux destinés à renforcer la distribution et la visibilité de l'établissement. Il propose une gestion professionnelle, accompagnée d'organes de contrôle et d'engagements en matière de transparence financière.

Tevin Sithanen apporte au projet son expérience dans la structuration financière, la levée de capitaux et le développement d'entreprises. Michel Guy Rivalland dispose, pour sa part, d'une expérience dans la gestion d'actifs, la finance d'entreprise, l'hôtellerie et l'immobilier. Malgré la révision de leur proposition, le duo resterait, à ce stade, devancé par LUX* Resorts.

L'Ouest, un enjeu stratégique pour LUX*

Pour LUX* Resorts, la reprise de Maradiva répondrait avant tout à un objectif de positionnement géographique et stratégique. Si le groupe parvient à mettre la main sur ce joyau de Flic-en-Flac, il disposerait de deux établissements d'envergure dans l'Ouest, aux côtés de LUX* Le Morne. Maradiva lui offrirait toutefois un positionnement différent. Avec ses villas et piscines privées, l'établissement répond davantage à un marché de niche et pourrait également offrir des possibilités de développement sur le segment MICE Meetings, Incentives, Conferences and Exhibitions.
Au fil des années, le groupe aurait rencontré des difficultés pour acquérir un deuxième hôtel ou développer un nouvel établissement sous l'une de ses enseignes dans cette partie de l'île. La reprise de Maradiva lui permettrait donc de s'implanter directement à Flic-en-Flac, une zone stratégique de la côte Ouest, tout en ajoutant à son portefeuille un établissement haut de gamme déjà opérationnel.L'opération permettrait surtout à LUX* Resorts de renforcer sa couverture de la côte Ouest avec deux produits aux positionnements complémentaires.

Rs 10,6 milliards de revenus, Rs 3,2 milliards de dette

L'entrée de LUX* Resorts dans la course intervient après la publication de ses résultats pour l'exercice 2025. Le groupe a enregistré des revenus globaux de Rs 10,6 milliards, en hausse de 9,3 %. Le bénéfice attribuable aux actionnaires s'est établi à Rs 1,21 milliard.Pour le trimestre allant d'octobre à décembre 2025, le bénéfice net a progressé de 14 %, soutenu par les activités opérationnelles. Le taux d'occupation annuel à Maurice a atteint 85 %, tandis que le dividende déclaré s'élève à Rs 2,50 par action.

La question de l'endettement reste un élément central dans l'évaluation de sa capacité de financement. LUX* Resorts a réduit sa dette totale à Rs 3,2 milliards, pour un ratio d'endettement de 15 %. Le groupe a également remboursé Rs 750 millions sur les obligations convertibles souscrites par la Mauritius Investment Corporation.

Ces données devraient peser dans l'évaluation de la capacité financière du groupe à mener à bien l'acquisition et à financer les investissements qui pourraient suivre.

Sanjeev Ramdanee n'abandonne pas le dossier

Un autre élément maintient toutefois le suspense autour de l'avenir de Maradiva. Sanjeev Ramdanee, frère de Kobita Jugnauth et beau-frère de Pravind Jugnauth, n'aurait pas renoncé à conserver l'établissement familial.Il avait récemment demandé l'autorisation de quitter Maurice afin de recouvrer des dettes que lui devraient des personnes ou des entités à l'étranger. Selon les informations communiquées, cette démarche devait lui permettre de mobiliser les fonds nécessaires pour tenter de sauver Maradiva et de maintenir l'établissement dans le giron familial. Le dossier reste donc ouvert.

Le Journal du Dimanche

Nomination : Chetan Baboolall, le pari risqué des Bérenger pour reprendre pied dans l'opposition

Nommé leader de l'opposition le 6 août 2026 après la démission de Joe Lesjongard, Chetan Baboolall accède à une fonction constitutionnelle majeure avec moins de deux ans de pratique parlementaire. Derrière la logique numérique ayant favorisé le Fron Militan Progresis (FMP) se profile surtout une opération de repositionnement de Paul et Joanna Bérenger, dans un contexte marqué par les récentes mobilisations de Roshi Bhadain et du MSM. En propulsant un élu d'origine hindoue encore peu éprouvé, le tandem Bérenger cherche-t-il à élargir sa base ou simplement à utiliser une nouvelle figure pour assurer sa survie politique ?



Une nomination constitutionnelle, mais surtout politique

Le 6 août 2026, le président de la République, Dharam Gokhool, a officialisé la nomination de Chetan Baboolall au poste de leader de l'opposition. Avocat de profession, âgé de 46 ans et élu de la circonscription no 10, Montagne-Blanche–Grande-Rivière-Sud-Est, il succède à Joe Lesjongard, qui avait remis sa démission au chef de l'État.

Sur le plan institutionnel, cette décision peut s'expliquer par le nouveau rapport de force au Parlement. Le FMP composé de Chetan Baboolall, Paul Bérenger et Joanna Bérenger, était le groupe constitué comptant le plus grand nombre de députés dans l'opposition. La Constitution prévoit que le président de la République nomme à cette fonction le député qui lui paraît le mieux placé pour obtenir le soutien de la majorité des élus ne faisant pas partie du gouvernement.

La neutralité du député indépendant Franco Quirin a aussi pesé dans le dénouement. Sollicité par la présidence, il a déclaré ne soutenir aucun camp. Après le retrait de Joe Lesjongard, la voie était donc libre pour Chetan Baboolall. Adrien Duval a ensuite démissionné de ses fonctions d'Opposition Whip et de président du Public Accounts Committee, ouvrant la voie à une recomposition du front bench.

Mais s'en tenir à l'arithmétique parlementaire reviendrait à ignorer l'essentiel. La politique ne se limite jamais aux chiffres : elle relève aussi du calcul, du positionnement et de la mise en scène.

L'arithmétique comme paravent

Présenter cette nomination comme une conséquence purement mécanique du rapport de force parlementaire serait naïf. Le FMP possédait certes les chiffres pour revendiquer le poste. Encore fallait-il choisir la personne appelée à l'occuper.

Paul Bérenger dispose d'une expérience sans commune mesure avec celle de Chetan Baboolall. Il détient même le record du nombre de mandats comme leader de l'opposition depuis l'indépendance. Joanna Bérenger, pour sa part, est l'une des principales figures du nouveau parti et s'est déjà retrouvée au cœur de plusieurs débats nationaux. Pourquoi ni le père ni la fille n'ont-ils accepté d'endosser directement cette responsabilité ?

Tous deux savent probablement qu'ils sont attendus au tournant. Leur départ du MMM, leur passage dans l'opposition et la création du FMP les exposent au jugement de l'opinion. Prendre personnellement la direction de l'opposition aurait signifié répondre chaque semaine de leur stratégie, de leurs contradictions et de leur capacité à fédérer.

Chetan Baboolall représente une option plus commode. Il permet au FMP d'occuper la fonction sans que Paul ou Joanna Bérenger ne supporte immédiatement tout le poids de l'exposition. Le jeune député devient le visage institutionnel d'une stratégie dont les véritables architectes semblent rester en arrière-plan. On peut parler de répartition des rôles. Mais on peut aussi y voir une manière de conserver le pouvoir d'orientation tout en déléguant le risque politique.



Moins de deux ans face à vingt-quatre années de pratique

Le principal problème n'est ni l'âge de Chetan Baboolall ni son statut de nouveau venu. Le renouvellement politique est nécessaire, et aucun responsable ne naît expérimenté. Le problème réside dans l'écart considérable entre son parcours et l'importance de la charge qui lui est confiée.

Élu pour la première fois lors des législatives de novembre 2024, Chetan Baboolall compte environ dix-huit mois de pratique parlementaire au moment où les manœuvres autour de sa nomination ont véritablement pris forme, et moins de deux ans au moment de son accession officielle au poste. Joe Lesjongard, lui, pouvait se prévaloir d'environ vingt-quatre années de parcours parlementaire lorsqu'il a assumé cette responsabilité.

Le Journal du Dimanche

La comparaison est écrasante

Un leader de l'opposition ne se contente pas de porter un titre prestigieux. Il doit maîtriser le règlement de l'Assemblée, comprendre les équilibres institutionnels, préparer des Private Notice Questions incisives, réagir rapidement aux événements et coordonner des députés qui n'appartiennent pas nécessairement au même courant politique. Il doit surtout incarner un contre-pouvoir crédible face au gouvernement.

Or Chetan Baboolall n'a pas, jusqu'ici, marqué les travaux parlementaires par des interventions particulièrement mémorables. Ses questions n'ont guère dominé l'actualité et il demeure manifestement dans une phase d'apprentissage. Il n'a pas encore construit l'autorité politique personnelle qui permettrait de le considérer comme le choix naturel pour une telle fonction. Une nomination peut procurer de la visibilité. Elle ne remplace toutefois ni l'expérience, ni la maîtrise des dossiers, ni l'épaisseur politique.

Joe Lesjongard : tenir le poste jusque dans la tempête

On peut avoir de profondes divergences avec Joe Lesjongard, avec sa manière de faire de la politique et avec le MSM, tout en reconnaissant qu'il possédait les réflexes nécessaires pour préserver la stature du poste.

Cette expérience s'est notamment manifestée lorsque son parti s'est retrouvé acculé dans des dossiers sensibles et des controverses impliquant, entre autres, les noms de Sattar Hajee Abdoula et de Sonah Ori. Ces affaires, comme d'autres polémiques ayant entouré le MSM, plaçaient Joe Lesjongard dans une position politiquement inconfortable. Il devait à la fois remplir son rôle de chef de l'opposition et composer avec les difficultés de son propre camp.

Malgré cette pression, il ne s'est pas effacé de l'Assemblée. Il a continué à interroger le gouvernement, à défendre les positions de son parti et à occuper le terrain parlementaire. Reconnaître ce fait ne revient ni à l'absoudre ni à trancher le fond des affaires concernées. Cela revient simplement à constater qu'il n'a pas déserté son poste quand son parti était sous le feu des critiques.

Durant son mandat, il a abordé des sujets comme la réforme des pensions, le coût de la vie, l'inflation, la sécurité intérieure, les allégations de corruption, la drogue en milieu scolaire, la sécurité routière et le rapport du Pay Research Bureau. Il a également qualifié le Budget 2026-2027 de budget de taxation et de texte hostile à la classe moyenne.



Son bilan peut évidemment être discuté. Certaines interventions ont convaincu, d'autres beaucoup moins. Mais sa légitimité reposait sur une longue fréquentation de l'Assemblée et sur une connaissance approfondie des mécanismes du pouvoir. Il savait ce que représente une confrontation parlementaire, y compris lorsque sa propre famille politique se trouvait sur la défensive.

Face à cette expérience, le parcours de Chetan Baboolall paraît bien maigre. Ses compétences d'avocat ne sont pas en question, mais elles ne suffisent pas à transformer un député novice en chef parlementaire aguerri.

Une réponse de Paul Bérenger face au récents évènements

La nomination de Chetan Baboolall doit également être replacée dans un contexte politique plus large. Elle survient après les récentes sorties et mobilisations de Roshi Bhadain, mais aussi après les rassemblements du MSM, notamment à Flacq. Peu importe la manière et les méthodes utilisées, ces démonstrations de force ont rappelé que la bataille pour la reconquête de l'électorat : en particulier dans les circonscriptions à forte présence hindoue est déjà engagée.

Paul Bérenger est un observateur trop expérimenté pour ne pas mesurer la portée de ces signaux. Face à un Roshi Bhadain cherchant à accroître sa présence et à un MSM qui tente de remobiliser sa base, le FMP devait impérativement éviter d'apparaître comme une petite formation repliée autour du père et de la fille Bérenger. D'autant que l'Alliance du Changement avance toujours tambour battant.

C'est dans ce contexte que le choix de Chetan Baboolall prend une dimension ouvertement ethno-politique. En mettant en avant un élu hindou, Paul Bérenger cherche manifestement à démontrer qu'il possède, lui aussi, une figure capable d'entrer dans cette équation électorale. Le message implicite est clair : le FMP ne serait pas seulement le refuge politique des Bérenger, mais une formation disposant d'un visage susceptible de parler à une partie plus large de l'électorat.

Ce calcul ne peut toutefois pas être présenté comme une évidence sociologique ou comme le simple résultat d'une promotion fondée sur le mérite. Il intervient à un moment trop précis : celui où des rassemblements ont remis au premier plan la compétition pour cet électorat.

Il convient naturellement de ne pas réduire Chetan Baboolall à son appartenance communautaire. Mais il serait tout aussi irréaliste d'ignorer la place des calculs identitaires dans certaines stratégies partisanes. La responsabilité de cette lecture incombe d'abord à ceux qui semblent instrumentaliser l'identité d'un candidat pour corriger leurs propres faiblesses électorales.

Toute la question est désormais de savoir si Chetan Baboolall dirigera réellement l'opposition ou s'il se limitera à entériner les orientations de Paul et Joanna Bérenger. Le risque d'apparaître comme leur *« marionnette »*, ou comme un simple rubber stamp, est réel. Son ascension reste indissociable du tandem Bérenger. Il a quitté le MMM presque en même temps qu'eux, siège au sein de leur nouveau parti et obtient aujourd'hui la principale fonction de l'opposition grâce au poids numérique de ce groupe.

Paul Bérenger : « Aucune pression n'a été exercée sur le Président »

Paul Bérenger a tenu à mettre les choses au clair hier lors de sa conférence de presse. Revenant sur les démarches entreprises avant la nomination de Chetan Baboolall au poste de Leader de l'opposition, il a affirmé que le Front Militant Progressiste (FMP) avait agi dans le strict respect des dispositions constitutionnelles.

Selon lui, la lettre adressée au Président de la République, Dharam Gokhool, visait uniquement à clarifier la position du parti et ne constituait en aucun cas une tentative d'influencer sa décision. Paul Bérenger a également indiqué avoir personnellement téléphoné à Joe Lesjongard afin de clarifier la situation avec lui.

Joanna Bérenger nouvelle whip de l'opposition

Ces développements interviennent après la démission de Joe Lesjongard de son poste de Leader de l'opposition. Adrien Duval avait également quitté ses fonctions de whip de l'opposition et de président du Public Accounts Committee (PAC). Le Président de la République a par la suite nommé Chetan Baboolall, du FMP, au poste de Leader de l'opposition.

Paul Bérenger a également annoncé que Joanna Bérenger occupera désormais les fonctions de whip de l'opposition à l'Assemblée nationale. Il considère ce choix comme une suite logique à la nomination de Chetan Baboolall. Selon lui, une meilleure coordination du travail parlementaire nécessite que le Leader de l'opposition et le whip appartiennent à la même formation politique.

« Il est absolument logique que le whip soit dans le même parti que le Leader de l'opposition. Il est normal que ce soit ainsi pour que les choses marchent bien au Parlement », a-t-il expliqué.

Paul Bérenger a, par ailleurs, précisé qu'il assume actuellement le rôle d'acting leader du FMP, en attendant la tenue d'une assemblée des délégués dans les prochains mois.

Concernant la présidence du Public Accounts Committee, devenue vacante après le départ d'Adrien Duval, Paul Bérenger a indiqué qu'il ne souhaitait pas occuper ce poste.

Le Journal du Dimanche

Poste de leader de l'opposition : Joe Lesjongard tourne la page et défend son bilan

Après avoir soumis sa démission à la suite du nouveau rapport de forces au sein de l'opposition, il est revenu face à la presse sur les circonstances de son départ. Désormais ancien Leader de l'opposition, il défend le travail accompli durant son mandat et dresse le bilan d'une fonction exercée dans un contexte parlementaire particulièrement difficile.



« Le FMP a revendiqué le poste de Leader de l'opposition. Le Président a procédé à des consultations. Je me suis retrouvé en minorité et, naturellement, j'ai soumis ma démission », a-t-il expliqué. L'ancien Leader de l'opposition affirme avoir été lui-même surpris par l'ampleur des messages de soutien qu'il a reçus depuis l'annonce de son départ. Il estime toutefois avoir accompli son travail dans un contexte parlementaire particulièrement difficile.

« J'espère avoir fait le travail comme il se doit », a-t-il déclaré, rappelant qu'il devait faire face à une majorité gouvernementale de 64 députés. Il a notamment mis en avant les 55 Private Notice Questions (PNQ) posées durant son mandat. Il a souligné la difficulté de mener le travail de l'opposition face à des parlementaires expérimentées, citant notamment le Premier ministre, Paul Bérenger, Rajesh Bhagwan ou encore Shakeel Mohammed. Malgré ce rapport de force, il estime que l'opposition a pu exercer son rôle au Parlement.

Le MSM poursuit sa réorganisation

Sur le plan politique, Joe Lesjongard affirme que le MSM poursuit sa reconstruction.Les différentes instances du parti sont en cours de réorganisation dans les 20 circonscriptions et au niveau régional. Un travail de terrain est également mené afin de renforcer les structures et de remobiliser les militants. Selon lui, les membres du parti ont répondu présents.

Joe Lesjongard s'est également félicité de l'arrivée de nouveaux jeunes au sein du MSM. Il affirme que l'aile féminine fonctionne et que l'aile jeune a été reconstruite et travaille activement sur le terrain. Le meeting organisé récemment à Flacq a, selon lui, confirmé cette dynamique.

« Il vote contre, et le Premier ministre le révoque »



Le cas de Sydney Pierre a également été largement commenté.Joe Lesjongard a rappelé que le député avait voté contre le Finance Bill avant d'être révoqué de ses fonctions par le Premier ministre. *« Il vote contre et le Premier ministre le révoque. C'est cela la démocratie ? C'est cela la liberté ? »*, s'est-il interrogé.

Il estime que le vote de Sydney Pierre avait été apprécié par une partie de la population. Il dit toutefois ne pas comprendre la décision de ce dernier de rester au sein du Parti travailliste. Joe Lesjongard préfère néanmoins laisser la population juger cette décision. Il estime que Sydney Pierre devait, selon lui, faire preuve de davantage de courage politique pour poursuivre l'action qu'il avait engagée.

Affaire Véronique Leu-Govind : le MSM demande une enquête de FCC

Le dossier concernant la Junior Minister Véronique Leu-Govind a également été évoqué. Joe Lesjongard a dénoncé ce qu'il considère comme un traitement privilégié dans le cadre de l'enquête, notamment les conditions entourant son audition.

Il a rappelé que Pravind Jugnauth avait déjà dénoncé, par le passé, certaines pratiques liées au trafic d'influence impliquant l'epoux de Véronique Leu-Govind et estime que les récents développements soulèvent des interrogations. Selon lui, la population est aujourd'hui préoccupée par la manière dont l'enquête est menée. Le MSM souhaite ainsi que la Financial Crimes Commission (FCC) ouvre une enquête sur cette affaire.

Drogue synthétique : « Il faut encadrer les jeunes »

Joe Lesjongard a également tiré la sonnette d'alarme concernant les jeunes confrontés à la drogue synthétique. Pour lui, la réponse ne peut pas se limiter à l'hospitalisation des jeunes concernés. Il estime qu'un véritable dispositif d'encadrement et d'accompagnement doit être mis en place. « Il est temps d'encadrer ces jeunes qui tombent dans la drogue synthétique », a-t-il déclaré, plaidant pour une prise en charge adaptée.

Joe Lesjongard est également revenu sur l'affirmation selon laquelle les finances publiques seraient dans une situation particulièrement difficile. Selon lui, le MSM a démontré que *« la caisse n'est pas vide »*, pointant notamment les dépenses engagées pour les voyages des ministres.

Il a critiqué le recrutement d'advisers auprès des différents ministères, estimant que ces nominations représentent des dépenses importantes alors que le gouvernement demande parallèlement des efforts à la population. *« Ce sont les conseillers qui prennent les décisions aujourd'hui »*, a-t-il soutenu, faisant notamment référence aux débats sur les pensions et les augmentations de taxes.



Anabelle Savabaddy : « Ce n'est pas une fonction ministérielle qui changera ma manière de voir »

Nommée Junior Minister au Tourisme après la démission de Sydney Pierre, Anabelle Savabaddy livre sa première réaction dans cet entretien. Entre émotion, défense de son choix politique et volonté de convaincre ses détracteurs, elle revient sur sa nomination, sa vision pour le secteur touristique et répond aux critiques sur un supposé reniement de ses engagements. « *La plateforme change, mais j'aurai les moyens de dire ce que je pense* », affirme-t-elle.

Votre nomination intervient dans un contexte politique particulier, après la démission de Sydney Pierre. Quel est votre état d'esprit au moment de prendre ces nouvelles fonctions ?

Je suis calme et sereine, comme je l'ai toujours été. Je puise ma force dans la prière et dans ma foi en Dieu. Je regrette énormément la décision de mon collègue Sydney Pierre. Il a donné ses explications et je respecte son choix. Je n'ai rien demandé et le Premier ministre m'a proposé ce poste. Le Dr Navin Ramgoolam a dit qu'il l'a fait à des personnes compétentes, c'est-à-dire à moi et à Tony Apollon. J'ai vécu ma prestation de serment avec beaucoup d'émotion en pensant à mes parents, mon papa qui n'est plus là, ma famille et mes mandants.

Quel regard portez-vous sur la décision de votre prédécesseur de quitter le gouvernement ? Comprenez-vous les raisons qui l'ont poussé à démissionner ?

Comme je vous l'ai dit, je prends note de sa décision. C'est quelqu'un de très compétent qui était fait pour ce ministère. Je comprends les raisons qui l'ont poussé à démissionner en raison de la situation politique et le contexte ambiant dans lequel nous évoluons même si j'ai eu du mal à comprendre ses explications en conférence de presse. J'ai eu un choix à faire, je l'ai fait selon ma conscience, il l'a fait selon la sienne. Et les deux ne sont pas réconciliables.

> "La vie politique est faite de choix qui ne sont pas toujours faciles à comprendre."

Pourquoi les Mauriciens devraient-ils avoir confiance en votre capacité à diriger un secteur aussi stratégique que le tourisme, alors que vous êtes considérée par certains comme une nouvelle venue dans ce domaine ?

Je vous retourne la question. Pourquoi est-ce que les Mauriciens doivent-ils douter de ma capacité à être à la hauteur de la tâche qu'on me confie ? Je vous rappelle que je viens de Cité Barkly et je n'étais pas destiné à la carrière que j'ai eue jusqu'ici. Je fais confiance au destin et à celui qui façonne mon destin, c'est-à-dire le Tout-Puissant. Le secteur touristique est aussi stratégique que tout autre secteur. Il suffit d'avoir le bon sens, la communication et la capacité d'écoute. C'est avec cela qu'on arrive à évoluer.

Nous ne sommes pas aujourd'hui dans un monde fermé, nous sommes dans un monde ouvert, où toutes les données sont disponibles en temps réel et cela nous aide à faciliter notre tâche. Je ne suis peut-être qu'une nouvelle venue dans le domaine, mais je crois que j'ai la capacité de bien faire.

Quelles sont, selon vous, les trois plus grandes difficultés auxquelles fait face le secteur du tourisme aujourd'hui, et quelles mesures concrètes comptez-vous prendre dès les prochains mois ?

Premièrement, je dirais que c'est la question de main-d'œuvre. Le sourire mauricien et l'authenticité mauricienne disparaissent et nous devons faire appel à la main-d'œuvre étrangère. C'est un des gros défis auxquels il faut s'attaquer. Il faut comprendre ce qui a poussé à cette situation. J'ai reçu quelques remarques de certaines personnes qui étaient dans le secteur parce qu'aujourd'hui, quand les jeunes vont travailler sur les bateaux de croisière, ils n'ont pas un plan de carrière à long terme. Moi, je veux quelque chose qui s'inscrit dans la durée.



> "Bien sûr, mes prises de position ne vont pas changer."

Le deuxième, c'est le défi écologique de nos hôtels qui sont en face de la mer et qui se trouvent dans une situation difficile avec l'érosion de nos côtes et également le changement climatique. Là aussi, il faut un travail d'ensemble.

Le troisième, c'est le coût de nos produits et notre compétitivité vis-à-vis de nos partenaires et de nos concurrents dans la région. Cela mérite une réflexion profonde dans laquelle je compte m'y engager.

Quels objectifs précis vous engagez-vous à atteindre durant votre première année au ministère ?

Je ne me suis pas fixé d'objectif précis. Je fais simplement confiance à un travail qui va faire croître le nombre d'arrivées touristiques, mais aussi à un travail qui fera que la qualité du tourisme sera revue à Maurice. Cela est très important. On ne peut pas avoir que des chiffres et des chiffres qui ne disent rien.

→

Moi, je souhaite comprendre de fond en comble le secteur, ses difficultés, le fonctionnement de ses organismes qui sont un apport, voir que tout fonctionne de manière que chacun puisse s'y retrouver et pour le moment, il y a des aspects à améliorer et cela est très important.

Plusieurs observateurs estiment que votre nomination repose davantage sur un choix politique que sur votre expérience du secteur. Que leur répondez-vous ?

Tout est politique dans la vie. Nous prenons des décisions politiques pour l'amélioration de la vie des gens. Celles-ci doivent être interprétées comme elles doivent l'être. Mais rien ne dit qu'une décision politique n'est pas au service d'un pays. La décision politique, si vous la prenez comme cela, apporte une bouffée d'oxygène à un secteur. Mon collègue Richard Duval effectue déjà un très bon travail.

Avant d'accéder au gouvernement, votre discours était perçu comme proche des préoccupations de la population. Aujourd'hui, certains estiment que vos décisions vont dans le sens inverse ?

Je reste une députée de proximité, une députée qui comprend la douleur des Mauriciens à chaque moment. Bien sûr, mes prises de position ne vont pas changer. Je serai peut-être limité en ce qui concerne des questions parlementaires. Mais je crois pouvoir utiliser d'autres forums, d'autres leviers pour faire entendre ma voix et celle de mes mandants et des Mauriciens quand il en faut.

Je dirais aussi que je crois que le combat se fait de l'intérieur afin d'améliorer les choses. C'est-à-dire qu'en restant au parti, en restant au gouvernement, c'est là qu'on peut améliorer les choses. Et ce n'est pas une fonction ministérielle qui me fera changer ma manière de voir les choses. C'est juste la plateforme qui change, mais j'aurai les moyens de dire ce que je pense. Et pour cela, tout le monde peut me faire confiance.

Vos détracteurs affirment que vous avez renié vos engagements et que vos actes ne correspondent plus à vos prises de position passées. Comprenez-vous ce sentiment de déception ?

Je n'ai pas renié quoi que ce soit. Mes actes correspondent encore plus à mes prises de position passées. Il y a simplement une situation qui se pose à un moment donné et pas plus. Je comprends peut-être ce que vous appelez la déception. Mais moi, j'ai fait comme tout le monde. Je rappelle que pour le budget 2025-2026, que ce soit Paul Bérenger, Chetan Baboolal



"Quand vous êtes au gouvernement, il y a une façon de vous comporter."

ou encore Joanna Bérenger, ils ont tous voté le budget parce qu'ils étaient au gouvernement. Quand vous êtes au gouvernement, il y a une façon de vous comporter. Quand vous êtes dans l'opposition, c'est une autre histoire. Je ne veux pas ouvrir les portes du gouvernement à certains démagogues dans l'opposition qui se présentent aujourd'hui comme des moutons alors qu'ils sont des loups dévorants. Mon discours sur l'introduction du créole dans la maison du peuple reflète et témoigne de ce que je ferai en termes d'engagement. Je n'ai rien renoncé et je ne renonce à rien.

Beaucoup de Mauriciens disent : « Avant les élections, vous nous promettiez certaines choses ; aujourd'hui, vous faites exactement le contraire ?

Je suis rentré très tardivement dans la campagne et je n'ai pas promis tout ce que certaines personnes disent sur les réseaux sociaux, quoique j'assume la responsabilité collective de tout ce qui nous a fait gagner les élections. Tout ce que je peux vous dire. Moi, j'avais promis aux gens de Singamanie à Bois-Marchand que je changerais leur vie et le travail a commencé avec l'aide de Shakeel Mohamed. J'avais promis de l'eau à Ti-Rodrigues, là je dois dire merci à Patrick Assirvaden.

Idem à Osman Mohamed pour les problèmes de transport à Vallée des Prêtres. J'avais promis de m'occuper des planteurs de de gingembre et d'autres légumes dans ma circonscription. J'ai fait cela avec l'aide de Arvind Boolell et Fabrice David. Il y a beaucoup d'autres collègues qui sont intervenus quand je les ai sollicités.

Je ne me suis pas sauvée après les élections. J'ai affronté mon électorat, envers et contre tous. Beaucoup ne seront peut-être pas satisfaits que je sois entré au gouvernement, mais j'assume mes responsabilités.

Les professionnels du tourisme réclament des actions concrètes sur la compétitivité, la qualité des services, le manque de main-d'œuvre et la promotion de Maurice à l'international. Quelles seront vos premières décisions sur ces dossiers ?

Les professionnels du tourisme doivent eux aussi mettre la main à la pâte, venir avec des idées, proposer des solutions là où il en existe. Pas faire de sorte que, dire que ceci est bon, ceci n'est pas bon, et qu'en fin de compte on n'arrive à rien. Il faut donner des solutions concrètes. Comment peut-on peut appliquer telle ou telle mesure ? Quel en sera le coût et quels en seront les bénéfices pour le tourisme mauricien ? Il faut que ce soit des mesures réalisables.

Souvent j'entends dire qu'il faut ceci ou cela, mais on n'y voit pas. Par exemple, moi j'aimerais comprendre pourquoi les PME n'ont pas une part plus importante dans ce qu'on appelle le gâteau du tourisme national qui est la poule aux œufs d'or. C'est ça que je voudrais comprendre. Pourquoi on parle d'une cartellisation du secteur touristique ? Pourquoi on parle de monopole de certains grands groupes ? Je ne suis pas venu lutter contre cela, mais je dis qu'il faut un juste équilibre en ce qui est proposé afin que tout le monde y trouve son compte.

« Pourquoi parle-t-on aujourd'hui d'une cartellisation du secteur touristique ?

Quel message adressez-vous aujourd'hui aux Mauriciens qui doutent de votre nomination et qui attendent des résultats plutôt que des promesses ?

Avec des *«si»,* on referait le monde. Malheureusement, la terre tourne d'une seule façon et pas avec du conditionnel. Dans un an, où seront les résultats ? Je ne sais pas, mais je m'y engage de tout mon cœur, avec toute ma force et ma détermination, à faire que les choses bougent. Les gens peuvent compter sur moi. Le jour de sa première élection, Barack Obama avait dit : *« à ceux qui doutent, ce soir j'apporte la réponse »*. Avec moins de prétention, je dirais aux Mauriciens qui doutent de moi, de ma nomination : ils verront les résultats. Ils seront surpris.

Le Journal du Dimanche

Sécheresse : les autorités serrent les robinets, l'eau devient une urgence nationale

Face à la chute des réserves et au manque de pluie, les autorités renforcent les restrictions. Dès ce lundi 10 août, plusieurs usages de l'eau potable seront limités ou interdits, alors que la fourniture a déjà été réduite de deux heures par jour.



Les chiffres suffisent à mesurer l'ampleur du problème. Au 4 août 2026, le taux de remplissage global des principaux réservoirs s'établissait à 61,7 %, contre 92,7 % à la même période en 2025. Une chute spectaculaire de 31 points de pourcentage en un an.

Le réservoir de Mare-aux-Vacoas, principale réserve stratégique du pays, se situait autour de 40,2 %, contre 89,9 % un an auparavant. À La Nicolière, le niveau avoisinait 46,8 %, alors que le réservoir était rempli à 100 % à la même période en 2025.

Ces écarts illustrent la faiblesse des apports pluviométriques enregistrés ces derniers mois. Les réserves n'ont pas été suffisamment reconstituées pour permettre au pays d'aborder sereinement la saison sèche. Dans le même temps, les besoins en eau restent élevés, obligeant les autorités à gérer une ressource de plus en plus fragile.

La CWA veut éviter le scénario du pire

À la Central Water Authority (CWA), la situation est suivie avec une attention particulière. Si les conditions météorologiques restent défavorables et que les pluies importantes tardent à revenir, la pression exercée sur les réservoirs pourrait encore s'accentuer. L'objectif des autorités est désormais double : maintenir autant que possible l'approvisionnement de la population tout en évitant de puiser trop rapidement dans des réserves déjà fortement entamées.



Le principe est clair : réduire aujourd'hui la consommation pour éviter des restrictions beaucoup plus sévères demain. Depuis le 5 août, la fourniture d'eau a déjà été réduite de deux heures par jour à travers le pays. Mais face à la situation, le gouvernement a décidé de franchir une nouvelle étape.

Dès lundi, fini les usages non essentiels

Les Central Water Authority (Dry Season) Regulations 2026, approuvées par le Cabinet vendredi, entreront en vigueur le lundi 10 août et resteront applicables jusqu'au 30 novembre 2026. Plusieurs utilisations de l'eau provenant du réseau public seront désormais interdites ou strictement encadrées.

Sont notamment visés le lavage des véhicules, le nettoyage des bâtiments, des cours, des allées et des trottoirs ainsi que l'arrosage des pelouses, jardins et haies. Le remplissage ou le renouvellement de l'eau des piscines sera également concerné.



Autre mesure importante : l'utilisation de l'eau pour l'irrigation de la canne à sucre sera elle aussi soumise aux nouvelles restrictions. L'idée est de réduire en priorité les consommations jugées non essentielles afin de préserver l'eau potable pour les besoins domestiques et prioritaires.

Les cultures maraîchères préservées

L'agriculture ne sera toutefois pas affectée de manière uniforme. Les cultures maraîchères bénéficieront d'un régime particulier afin de préserver la production locale de légumes. Leur irrigation pourra continuer dans le cadre des dispositions prévues par la réglementation.

Une exception est également prévue pour certaines utilisations légales de l'eau provenant des cours d'eau. Lorsqu'une personne dispose d'un droit d'utilisation et que cette eau serait autrement perdue en mer, elle pourra continuer à être utilisée à des fins d'irrigation.

Cette décision traduit une préoccupation supplémentaire des autorités : éviter que la crise de l'eau ne débouche sur une pression accrue sur la production alimentaire locale et, à terme, sur les prix des légumes.

Chaque réserve désormais sous surveillance

La Water Resources Unit (WRU) suit quotidiennement l'évolution des principaux indicateurs : niveau des réservoirs, débits des rivières, nappes phréatiques et disponibilité générale de la ressource. Mais une donnée essentielle demeure impossible à maîtriser : la pluie. Sans précipitations significatives au cours des prochaines semaines, la marge de manœuvre des autorités pourrait progressivement se réduire.

Le message adressé à la population devient donc plus pressant : chaque goutte économisée compte. Particuliers, entreprises et autres grands consommateurs sont appelés à revoir leurs habitudes. Réduire la durée des douches, réparer rapidement les fuites, éviter les lavages inutiles et limiter tout usage non essentiel de l'eau deviennent des gestes indispensables.

Avec une réglementation prévue jusqu'au 30 novembre, les prochains mois seront déterminants. Les autorités devront surveiller simultanément les précipitations, l'évolution des réserves et le niveau de consommation. Si la situation continue à se dégrader, des restrictions supplémentaires pourraient devenir inévitables.

Dessalement et recyclage des eaux usées : deux piliers du futur « Plan Eau »

Face à l'aggravation de la crise hydrique, le gouvernement accélère la mise en œuvre de solutions durables pour sécuriser l'approvisionnement en eau. Le dessalement de l'eau de mer figure désormais parmi les projets prioritaires.

Une étude de faisabilité est en cours en vue de la construction d'une usine dans le Nord, capable de produire jusqu'à 50 000 m³ d'eau potable par jour. Après un appel à manifestation d'intérêt lancé en 2025, quatorze firmes ont été retenues pour participer aux études techniques qui précéderont le lancement de l'appel d'offres pour la réalisation du projet.

En parallèle, les autorités veulent accélérer le recyclage des eaux usées traitées. Celles-ci pourraient alimenter l'irrigation agricole, l'entretien des espaces verts ou encore certains usages industriels, afin de réserver l'eau potable à la consommation humaine.

Le Journal du Dimanche

Satyam Jaggeshar : « La gestion de l'eau agricole est entrée dans une nouvelle ère où chaque goutte compte »

Face à la diminution des ressources hydriques et aux nouvelles restrictions qui entreront en vigueur le 10 août, le directeur général de l'Irrigation Authority, Satyam Jaggeshar, explique comment l'organisme adapte sa stratégie pour préserver l'agriculture. Il revient sur l'état des réservoirs, les restrictions imposées aux planteurs, la lutte contre les prélèvements illégaux et les réformes destinées à rendre le secteur plus résilient face au changement climatique.

> « Si la sécheresse persiste, nous serons contraints de réduire davantage les heures et la fréquence de distribution de l'eau »



Où en sont aujourd'hui les réserves d'eau destinées à l'irrigation agricole ?

Les principaux réservoirs utilisés pour l'irrigation sont Midlands, La Nicolière et La Ferme. Midlands affiche actuellement un taux de remplissage d'environ 80 %, tandis que La Nicolière et La Ferme se situent respectivement autour de 46 % et 45 %.
Cependant, ces chiffres ne reflètent pas toute la réalité. Depuis plusieurs années, les précipitations sont inférieures à la moyenne et la demande en eau potable ne cesse d'augmenter.

Une partie croissante des ressources est désormais prioritairement orientée vers l'alimentation domestique. Le nord demeure la région la plus touchée. Les restrictions imposées à l'irrigation de la canne à sucre depuis près de quatre ans ont entraîné une baisse des rendements et fragilisé de nombreux petits planteurs. Malgré ce contexte, nous avons réussi à maintenir un approvisionnement satisfaisant pour les cultures vivrières grâce à une gestion rigoureuse des ressources disponibles.

La crise actuelle ne révèle-t-elle pas l'absence d'une véritable planification de la gestion de l'eau au fil des années ?

La situation que nous vivons aujourd'hui montre surtout qu'il est devenu indispensable de planifier différemment la gestion de nos ressources en eau. La situation varie selon les régions. Dans plusieurs périmètres irrigués, notamment Belle Mare, Trou-d'Eau-Douce, Rivière-du-Rempart, Souvenir, Palma, Cressonville et Plaisance, l'approvisionnement reste relativement stable grâce aux rivières et aux forages.

En revanche, dans le nord, les contraintes sont beaucoup plus importantes. Les besoins quotidiens s'élèvent normalement entre 90 000 et 100 000 mètres cubes d'eau. Depuis plusieurs mois, nous avons dû fonctionner avec seulement 40 000 à 50 000 mètres cubes par jour. Je dois vous avouer que notre principale préoccupation est désormais de préserver les réserves d'eau potable. Si les conditions ne s'améliorent pas, nous serons amenés à réduire encore davantage la distribution d'eau destinée à l'irrigation.

À partir de ce lundi , l'irrigation sera réservée aux cultures maraîchères. Pourquoi ce choix ?

Cette décision répond à un impératif de sécurité alimentaire. Les cultures maraîchères sont extrêmement sensibles au manque d'eau. Quelques jours sans irrigation peuvent suffire à compromettre une récolte entière.La canne à sucre possède, quant à elle, une capacité de résistance plus importante aux périodes de stress hydrique. Dans les circonstances actuelles, il est donc indispensable de donner la priorité aux productions qui approvisionnent directement le marché local en légumes. Notre objectif est de préserver la disponibilité des produits alimentaires et d'éviter des pénuries qui pourraient affecter l'ensemble de la population.

Comment ces restrictions seront-elles appliquées ?

Nous privilégions avant tout le dialogue et la sensibilisation. Les planteurs sont conscients de la gravité de la situation et comprennent que ces mesures sont temporaires et prises dans l'intérêt général. Nos équipes renforceront néanmoins les contrôles sur le terrain afin de vérifier que l'eau distribuée est utilisée conformément aux nouvelles règles. En cas de non-respect, les dispositions prévues par la réglementation pourront être appliquées. Mais nous comptons surtout sur le sens des responsabilités de chacun.

Des planteurs dénoncent des pertes importantes sur le réseau d'irrigation. Quelle est la réalité ?

Il faut distinguer le réseau d'irrigation du réseau d'eau potable. Les pertes techniques sur notre réseau restent inférieures à 10 %, ce qui est relativement faible.Notre infrastructure fonctionne sous pression élevée, entre 7 et 12 bars dans certaines régions, ce qui permet de détecter rapidement les fuites. Des inspections sont réalisées quotidiennement et les réparations sont effectuées dans les meilleurs délais.

En revanche, le véritable défi concerne les prélèvements illégaux. Certaines personnes réalisent des branchements non autorisés ou utilisent l'eau destinée à l'irrigation pour remplir des camions-citernes, laver des véhicules ou d'autres usages non agricoles.

Comme notre réseau couvre plus de 9 000 arpents, il est impossible de surveiller chaque installation en permanence. C'est pourquoi nous déployons progressivement des compteurs intelligents capables de suivre les consommations en temps réel et d'identifier rapidement les anomalies.

> « Ceux qui ne respecteront pas les restrictions s'exposeront aux mesures prévues par la loi »

Cette crise impose-t-elle une nouvelle stratégie pour l'agriculture ?

Absolument. Le changement climatique, la croissance de la consommation domestique, les besoins industriels et le développement touristique exercent une pression de plus en plus forte sur les ressources en eau.Ces dernières années, les superficies irriguées ont diminué d'environ 600 hectares par an, principalement en raison des restrictions affectant la culture de la canne à sucre. Cette évolution montre que notre modèle doit s'adapter.

Nous devons désormais produire davantage avec moins d'eau. C'est pourquoi nous travaillons avec le ministère de l'Agro-industrie sur une stratégie nationale visant à renforcer la sécurité hydrique de l'agriculture.

Cette stratégie prévoit notamment le développement de la réutilisation des eaux usées traitées, la construction de mini-barrages et de retenues collinaires afin de stocker davantage d'eau pendant les périodes de pluie, l'amélioration des capacités de stockage ainsi que la modernisation des infrastructures existantes. Chaque goutte compte. Nous modernisons nos systèmes d'irrigation pour utiliser l'eau plus efficacement et assurer la sécurité alimentaire face aux défis climatiques.

Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 09 AU 15 AOÛT 2026

Transports publics : la révolution du paiement sans espèces est en marche

Après la modernisation de la gestion des autobus, le gouvernement engage une nouvelle transformation majeure du transport public. Le ministère du Transport terrestre lance les premières démarches en vue de mettre en place un système national de billetterie électronique sans espèces, destiné à unifier les paiements dans les autobus, le Metro Express et, à terme, l'ensemble des modes de transport.



Le gouvernement poursuit sa stratégie de modernisation du transport public avec un projet appelé à transformer les habitudes de déplacement des Mauriciens. Le ministère du Transport terrestre a lancé un appel à propositions afin de recruter un cabinet de consultants qui accompagnera la mise en œuvre d'un Cashless Electronic Ticketing System (CETS), un système national de billetterie électronique destiné à remplacer progressivement les paiements en espèces. L'objectif est clair : permettre aux voyageurs d'utiliser un support unique une carte intelligente ou une application mobile pour emprunter les autobus, le Metro Express et, à terme, tous les futurs moyens de transport intégrés au réseau national.

Une transformation numérique globale.

Cette initiative ne constitue pas un projet isolé. Elle s'inscrit dans un vaste programme de modernisation déjà engagé par le ministère avec le déploiement prochain d'un Fleet Management System (FMS) pour les autobus publics. Ce dispositif comprendra notamment un système de géolocalisation des véhicules, des informations en temps réel destinées aux voyageurs, une application pour les chefs de gare ainsi qu'un centre national de contrôle permettant de superviser l'ensemble du réseau. Grâce à ces technologies, les autorités espèrent améliorer la ponctualité des services, optimiser les horaires grâce à l'analyse des données, mieux planifier les itinéraires et disposer d'indicateurs précis sur les performances des opérateurs.



Un seul titre de transport

Le futur système de billetterie électronique permettra aux usagers d'effectuer tous leurs déplacements avec un seul moyen de paiement, quel que soit l'opérateur emprunté.

Au-delà du confort offert aux passagers, cette évolution doit accélérer les montées à bord des véhicules, réduire les manipulations d'argent liquide et renforcer la sécurité des transactions. L'ambition affichée est de faire disparaître progressivement les paiements en espèces au profit d'un système entièrement numérique, comparable à ceux déjà utilisés dans plusieurs grandes métropoles internationales.

Plus de transparence dans les subventions

L'un des principaux enjeux de cette réforme concerne la gestion des importantes subventions versées chaque année au secteur du transport public.
Aujourd'hui, les mécanismes de compensation diffèrent sensiblement selon les opérateurs.Les compagnies d'autobus reçoivent principalement des subventions calculées sur la base de leur flotte ou de déclarations mensuelles transmises au National Land Transport Authority (NLTA). Les exploitants regroupés au sein des Bus Owners' Cooperative Societies (BOCS) doivent notamment soumettre eux-mêmes les données servant au remboursement des trajets gratuits accordés aux étudiants, aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap.

À l'inverse, Metro Express Ltd dispose déjà d'un système électronique enregistrant chaque validation de carte lors des déplacements. Les compensations qui lui sont versées reposent ainsi sur des données réelles, précises et facilement vérifiables.

Cette différence de fonctionnement crée aujourd'hui un important écart dans la qualité des informations utilisées pour calculer les remboursements.

Des données fiables en temps réel

Le ministère estime que le futur système permettra de mettre fin à cette disparité.
Chaque déplacement sera enregistré électroniquement, offrant ainsi une vision précise de la fréquentation des différents réseaux de transport. Les recettes pourront être réparties automatiquement entre les opérateurs en fonction du nombre réel de trajets effectués, tandis que les compensations liées au Free Travel Scheme seront calculées sur la base de données objectives plutôt que sur des estimations ou des déclarations.

Les autorités disposeront également d'informations en temps réel sur les habitudes de déplacement des usagers, facilitant ainsi la planification des lignes, l'adaptation des horaires et l'amélioration globale de l'offre de transport.

Lutter contre la fraude

Le projet poursuit également un objectif de bonne gouvernance. Le gouvernement souhaite réduire les risques de fraude, limiter les pertes financières et renforcer les mécanismes de contrôle des recettes. Le futur système intégrera ainsi des fonctions complètes de gestion, de contrôle et d'audit afin d'assurer une traçabilité totale des transactions, depuis la validation du titre de transport jusqu'au versement des compensations publiques. Cette transparence devrait également permettre une utilisation plus efficiente des fonds publics consacrés au financement du transport collectif.

Un réseau appelé à évoluer

Le réseau mauricien comprend actuellement environ 2 000 autobus, 18 rames du Metro Express exploitées par Metro Express Ltd ainsi qu'environ 7 800 taxis.

Chaque jour, près de 450 000 passagers utilisent les autobus, qui demeurent le principal moyen de transport du pays. De son côté, le Metro Express transporte quotidiennement environ 40 000 voyageurs sur son axe principal reliant Curepipe à Port-Louis, avec une branche desservant Réduit. Avec l'introduction d'un système national de paiement unique, les autorités souhaitent désormais préparer l'intégration future de l'ensemble des modes de transport dans un écosystème numérique commun.

Le cabinet de consultants qui sera sélectionné aura pour mission d'évaluer l'ensemble du système actuel, de définir l'architecture technique du futur dispositif et d'accompagner son déploiement progressif à l'échelle nationale. Les experts devront s'assurer que la solution retenue soit technologiquement robuste, économiquement viable, institutionnellement réalisable et conforme aux meilleures pratiques internationales en matière de mobilité intelligente.

Le Journal du Dimanche

Arnaques présumées aux voitures de luxe : l'affaire vire au règlement de comptes

Porsche, BMW, Audi… les plaintes s'accumuleraient autour de transactions présumées frauduleuses impliquant des voitures de luxe. Plusieurs dépositions ont déjà été consignées à la Financial Crimes Commission (FCC). Dans cette affaire qui prend de l'ampleur, le nom de Keshava Duvah Pentiah revient au centre des allégations. Jeudi, le trentenaire a été enlevé et violemment agressé à Curepipe.



Ce qui avait commencé par une plainte concernant une BMW X6 Drive M Sport pourrait prendre une dimension beaucoup plus importante. Les informations recueillies autour de Keshava Duvah Pentiah font désormais état de plusieurs transactions litigieuses impliquant des voitures, certaines de luxe. Selon les allégations portées à la connaissance des autorités, plus de cinq véhicules pourraient être concernés par des opérations contestées.

Le scénario décrit par certaines personnes concernées présente plusieurs similitudes. Keshava Duvah Pentiah aurait, selon ces allégations, pris possession de véhicules, notamment par le biais de locations ou d'arrangements avec leurs propriétaires.
Il aurait ensuite expliqué disposer d'un client intéressé par l'achat du véhicule et aurait proposé de faciliter la transaction à un prix jugé attractif. C'est à partir de là que les difficultés auraient commencé.

Dans certains cas évoqués, des propriétaires ou intermédiaires affirment ne pas avoir récupéré l'intégralité de leur argent ou se seraient retrouvés confrontés à des complications concernant leur véhicule. Les enquêteurs devront désormais vérifier ces affirmations, retracer les mouvements des voitures concernées et examiner les paiements, contrats, transferts de propriété et éventuels intermédiaires impliqués.

La BMW X6 à Rs 4,5 millions

L'un des dossiers les plus avancés concerne une BMW X6 xDrive M Sport appartenant à une ressortissante française. Cette dernière avait expliqué à la police avoir vendu son véhicule à Keshava Duvah Pentiah le 13 février pour Rs 4,5 millions. Le paiement aurait été effectué en partie par l'intermédiaire d'une application mobile et en partie par chèque. La vendeuse aurait toutefois constaté par la suite que l'argent attendu n'avait pas été crédité sur son compte et que le chèque remis était sans provision. Elle avait alors porté plainte pour escroquerie et remis une copie du chèque aux enquêteurs.

L'enquête menée par la CID de Pamplemousses avait ensuite permis de retrouver la trace de la BMW. Duvah Pentiah avait été arrêté par la suite et placé en détention par la CID de Pamplemousses dans une affaire de chèque présumé sans provision liée à cette transaction.

Les vérifications effectuées auprès de la National Land Transport Authority avaient établi que le véhicule était enregistré au nom d'une société spécialisée dans la vente de voitures et basée dans le Sud.Le responsable de cette société, également actif sur TikTok, avait été interrogé. Il avait déclaré avoir acheté la BMW à Keshava Duvah Pentiah pour Rs 2,6 millions et avait remis aux enquêteurs les documents relatifs à cette transaction. Le véhicule avait finalement été saisi pour les besoins de l'enquête.



Une violente agression sur le parking d'Intermart

C'est dans ce contexte que l'affaire a pris une tournure beaucoup plus inquiétante jeudI dernier. Vers 16 h 30, Keshava Duvah Pentiah se trouvait sur le parking d'Intermart à Curepipe lorsqu'il aurait été approché par plusieurs individus. Selon sa version communiquée à la police, il aurait été contraint de monter dans un véhicule avant d'être emmené de force. Pendant près d'une heure, le trentenaire aurait été violemment agressé. Il affirme avoir reçu des coups portés à l'aide d'un bâton en bois ainsi que d'un objet tranchant, notamment à la tête et sur différentes parties du corps.
Après avoir retrouvé la liberté, il s'est rendu dans un centre médical pour recevoir des soins. Un formulaire P.F. 58 lui a été délivré.

Dans sa première déposition à la police, Keshava Duvah Pentiah affirme avoir reconnu deux de ses agresseurs présumés, qu'il a identifiés par leurs initiales, F.K. et G.N. Ces derniers sont décrits comme des individus réputés pour leur carrure et leur rôle présumé de *« gros bras »*. En l'absence, à ce stade, de témoin direct identifié, les images des caméras de vidéosurveillance de la zone pourraient constituer un élément clé de l'enquête. Leur exploitation pourrait permettre de retracer les mouvements des véhicules, d'identifier d'autres protagonistes et de vérifier la version livrée par la victime.

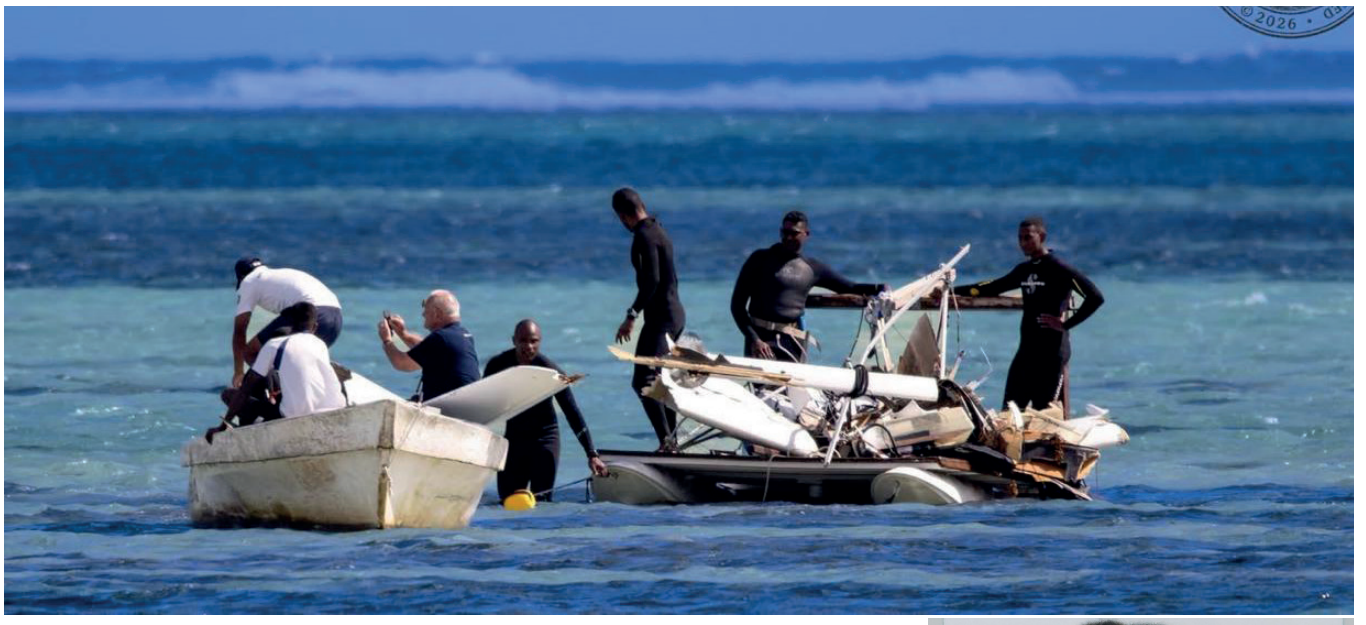
Elza Huet se tourne vers la FCC

Quelques heures avant l'agression, la ressortissante française Elza Huet s'était rendue à la Financial Crimes Commission, accompagnée de son avocat, Me Yousouf Jan Mahomed, afin de s'enquérir de l'évolution de l'affaire dans laquelle elle affirme avoir été lésée. Son homme de loi soutient que sa cliente ne serait pas un cas isolé et que d'autres personnes auraient signalé des situations présentant des caractéristiques similaires. Un autre élément préoccupe particulièrement Elza Huet. Elle dit craindre pour sa sécurité et celle de sa famille après la diffusion d'une vidéo sur TikTok dans laquelle, selon elle, il aurait été question d'une somme de Rs 100 000 mise sur sa tête.

Le Journal du Dimanche

Crash de l'hydravion à La Prairie : une assistance internationale sollicitée

L'enquête sur le crash de l'hydravion survenu le 4 août au large de La Prairie se poursuit sur deux fronts. En l'absence de boîte noire, les enquêteurs misent sur les débris, les instruments de vol et les appareils électroniques récupérés pour tenter de reconstituer les derniers instants du vol. La police attend également que l'état de santé du pilote, Shivraj Poonie, s'améliore davantage avant de consigner sa déposition. Opéré pour une fracture de la colonne vertébrale, le jeune homme a quitté les soins intensifs et son état est désormais stable.



Les investigations se poursuivent pour déterminer les circonstances exactes ayant conduit au crash de l'hydravion qui a coûté la vie à Dominik Potepski, un ressortissant polonais de 21 ans. Depuis l'accident plusieurs débris de l'appareil ont été récupérés. Certains d'entre eux présentent un intérêt particulier pour les enquêteurs, qui cherchent désormais à reconstituer la séquence des événements ayant précédé la chute de l'appareil. Des éléments du tableau de bord ainsi que plusieurs instruments de vol sont notamment passés au peigne fin. Des appareils électroniques retrouvés parmi les débris, devraient également être examinés afin de déterminer si des données exploitables peuvent en être extraites.





L'absence de boîte noire complique l'enquête

L'appareil ne disposant pas de boîte noire, les enquêteurs ne peuvent compter sur un enregistrement classique des paramètres de vol pour comprendre immédiatement ce qui s'est produit. Chaque élément récupéré prend ainsi une importance particulière. L'état des composants, les instruments de bord et les éventuelles données contenues dans les appareils électroniques devront être analysés et recoupés avec les autres informations disponibles.

Une expertise internationale devrait également être sollicitée afin d'apporter un soutien spécialisé à l'enquête technique. Des experts étrangers pourraient notamment être appelés à examiner certaines pièces de l'hydravion et à contribuer à l'exploitation des équipements récupérés.

À ce stade, les enquêteurs se gardent de privilégier une cause précise. Les différentes hypothèses devront être examinées avant de déterminer si le crash est lié à un problème technique, à un facteur humain, aux conditions dans lesquelles le vol s'est déroulé ou à une combinaison de plusieurs éléments.

La police attend de pouvoir entendre Shivraj Poonie

Le témoignage du pilote pourrait constituer une pièce importante du puzzle. Shivraj Poonie, 28 ans, avait initialement été admis à C-Care Clinic



après le crash avant d'être transféré à C-Care Wellkin, à Moka. Souffrant notamment d'une fracture de la colonne vertébrale, il a subi une intervention chirurgicale et avait été placé à l'unité des soins intensifs. Son état de santé a depuis connu une évolution favorable. Il a quitté les soins intensifs pour être transféré dans une chambre normale et son état est désormais jugé stable. La police n'a toutefois pas encore consigné sa déposition.

Les enquêteurs attendent que son état de santé s'améliore suffisamment et que les médecins donnent leur feu vert avant de pouvoir recueillir sa version des faits. Son récit sera particulièrement attendu. En tant que pilote et survivant du crash, Shivraj Poonie pourrait fournir des indications sur le comportement de l'appareil, les éventuelles difficultés rencontrées en vol et les secondes ayant précédé l'impact avec la mer.

Le passager de l'hydravion, Dominik Potepski, un ressortissant polonais de 21 ans, n'avait malheureusement pas survécu à l'accident. En vacances dans l'île, le jeune homme séjournait dans un hôtel de la côte ouest. L'autopsie pratiquée après le drame avait conclu que son décès était dû à une asphyxie par noyade.

Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 09 AU 15 AOÛT 2026

La Cour impitoyable envers les passeurs, des peines de plus de 20 ans

Cette semaine, trois jugements distincts rendus dans des affaires de trafic de drogue présentent un troublant point commun : le recours aux passeurs, souvent présentés comme le maillon faible d'organisations bien plus structurées. Dette, vulnérabilité financière ou promesse d'argent facile : les trafiquants exploitent les failles de ceux qu'ils recrutent pour transporter la drogue, qu'il s'agisse d'avaler des boulettes ou d'assurer une « controlled delivery ». Mais devant les tribunaux, l'argument de la fragilité ne suffit pas à effacer la gravité des faits. Face à des modes opératoires qui se renouvellent, la Cour maintient une ligne ferme et rappelle que le rôle de passeur demeure un rouage essentiel du trafic.

Blanchard Kimba Kapepa, ressortissant de la République démocratique du Congo, avait 45 ans lorsqu'il est arrivé à Maurice, le 10 septembre 2021, en provenance de Nairobi. Intercepté dans le couloir vert de l'aéroport international SSR, il a reconnu, durant son interrogatoire, avoir avalé 84 boulettes contenant de l'héroïne avant son voyage.



Conduit à l'hôpital et placé sous observation, il a évacué les boulettes. La drogue pesait 995,085 grammes et sa valeur était estimée à Rs 14,9 millions. Il a plaidé coupable d'importation d'héroïne avec allégation de trafic. La cour l'a déclaré coupable sur la base de cet aveu. À l'époque des faits, la loi prévoyait une amende maximale de deux millions de roupies et jusqu'à 60 ans de servitude pénale.

Une opération organisée depuis Kinshasa

Selon Kapepa, un dénommé Sami l'aidait financièrement à Kinshasa. Ne pouvant rembourser sa dette, il aurait accepté de transporter la drogue en échange de son effacement et d'une rémunération de 4 000 dollars américains. Sami lui aurait montré la dimension des boulettes en taillant une carotte.

Le voyage, l'hébergement, les dépenses et la fourniture de la drogue avaient été organisés par Sami. Une fois dans sa chambre d'hôtel à Maurice, Kapepa devait le contacter par messagerie WhatsApp afin de recevoir d'autres instructions. Lors de son arrestation, il détenait U$D 2 430.

Le juge Manrakhan a relevé que l'accusé n'était pas présenté comme l'organisateur, mais qu'il avait assumé *« un rôle indispensable sans lequel la drogue n'aurait pu atteindre sa destination prévue »*. L'ingestion de 84 boulettes, avec le risque de rupture dans l'organisme, a aussi été prise en considération, tout comme la quantité, la valeur et la finalité commerciale du transport.

La coopération intégrée à la réduction

Kapepa n'avait aucune condamnation antérieure. Il venait d'un milieu modeste, occupait un emploi précaire et assurait les besoins de sa famille, notamment de son jeune fils. Il a demandé pardon et présenté ses excuses à la population mauricienne.

Sa coopération a été expressément retenue lors de la fixation de la peine. Le jugement précise qu'elle a commencé *« immédiatement après son interception à l'aéroport »*, lorsqu'il a révélé avoir avalé des boulettes, permettant leur récupération rapide. Son plaidoyer de culpabilité a également évité la tenue d'un procès.

Le juge a fixé le point de départ à 26 ans de servitude pénale, avant d'accorder une réduction de six ans pour l'ensemble des facteurs atténuants : aveu, coopération, casier vierge, situation personnelle, remords et excuses. Kapepa purgera ainsi vingt ans, déduction faite de toute la période passée en détention policière et préventive. Il devra payer une amende de Rs 50 000 et Rs 1 000 de frais. Les pièces sont confisquées et la drogue sera détruite.

Me Navish Jheelan, Principal State Counsel, représentait la poursuite. Me Sunjiv Soyjaudah assurait la défense.

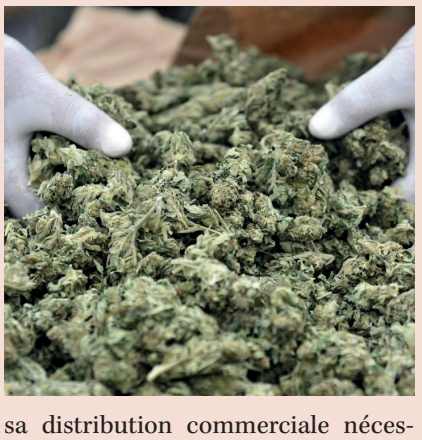
Trafic de haschisch : « La quantité et la valeur indiquent une opération commerciale »

Joseph Jackson Louis a été condamné à huit ans de servitude pénale pour possession de 435,1 grammes de résine de cannabis, ou haschisch, à des fins de distribution, avec allégation de trafic. La drogue, estimée à environ Rs 2,2 millions, avait été découverte dans le réfrigérateur de son domicile à Roche-Bois.

Le 18 novembre 2024, lors d'une perquisition, la police avait retrouvé le haschisch dans la cuisine, enveloppé dans un sac en plastique et dissimulé dans le réfrigérateur. Joseph Jackson Louis avait reconnu que la drogue lui appartenait et affirmé être le seul à connaître sa présence. Il avait toutefois refusé d'en révéler la provenance ou d'indiquer ce qu'il comptait en faire.

De 12 à huit ans de prison

Dans son jugement, la Cour a insisté sur l'importance de la quantité saisie et sa valeur. *« La quantité impliquée et la valeur estimée indiquent clairement qu'il ne s'agissait pas d'une possession pour consommation personnelle, mais d'une opération commerciale »*, relève le jugement. Le juge Manrakhan a rappelé que la résine de cannabis demeure une drogue dangereuse et que



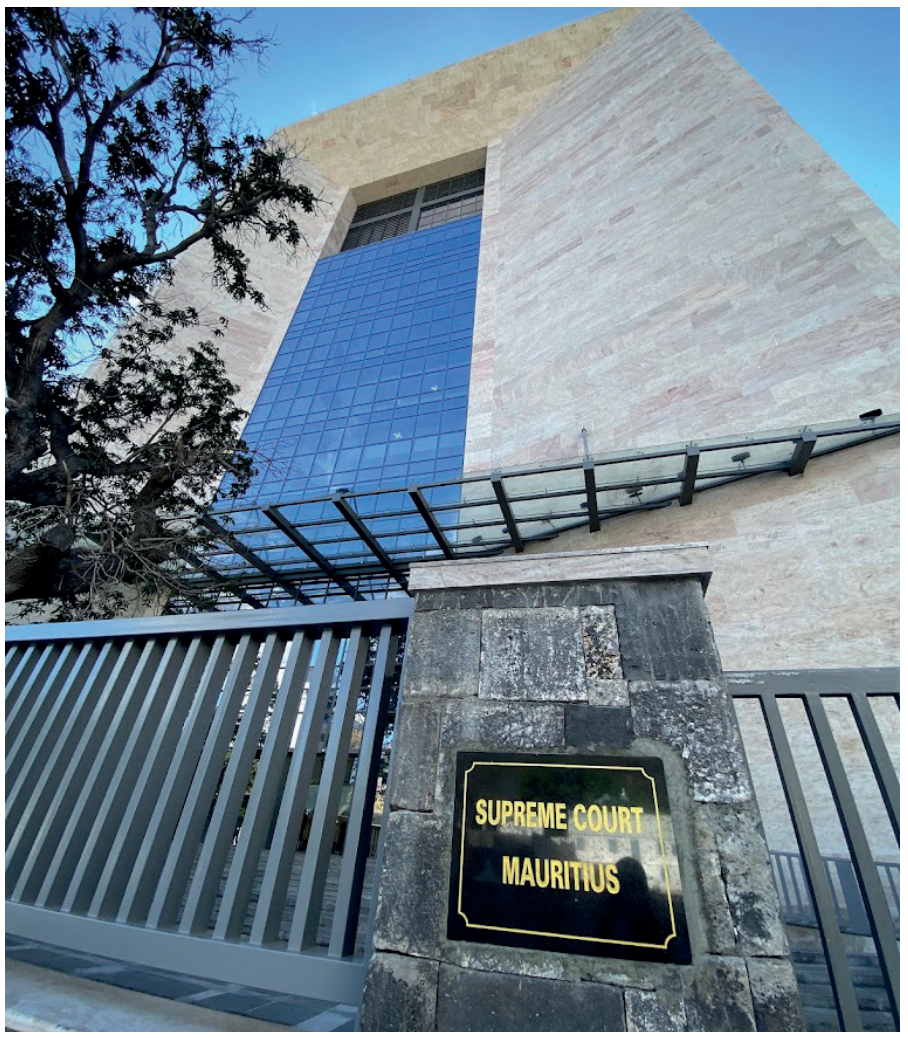
sa distribution commerciale nécessite une peine ayant un effet punitif et dissuasif. Il a toutefois établi une distinction avec le trafic d'héroïne, associé à des conséquences sanitaires et sociales plus graves et généralement sanctionné par des peines plus lourdes.

La Cour a retenu plusieurs circonstances atténuantes, notamment le casier judiciaire vierge de Joseph Jackson Louis, son plaidoyer de culpabilité, sa situation familiale et ses excuses.Une peine de départ de 12 ans de servitude pénale a ainsi été fixée avant d'être réduite d'un tiers en raison du plaidoyer de culpabilité. Joseph Jackson Louis purgera donc huit ans de servitude pénale, déduction faite de la période passée en détention provisoire.Il devra également payer une amende de Rs 25 000 et Rs 1 000 de frais. La drogue saisie sera détruite.

Le Journal du Dimanche

Une valise, deux colis et près de 2 kg d'héroïne : 23 ans de servitude pénale

Nakabiito Brenda Ssembitto, ressortissante ougandaise, avait 34 ans lorsqu'elle a été interceptée à l'aéroport international Sir-Seewoosagur-Ramgoolam, le 16 janvier 2021. Elle passait par le couloir vert lorsque sa valise à roulettes a été contrôlée puis fouillée.



Les agents y ont découvert deux colis rectangulaires enveloppés de plastique noir. Ils avaient été dissimulés dans les parois intérieures droite et gauche de la valise. Les colis contenaient 1 957 grammes d'héroïne, dont la valeur a été estimée à environ Rs 29,3 millions. L'analyse scientifique a établi un taux de pureté de 1 %.

L'accusée a plaidé coupable d'importation d'héroïne avec une allégation de trafic. À l'époque des faits, l'infraction était passible d'une amende maximale de Rs 2 millions et d'une peine pouvant atteindre 60 ans de servitude pénale.

Un voyage organisé par Grace Nankya

Après son arrestation, Nakabiito Brenda Ssembitto a reconnu les faits. Elle a déclaré que son amie Grace Nankya lui avait remis la drogue afin qu'elle la transporte à Maurice.

Selon les faits retenus par la Cour, Grace Nankya avait organisé le voyage, acheté le billet d'avion, réservé l'hébergement et prévu la remise de la drogue à un contact à l'hôtel. L'accusée devait recevoir 2 000 dollars américains pour transporter la valise.

Le juge Mehdi Manrakhan a considéré que cette rémunération et les modalités du voyage confirmaient que Nakabiito Brenda Ssembitto intervenait comme courrier, aussi appelé mule, et non comme organisatrice de l'opération. Son rôle demeurait toutefois nécessaire à l'acheminement de la drogue. *« Sans courriers, les organisateurs de ces entreprises ne pourraient déplacer des drogues à travers les frontières »,* indique le jugement.

La pureté mise en balance avec la quantité

Dans son analyse, le juge Manrakhan rappelle que l'importation d'héroïne figure parmi les infractions sanctionnées par la Dangerous Drugs Act. Il prend en considération la quantité transportée, la valeur estimée du produit, son origine étrangère et l'organisation du voyage.

Le taux de pureté de 1 % a également été examiné. Le juge explique que la pureté renseigne sur la quantité d'héroïne active importée, mais qu'elle ne peut constituer le facteur principal de la peine. La drogue peut être diluée à différentes étapes avant sa vente aux consommateurs. La Cour a donc maintenu son attention sur le poids total importé et sur la participation consciente de l'accusée au transport.

Une coopération reconnue lors de la peine

Nakabiito Brenda Ssembitto a admis les preuves réunies contre elle et a coopéré avec la police. Elle avait aussi accepté de participer à une opération de livraison contrôlée destinée à identifier le destinataire de la drogue à Maurice.

Cette opération n'a pas eu lieu en raison des restrictions liées à la pandémie de Covid-19. Selon le jugement, rien ne montre que l'accusée avait renoncé à son engagement. Les éléments présentés indiquent qu'elle a assisté les autorités dans la mesure de ses possibilités.



Le juge Manrakhan estime que cette conduite dépassait la reconnaissance des faits attendue après un plaidoyer de culpabilité. Il a donc accordé une place distincte à cette coopération durant la détermination de la peine. Elle s'est ajoutée à son plaidoyer de culpabilité présenté à la première occasion, à son absence d'antécédents et aux remords exprimés. L'accusée a aussi présenté ses excuses au gouvernement et à la population mauricienne.

Un diplôme, des emplois précaires et deux enfants

Nakabiito Brenda Ssembitto est célibataire et mère de deux enfants : une fille de 10 ans et un garçon de 5 ans. Elle vivait avec sa mère âgée, tandis que son père résidait séparément. Elle assurait seule les besoins financiers de sa famille.

Titulaire d'un diplôme en gestion hôtelière institutionnelle, elle n'avait pas obtenu d'emploi stable après ses études. Elle travaillait comme femme de ménage et effectuait d'autres travaux occasionnels. Elle a expliqué que ses difficultés financières l'avaient amenée à solliciter Grace Nankya, qui lui avait proposé de l'argent contre le transport d'une valise.
Le juge a précisé que la pauvreté apportait un contexte au passage à l'acte sans justifier la participation au trafic. Il lui a accordé un poids limité, relevant que d'autres personnes confrontées à des difficultés financières ne commettent pas d'infraction.

Six ans retranchés du point de départ

La Cour a fixé à 29 ans de servitude pénale le point de départ correspondant aux faits. Le juge Manrakhan a ensuite retranché six ans pour tenir compte de l'ensemble des circonstances atténuantes et de la coopération fournie aux enquêteurs.

Nakabiito Brenda Ssembitto a ainsi été condamnée à 23 ans de servitude pénale, assortis d'une amende de Rs 50 000. Toute la période passée en détention provisoire, en prison ou en cellule de police sera déduite de cette peine. Elle devra aussi payer Rs1 000 de frais. Les pièces à conviction sont confisquées et la drogue devra être détruite.
L'accusation était représentée par Me Sophie Chui, Assistant Director of Public Prosecutions , et la défense par Me M. Luchmun.

Le Journal du Dimanche

Meurtre à Bois-d'Oiseaux : Le mineur impliqué dans une précédente affaire de tentative de meurtre

Le meurtre de Jacques Fidèle, 54 ans, prend une nouvelle tournure. L'adolescent de 14 ans arrêté dans cette affaire serait également impliqué dans une précédente tentative de meurtre sur un autre mineur. Déjà suivi par la Child Development Unit (CDU), son parcours est désormais au cœur des interrogations.



Témoignage de la fille de Jacques Fidèle.

L'émotion reste vive après la mort de Jacques Fidèle, 54 ans, un pêcheur bien connu dans la région. Père de huit enfants, il a perdu la vie après avoir été grièvement blessé à l'arme blanche lors d'une altercation.Au centre de cette affaire se trouve un adolescent âgé de seulement 14 ans. Le jeune garçon, qui faisait partie de l'entourage familial de la victime, a été arrêté par la police après le drame. Il a ensuite comparu devant la Children's Court, où une accusation provisoire de meurtre a été logée contre lui.

Un autre dossier dans le parcours du mineur

Mais les investigations font désormais apparaître un autre élément troublant dans le parcours du jeune suspect. Selon nos recoupements auprès de sources au sein de la force policière, l'adolescent serait également impliqué dans une précédente affaire de tentative de meurtre concernant un autre adolescent . *« L'adolescent aurait blessé un autre jeune quelque temps auparavant et ce dernier est encore sous observation à l'hôpital »*, fait-on comprendre de source policière. Cette précédente affaire devra toutefois être considérée séparément et selon les procédures judiciaires qui lui sont propres. Autre élément qui interpelle : selon les informations recueillies, le jeune garçon faisait déjà l'objet d'un suivi de la part de la Child Development Unit (CDU) avant le drame ayant coûté la vie à Jacques Fidèle.Les circonstances et la nature exacte de ce suivi devront être établies. Cet élément pourrait néanmoins amener les autorités à s'intéresser plus largement au parcours du mineur, à son environnement familial et social ainsi qu'aux éventuels signaux qui auraient pu être relevés avant le drame.



Le lieu où la tragédie s'est produite

Un face-à-face qui tourne au drame

Selon les premiers éléments disponibles, des tensions auraient existé entre la victime et le mineur. Les circonstances précises de l'altercation font toujours l'objet d'investigations. Lors de son interrogatoire, le jeune suspect aurait expliqué aux enquêteurs qu'il existait des différends et qu'il avait le sentiment d'être constamment réprimandé. Ces éléments, rapportés dans le cadre de l'enquête, devront être examinés et confrontés aux autres témoignages et éléments recueillis par la police.

Ce qui aurait commencé comme une confrontation verbale aurait rapidement pris une tournure dramatique. Au cours de l'altercation, Jacques Fidèle aurait reçu une grave blessure à l'arme blanche.Pris en charge après l'agression, le quinquagénaire a été transporté à l'hôpital. Malgré les soins prodigués, son état n'a pu être stabilisé et son décès a finalement été constaté.

Un père de famille emporté brutalement

La disparition de Jacques Fidèle laisse un immense vide derrière lui.Père de huit enfants, il était connu comme un homme travaillant dur pour subvenir aux besoins de sa famille. Dans son entourage, il est décrit comme un homme attaché aux siens et présent auprès de ses proches. Mais cette famille avait déjà été durement éprouvée. Selon des proches, Jacques Fidèle avait connu de lourdes pertes personnelles avec la disparition de deux de ses enfants au cours de ces dernières années.

Pour les membres de sa famille, cette nouvelle tragédie est particulièrement difficile à accepter. *« C'est une douleur impossible à expliquer. On perd quelqu'un qui comptait énormément pour nous »*, confie un proche.

Une intervention policière rapide

Après les faits, les enquêteurs ont lancé une opération afin de retrouver le jeune suspect. Les officiers de la Divisional Crime Intelligence Unit (DCIU) du Nord, en collaboration avec la Criminal Investigation Division (CID) de Piton, ont mené les recherches qui ont finalement abouti à l'arrestation de l'adolescent dans la région de Goodlands.Une arme blanche soupçonnée d'avoir été utilisée lors des faits aurait également été récupérée par les enquêteurs.

L'enquête doit maintenant permettre de reconstituer précisément le déroulement des événements. Les policiers devront notamment confronter les différents témoignages, examiner les circonstances de l'altercation et analyser les éléments matériels recueillis.Le parcours du mineur pourrait également faire l'objet d'une attention particulière, notamment à la lumière de son suivi présumé par la CDU et de l'autre affaire dans laquelle son nom serait cité.

À 14 ans, face à la justice des mineurs

Cette affaire soulève également la question particulière de la prise en charge judiciaire d'un enfant soupçonné d'une infraction d'une extrême gravité. Le Children's Act 2020 établit un cadre spécifique pour les personnes âgées de moins de 18 ans. Un enfant impliqué dans une procédure judiciaire doit être traité en tenant compte notamment de son âge, de son degré de maturité et de sa situation particulière.

Même lorsqu'un mineur est soupçonné d'une infraction grave, ses droits doivent être protégés tout au long de la procédure. La justice des mineurs prend en considération non seulement la gravité des faits reprochés, mais également la situation et le parcours du jeune concerné.

Le Journal du Dimanche

Violence chez les jeunes : le drame de Poudre-d'Or ravive les inquiétudes

Le Conseil des Religions appelle à une mobilisation nationale pour renforcer l'éducation civique

La mort de Jacques Fidèle, un pêcheur de 54 ans, poignardé lors d'une altercation impliquant un adolescent de 14 ans à Poudre-d'Or, plonge une famille dans une profonde douleur et relance le débat sur la violence chez les jeunes. Alors que l'enquête tente d'établir les circonstances exactes du drame, les voix s'élèvent pour appeler à une meilleure prévention, un accompagnement renforcé des familles et une réflexion sur la transmission des valeurs auprès des nouvelles générations.

Une altercation qui tourne au drame

Le village de Bois-d'Oiseaux, à Poudre-d'Or, reste marqué par la disparition brutale de Jacques Fidèle, un pêcheur de 54 ans, décédé mardi soir après une altercation avec un adolescent de 14 ans. Selon les premiers éléments recueillis par les enquêteurs, le mineur, qui serait le beau-fils du frère de la victime, aurait eu une dispute avec Jacques Fidèle avant de lui porter un coup à l'abdomen avec une arme tranchante.



Grièvement blessé, le quinquagénaire a été conduit à la médiclinique de Goodlands avant d'être transféré à l'hôpital du Nord. Malgré les soins prodigués, il n'a pas survécu à ses blessures et est décédé dans la nuit. Les éléments de la Divisional Crime Intelligence Unit (DCIU) Northern, avec l'appui de la CID de Piton, ont rapidement permis de retrouver le suspect. L'adolescent a été arrêté à Cité Sainte-Claire, à Goodlands. L'arme présumée utilisée lors de l'agression a également été récupérée par les enquêteurs.

Le jeune suspect a été placé au Centre de détention pour mineurs de Petite-Rivière avant de comparaître devant la Children's Court, où il a été provisoirement inculpé de meurtre. L'enquête se poursuit afin d'établir l'ensemble des circonstances ayant conduit à cette tragédie.

Une famille frappée par une succession de pertes

Pour la famille Fidèle, ce nouveau drame vient s'ajouter à une série d'épreuves douloureuses.Une nièce de la victime, S.C., dit avoir le cœur brisé en voyant aujourd'hui la souffrance de sa tante, Marie Annick Fidèle, l'épouse de Jacques Fidèle.
« 14 ans li ena, li finn touy mo tonton. Mo leker fermal kan mo get mo matante pe soufer. Li finn perdi so garson, fer deux ans, ek li finn perdi enn lot garson ena neuf mwa », confie-t-elle avec émotion. Père de huit enfants, Jacques Fidèle était décrit par ses proches comme un homme courageux, travailleur et profondément attaché à sa famille. Pêcheur de profession, il avait consacré sa vie à la mer et avait investi dans son propre bateau afin de subvenir aux besoins des siens. Selon ses proches, il était un homme présent pour sa famille malgré les difficultés de la vie.

Des tensions évoquées autour du jeune suspect

Lors de son interrogatoire, l'adolescent aurait expliqué aux enquêteurs qu'il ne supportait plus certaines remarques et réprimandes qu'il recevait de la part de Jacques Fidèle.Ces éléments font partie des pistes étudiées par la police pour comprendre le contexte ayant précédé l'altercation.

Des proches et habitants de la région ont également évoqué des comportements inquiétants qu'ils disent avoir observés auparavant. M.S.C., un habitant de Grand-Gaube, affirme avoir déjà eu des démêlés avec l'adolescent. *« Li ti vinn menas mwa devan mo laport avek zarm, me mo pa ti sorti. Mo ti res andan ek mo ti ferm mo laport. Mo ti mem dir li ki si li kontign azir koumsa, enn zour sa pou amene bann konsekans »*, raconte-t-il. Ces témoignages devront toutefois être vérifiés dans le cadre de l'enquête afin d'établir les faits avec précision.



Le Conseil des Religions appelle à agir sur les valeurs

Au-delà du drame de Poudre-d'Or, cette affaire relance les interrogations sur la prévention de la violence chez les jeunes. Le Conseil des Religions appelle à une mobilisation nationale autour de l'éducation civique et de la transmission des valeurs.

Pour son porte-parole, le père Philippe Goupille, les problèmes liés à la violence, aux drogues et aux difficultés auxquelles sont confrontées certaines familles ne peuvent être traités uniquement par des mesures répressives. *« Ces défis exigent une approche préventive, fondée sur l'éducation, la transmission des valeurs et le développement du caractère »*, souligne-t-il.

Selon lui, il est essentiel d'aider les jeunes à développer le sens des responsabilités, le respect d'autrui, l'empathie, la maîtrise de soi et l'esprit critique. Le Conseil souhaite ainsi l'introduction d'un programme structuré d'éducation civique dans les écoles afin de renforcer la citoyenneté, le respect de la diversité et le vivre-ensemble.

« Il faut comprendre ce qui se passe derrière le comportement »

Pour la psychologue Sapna Jageshar Mudhoo, il est important d'éviter de chercher une explication unique lorsqu'un adolescent est impliqué dans un acte de violence extrême. Selon elle, un passage à l'acte peut être lié à plusieurs facteurs qui s'accumulent au fil du temps : difficultés familiales, souffrance émotionnelle, exposition à la violence, isolement, difficultés à gérer la frustration ou encore impulsivité.

« Comprendre les mécanismes pouvant conduire à la violence ne signifie pas justifier les actes commis. Cela permet plutôt d'identifier plus tôt les situations à risque et de mieux accompagner les jeunes en difficulté.», explique-t-elle.
Le drame de Poudre-d'Or laisse une communauté endeuillée et pose une question qui dépasse ce seul fait divers : comment mieux entourer les jeunes, soutenir les familles et renforcer la prévention avant que des situations de tension ne basculent dans l'irréparable ?

Le Journal du Dimanche

Huit ans de cavale : un Mauricien condamné à 20 ans de prison à vie pour le meurtre de son patron

Il pensait avoir définitivement échappé à la justice en se réfugiant à Maurice. Mais huit ans après sa fuite, Michel Patrick Desalles a finalement été rattrapé par les autorités américaines. Extradé vers les États-Unis en 2025, il vient d'être condamné à une peine de 20 ans à la prison à vie pour le meurtre de son employeur, un bijoutier de Manhattan, mettant ainsi un terme à une cavale qui aura duré près d'une décennie.



Les faits remontent au 14 février 2017. Employé dans une bijouterie située à Tribeca, Michel Patrick Desalles s'en prend à son patron dans des circonstances d'une rare violence. Selon les éléments retenus par le tribunal, il étrangle Omid Gholian en serrant autour de son cou deux attaches en plastique (*« zip ties »*), provoquant sa mort. L'autopsie révèle également que la victime avait été violemment battue avant d'être tuée. Elle présentait notamment une importante blessure à la tête ainsi que de nombreuses ecchymoses au visage, témoignant de la brutalité de l'agression.

Une fuite organisée vers Maurice

À peine le crime commis, Michel Patrick Desalles met son plan à exécution. Environ trois heures après les faits, il achète un billet d'avion pour Maurice. Le soir même, il embarque à l'aéroport John F. Kennedy et quitte définitivement le territoire américain.

Le lendemain, les proches d'Omid



Gholian, inquiets de ne plus avoir de ses nouvelles, se rendent à la bijouterie accompagnés de policiers. Le magasin est fermé. Grâce à une clé remise aux enquêteurs, ces derniers pénètrent dans les locaux et découvrent le corps sans vie du commerçant à l'arrière de la boutique, les attaches en plastique toujours serrées autour de son cou. Les soupçons se portent immédiatement sur l'employé disparu. Mais celui-ci se trouve déjà à Maurice, où il restera pendant plusieurs années, hors de portée immédiate de la justice américaine.

Une coopération internationale décisive

L'enquête ne s'est toutefois jamais interrompue. Pendant près de huit ans, les procureurs de Manhattan ont poursuivi les démarches nécessaires afin d'obtenir le retour du suspect devant les tribunaux américains.Leurs efforts ont finalement abouti en 2025 avec l'arrestation de Michel Patrick Desalles à Maurice, suivie de son extradition vers les États-Unis. Cette opération a été rendue possible grâce à une étroite coopération entre le Bureau des affaires internationales du Département américain de la Justice, le U.S. Marshals Service, l'ambassade des États-Unis à Port-Louis, le Bureau de l'Attorney General de Maurice, la Mauritius Police Force ainsi que le bureau du procureur de Manhattan.

« Il n'est jamais trop tard pour obtenir justice »

Le 4 juin 2026, Michel Patrick Desalles a plaidé coupable de meurtre au deuxième degré devant la Cour suprême de l'État de New York. Deux mois plus tard, il a été condamné à une peine de 20 ans à la prison à vie. À l'issue du jugement, le procureur de Manhattan, Alvin L. Bragg Jr., a salué le travail des enquêteurs. *« Le prévenu a tout fait pour échapper à ses responsabilités après ce meurtre d'une extrême brutalité. Ses actes ont laissé des blessures profondes et durables à la famille et aux proches d'Omid Gholian. Il n'est jamais trop tard pour obtenir justice pour une victime d'homicide. »* Le magistrat a également rendu hommage aux policiers, aux enquêteurs et aux procureurs qui ont poursuivi ce dossier pendant près d'une décennie sans jamais renoncer, malgré la fuite du suspect à l'étranger.

L'affaire a été conduite par les procureures adjointes Julie Nobel et Elaine Ortyl, sous la supervision de Siobhan Carty et de Lisa DelPizzo, responsables de la division des procès du bureau du procureur de Manhattan. Pour la famille d'Omid Gholian, ce verdict ne pourra jamais effacer la douleur causée par la perte d'un père, d'un proche et d'un employeur. Il marque toutefois la fin d'une attente de huit années et apporte enfin une réponse judiciaire à un drame qui était resté, jusque-là, sans véritable épilogue.



Le Journal du Dimanche

L'EDB accélère sa transformation et parie sur l'économie de demain

L'Economic Development Board (EDB) passe à la vitesse supérieure. À l'issue de ses réunions la semaine derniere, son conseil d'administration a validé une série de décisions stratégiques destinées à accélérer les investissements, stimuler les exportations et moderniser l'environnement des affaires. À travers une feuille de route ambitieuse alignée sur les mesures du Budget 2026-2027, l'institution entend renforcer l'attractivité de Maurice auprès des investisseurs, soutenir les secteurs à fort potentiel et faire du pays une économie davantage tournée vers l'innovation, les nouvelles technologies et la compétitivité internationale.

Rs 125 milliards d'investissements visés

Le plan d'action adopté pour l'exercice financier 2026-2027 repose sur 28 initiatives prioritaires regroupant plus de 200 actions concrètes. Les ambitions sont élevées : attirer entre Rs 38 et 40 milliards d'investissements directs étrangers (IDE), mobiliser Rs 125 milliards d'investissements privés et porter les exportations de biens et de services à plus de Rs 495 milliards. L'EDB souhaite également hisser Maurice parmi les dix économies les mieux classées dans le nouveau rapport *« B-READY »* de la Banque mondiale. Pour atteindre ces objectifs, l'organisme prévoit d'améliorer davantage le climat des affaires, d'accélérer la digitalisation des services publics, de renforcer les pratiques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) et d'offrir une plus grande prévisibilité réglementaire aux investisseurs.

Les secteurs d'avenir au cœur de la stratégie

L'EDB mise sur plusieurs secteurs considérés comme les futurs moteurs de la croissance. Les services financiers, la gestion de patrimoine, l'économie bleue, l'agro-industrie, la sécurité alimentaire, les sciences de la vie, la santé, l'économie numérique, l'innovation et l'industrie manufacturière de haute technologie bénéficieront de réformes ciblées, de campagnes internationales de promotion et de nouveaux partenariats. L'objectif est de diversifier davantage l'économie tout en attirant des investissements à plus forte valeur ajoutée.

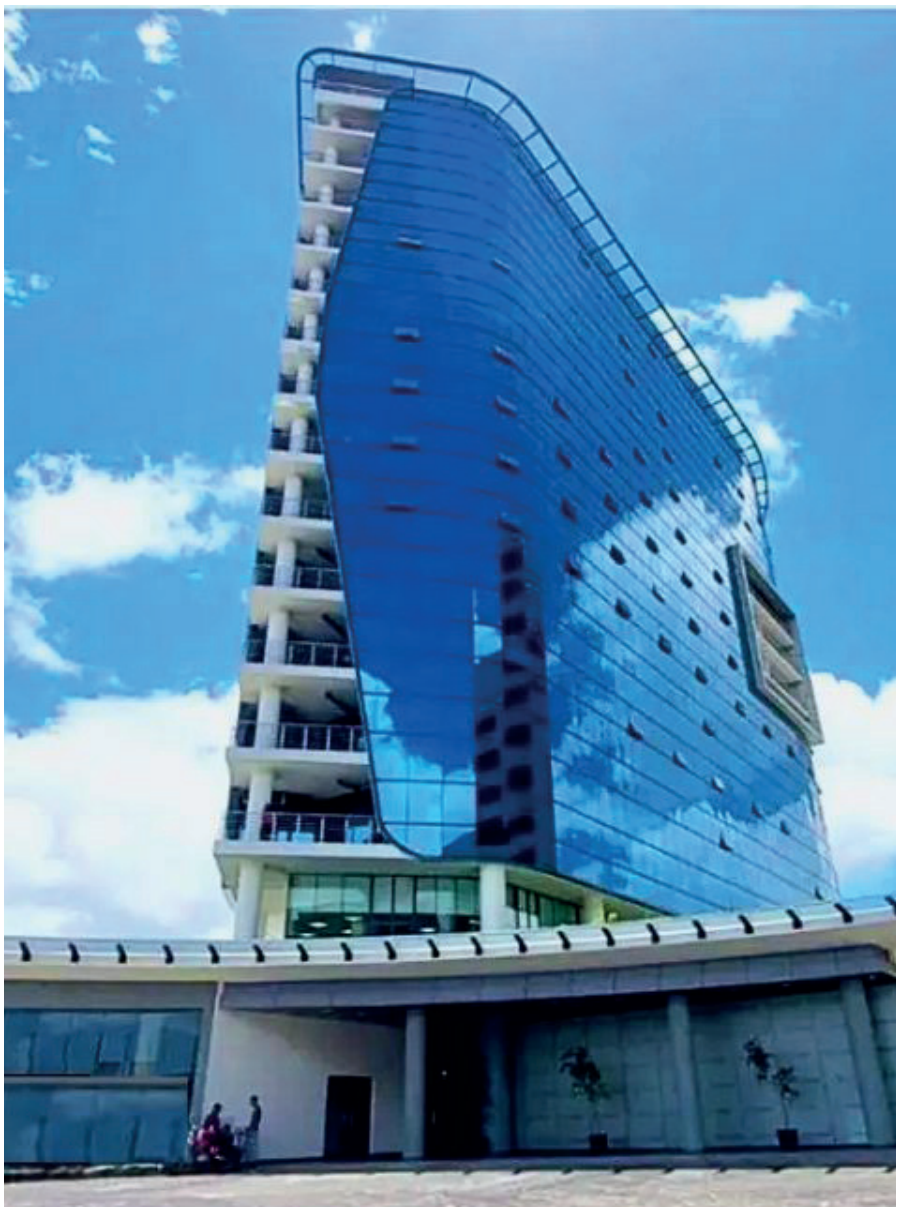
Et afin de renforcer sa présence sur la scène internationale, l'EDB participera à plusieurs grands rendez-vous économiques, notamment le US-Africa Business Summit prévu en décembre 2026 ainsi que les préparatifs du Sommet Union européenne-Afrique de 2027. Des missions économiques ciblées seront également organisées dans les domaines des services financiers, des TIC, de la santé, de l'éducation et de l'économie bleue. Autre nouveauté : le lancement de la plateforme E-Diaspora, destinée à connecter au moins 3 000 Mauriciens établis à l'étranger afin qu'ils puissent contribuer aux investissements, au mentorat et au développement de nouvelles entreprises.

L'intelligence artificielle devient un nouvel axe stratégique

Parmi les principales réformes figure la création du AI City Scheme, un dispositif destiné à attirer les entrepreneurs spécialisés dans l'intelligence artificielle, les entreprises technologiques et les investisseurs dans les industries numériques de pointe. En parallèle, le futur Business Facilitation Bill introduira le principe du Silent Agreement, permettant de réduire les délais administratifs pour certains projets. L'EDB mène également une révision complète des permis et licences afin de supprimer les obstacles bureaucratiques qui freinent les investissements.

Santé et industrie du cinéma également soutenues

Le conseil d'administration a donné son feu vert à deux nouveaux projets dans les secteurs des soins infirmiers et des établissements destinés aux personnes âgées. Ces investissements s'inscrivent dans la stratégie visant à faire de Maurice un futur pôle régional des services de santé. L'économie créative bénéficie également d'un coup d'accélérateur. Trois productions cinématographiques ont été approuvées dans le cadre du



Film Rebate Scheme : If I Can Fly, Another Name for Love et Guddan Gupta Tumse. Ces tournages devraient générer des emplois et renforcer la visibilité internationale de Maurice comme destination cinématographique.

Cap sur l'Afrique

L'EDB intensifie aussi son offensive sur le continent africain. Une mission multisectorielle est prévue en Éthiopie, en Tanzanie et au Kenya en septembre prochain afin de promouvoir les secteurs de l'éducation, des technologies numériques et des services financiers. Un partenariat avec Madagascar sera également lancé dans le cadre du programme SheTrades Hub-to-Hub, destiné à soutenir les entreprises dirigées par des femmes et à renforcer la coopération économique régionale.

Le conseil a fait le point sur l'avancement des grands projets d'investissement. Cinq projets totalisant Rs 13,7 milliards ont été débloqués ces deux derniers mois, tandis que quinze autres, représentant Rs 15,9 milliards, poursuivent actuellement leurs démarches administratives avec l'accompagnement de l'EDB.

Les permis de travail réformés pour attirer les talents

Enfin, l'EDB poursuit la modernisation du système des Occupation Permits. Les demandes sont passées de 3 710 en 2018 à 10 550 en 2025, preuve de l'intérêt grandissant des investisseurs et des professionnels étrangers. Les nouvelles réformes simplifieront les catégories de permis, renforceront les critères d'éligibilité et créeront un nouveau Technical Occupation Permit afin de répondre aux besoins des secteurs stratégiques en compétences spécialisées. À travers cette série de mesures, l'EDB affiche une ambition claire : accélérer les investissements, créer des emplois qualifiés, stimuler les exportations et renforcer la compétitivité de Maurice.

Le Journal du Dimanche

Revenus en espèces : la MRA passe à l'offensive contre les dissimulations fiscales

La Mauritius Revenue Authority (MRA) hausse le ton face aux opérateurs économiques qui imposent le paiement en espèces à leurs clients. Dans un communiqué c ette semaine , l'organisme fiscal indique avoir été informé que plusieurs professionnels, notamment des avocats, médecins, comptables ou encore des éducateurs dispensant des cours particuliers, insisteraient pour être réglés en cash. La MRA rappelle que toute transaction doit être correctement enregistrée et que l'intégralité des revenus doit être déclarée au fisc.



Le message est sans ambiguïté. Accepter un paiement en espèces, lorsqu'il reste dans les limites autorisées par la loi, n'est pas en soi illégal. En revanche, utiliser le cash pour dissimuler une transaction ou soustraire des revenus à l'impôt constitue une infraction susceptible d'entraîner des poursuites pénales.

La MRA précise que tous les opérateurs économiques sont tenus d'enregistrer et de déclarer l'intégralité de leurs revenus, que le règlement ait été effectué en espèces, par carte bancaire, par virement ou par tout autre moyen. Cette obligation concerne également les déclarations relatives à la TVA lorsque celle-ci est applicable.

Avocats, médecins, comptables et cours particuliers dans le viseur

Dans son communiqué, la MRA cite plusieurs catégories de professionnels parmi lesquelles les law practitioners, les médecins, les comptables ainsi que les éducateurs proposant des cours particuliers.

L'administration fiscale semble ainsi vouloir s'attaquer à une pratique où le paiement en espèces pourrait faciliter la non-déclaration d'une partie des revenus. Elle prévient que toute personne qui omet délibérément d'enregistrer et de déclarer un revenu imposable, une transaction soumise à la TVA ou toute autre information requise par les lois fiscales commet une infraction. Les contrevenants s'exposent ainsi à des poursuites pénales.

Parallèlement, l'organisme fiscal invite les consommateurs à privilégier, autant que possible, les moyens de paiement permettant une meilleure traçabilité : cartes de crédit ou de débit, portefeuilles électroniques, internet banking ou mobile banking. La MRA recommande également aux consommateurs de toujours réclamer un reçu après un paiement, y compris lorsqu'il est effectué en espèces. Selon l'organisme, cette pratique favorise la transparence des transactions et contribue au respect des obligations fiscales.

Mais l'avertissement va plus loin. Le public est directement appelé à signaler les situations dans lesquelles un opérateur refuse de délivrer un reçu tout en insistant pour être payé en espèces. Un système de gestion des plaintes est disponible à cet effet auprès de la MRA.

Le cash n'est pas interdit, sa dissimulation l'est

La nuance apportée par la MRA est importante : le communiqué ne signifie pas que les paiements en espèces deviennent interdits. Ils demeurent autorisés lorsqu'ils respectent les seuils prévus par la législation. Ce que l'administration fiscale entend combattre, c'est surtout le cash non déclaré et l'absence de traces comptables permettant de vérifier les revenus réellement perçus.À travers cette mise en garde, la MRA envoie donc un signal aux professionnels, mais également aux consommateurs : payer en espèces ne dispense jamais celui qui reçoit l'argent de déclarer la transaction au fisc.

Arnaques sur le Web : de fausses offres financières circulent au nom de MUA

La Mauritius Union Assurance (MUA) tire la sonnette d'alarme face à une recrudescence de tentatives d'escroquerie utilisant frauduleusement son nom et son identité. De faux sites internet, des profils sur les réseaux sociaux ainsi que des messages envoyés par SMS ou WhatsApp seraient utilisés pour approcher des particuliers et leur proposer notamment des opportunités d'investissement fictives.

Dans un communiqué, MUA indique avoir constaté avec préoccupation que son identité est utilisée illégalement afin de tromper des clients et des membres du public. Les fraudeurs chercheraient notamment à convaincre leurs victimes d'investir dans des dispositifs présentés comme étant liés à la compagnie d'assurance.
MUA condamne fermement ces pratiques et précise qu'elle n'est aucunement associée à ces communications ou activités. Les autorités compétentes ont également été informées de la situation et la compagnie affirme qu'elle collaborera à toute enquête qui pourrait être menée.

Face à cette menace, MUA appelle le public à redoubler de vigilance. La compagnie met particulièrement en garde contre les sites internet et profils frauduleux affichant son logo ou utilisant son identité. Elle attire aussi l'attention sur des SMS et messages WhatsApp trompeurs proposant des services d'assurance, des produits financiers ou des investissements en utilisant abusivement son nom.

Autre point sensible : les demandes d'informations personnelles. Les internautes sont invités à ne jamais communiquer leurs identifiants, mots de passe ou coordonnées bancaires à travers les réseaux sociaux, SMS, WhatsApp ou lors d'appels téléphoniques suspects. Il est également recommandé de ne pas ouvrir de liens douteux pouvant rediriger vers des sites non officiels ou des formulaires destinés à récupérer des données confidentielles.

MUA insiste sur la nécessité de vérifier systématiquement l'authenticité de toute demande avant d'effectuer une transaction ou de transmettre des informations sensibles. La compagnie rappelle que ses informations officielles, promotions et actualités sont diffusées uniquement à travers ses propres canaux de communication et ses plateformes numériques officielles. Les clients qui découvrent un faux compte, un site suspect ou reçoivent une communication douteuse sont encouragés à les signaler à MUA ainsi qu'aux autorités concernées.

Le Journal du Dimanche

Accès au littoral à L'Escalier : la polémique enfle autour de Bassin Carangue et Bassin Pirogue

Quelques semaines après que le ministre du Logement et des Terres, Shakeel Mohamed, a réaffirmé sa volonté de garantir les accès publics au littoral, un nouveau dossier ravive les tensions à L'Escalier. Des habitants et la plateforme Aret Kokin Nu Laplaz dénoncent une atteinte à un accès historique vers Bassin Carangue et Bassin Pirogue, tandis qu'ER Agri affirme agir dans le respect de ses droits de propriétaire et assure avoir maintenu un passage vers la côte. Entre préservation des usages traditionnels, protection de la propriété privée et accès au domaine côtier, les positions restent diamétralement opposées. Une chose est sûre : le débat sur l'accès au littoral ne fait que commencer.



Face à cette situation qui suscite de nombreuses interrogations, la plateforme Aret Kokin Nu Laplaz a saisi le ministre du Logement et des Terres, Shakeel Mohamed, à travers une lettre officielle. Elle l'invite à intervenir sur ce qu'elle considère comme une menace pesant sur l'accès historique au littoral de Bassin Carangue et Bassin Pirogue. Cette démarche fait suite à une vidéo transmise par un habitant de la région, dans laquelle celui-ci exprime ses inquiétudes concernant l'installation de clôtures autour de certains terrains situés entre le village et le littoral.



Selon la plateforme, les habitants de L'Escalier fréquentent depuis plusieurs générations cette partie de la côte pour la pêche, les sorties en famille, les loisirs ou encore pour maintenir ce lien particulier que les communautés côtières entretiennent avec la mer. Pour Aret Kokin Nu Laplaz, cet accès représente davantage qu'un simple passage. Il fait partie de l'histoire et de l'identité du village et doit être préservé face aux transformations progressives des usages fonciers dans cette région.

La plateforme affirme que le passage traditionnel utilisé par les habitants est aujourd'hui interrompu et que l'accès restant possible passe notamment par un chemin d'irrigation qui, selon elle, n'est pas adapté aux usages du public. Elle estime que cette situation pourrait entraîner progressivement une perte d'accès au littoral.

Dans son courrier au ministre, la plateforme Aret Kokin Nu Laplaz demande notamment la création d'un corridor d'accès public permanent reliant la route principale au littoral de Bassin Carangue et Bassin Pirogue. Elle souhaite également que les principaux accès publics de cette portion de côte soient identifiés et sécurisés avant toute nouvelle transformation du territoire.

La plateforme insiste aussi sur l'importance de préserver la vocation première des Pas Géométriques, qui doivent rester accessibles au public et protégés contre des aménagements susceptibles de limiter leur usage.

ER Agri apporte des précisions

Face aux réactions suscitées sur les réseaux sociaux, ER Agri indique que les terrains concernés comprennent une parcelle privée ainsi qu'une parcelle louée à bail avec l'État mauricien destinée au pâturage.

ER Agri explique vouloir développer ses activités d'élevage de bétail dans cette région. Dans ce contexte, des clôtures ont été installées afin d'assurer la sécurité des animaux, tandis que des travaux de remise en état et de préparation des terrains ont été entrepris.L'entreprise précise que ces interventions ont été réalisées après consultation des autorités compétentes et qu'elles répondent également à un problème récurrent de dépôts illégaux d'ordures et de déchets sur les lieux.



Concernant l'accès au littoral, ER Agri affirme qu'il n'existe pas de voie publique traversant ces terrains. Selon la compagnie, le passage existant était un passage privé dont l'utilisation par le public était autorisée dans un esprit de bon voisinage. Elle indique toutefois avoir aménagé un nouveau passage privé afin de maintenir l'accès à Bassin Carangue, Bassin Pirogue ainsi qu'au crématorium situé sur la propriété privée.



La nécessité d'une réflexion globale sur l'avenir du littoral sud

Après avoir pris connaissance de la position d'ER Agri, Aret Kokin Nu Laplaz a indiqué vouloir poursuivre le dialogue avec la compagnie. La plateforme reconnaît que les terrains concernés sont privés, mais estime que la question essentielle concerne la manière dont les changements affectant des lieux fréquentés depuis longtemps sont réalisés.

Elle appelle ainsi à une reprise des discussions avec ER Agri, le Conseil de Village et les habitants afin que les usages historiques et les préoccupations de la communauté soient pleinement pris en compte. Pour Aret Kokin Nu Laplaz, cette situation illustre un enjeu plus large concernant l'avenir du littoral sud. La plateforme défend depuis plusieurs années l'idée d'un Sentier du Littoral de Gris-Gris à La Cambuse, avec une approche intégrant les villages, leur patrimoine naturel et leur identité.

Le Journal du Dimanche

Réforme des pensions : les syndicats interpellent le Président et réclament le gel de son assentiment

La Platform Komun Syndikal sollicite une rencontre urgente avec Dharam Gokhool

La réforme des pensions franchit désormais les portes de la State House. Dans une lettre adressée au Président de la République, Dharam Gokhool, la Platform Komun Syndikal lui demande de ne pas accorder, dans l'immédiat, son assentiment aux dispositions du Finance Bill touchant à la pension de retraite. Les syndicats réclament également une rencontre urgente avec le chef de l'État et souhaitent que le texte soit réexaminé par l'Assemblée nationale.



Dans sa correspondance, la Platform Komun Syndikal fait part de sa *« profonde préoccupation »* face aux mesures proposées par le gouvernement concernant la Basic Retirement Pension (BRP). Elle conteste notamment les changements apportés au versement de la pension à partir de 60 ans ainsi que le relèvement progressif de l'âge d'éligibilité à la pension jusqu'à 65 ans à compter de 2029.

Pour les organisations syndicales réunies au sein de la plateforme, ces changements vont bien au-delà d'une simple réforme du système de retraite. Ils constitueraient une modification majeure du *« contrat social »* mauricien et remettraient en question l'un des piliers historiques de l'État-providence. *« Le droit de bénéficier de la Basic Retirement Pension à l'âge de 60 ans représente depuis plusieurs décennies un engagement national en faveur de la justice sociale, de la solidarité et de la dignité des citoyens après une vie de travail et de contribution au développement du pays »*, souligne Atma Shanto dans la lettre adressée au Président.

Les syndicats attirent particulièrement l'attention sur la situation des travailleurs évoluant dans des secteurs difficiles ou physiquement exigeants. Selon eux, certains salariés pourraient ne pas être en mesure de poursuivre une activité professionnelle jusqu'à l'âge de 65 ans.Au-delà des conséquences financières, la Platform Komun Syndikal estime que la réforme soulève des questions fondamentales d'équité sociale, de cohésion nationale et d'avenir du système de protection sociale.

Un appel direct au Président

Dans sa lettre, la plateforme invoque également le rôle constitutionnel du Président de la République et demande à Dharam Gokhool d'examiner attentivement les implications constitutionnelles, sociales et humaines des dispositions contestées.

Atma Shanto sollicite ainsi du chef de l'État qu'il n'accorde pas son assentiment au texte dans l'immédiat, le temps de recevoir une délégation de la Platform Komun Syndikal pour une rencontre urgente.

Les syndicats souhaitent également que le Président exerce, dans les limites des pouvoirs que lui confère la Constitution, les prérogatives dont il dispose afin que les dispositions contestées puissent faire l'objet d'un nouvel examen par l'Assemblée nationale.

La Platform Komun Syndikal affirme enfin espérer que son appel sera considéré avec toute l'attention requise, compte tenu des conséquences que cette réforme pourrait avoir sur les générations actuelles et futures.

Workfare Programme : Reza Uteem justifie la suspension des allocations aux saisonniers

Une semaine après la mobilisation d'une centaine de travailleurs saisonniers du secteur cannier devant l'Hôtel du Gouvernement, le ministre du Travail, Reza Uteem, s'explique sur la suspension du versement de l'allocation du Workfare Programme. Une situation dont *Le Journal du Dimanche* avait fait état dans son édition de la semaine dernière.

La colère des travailleurs saisonniers du secteur cannier avait été mise en lumière dans nos colonnes la semaine dernière. Une trentaine d'entre eux avaient manifesté devant l'Hôtel du Gouvernement pour contester la suspension de leur allocation sous le Workfare Programme et réclamer une révision de la décision.

Le ministre du Travail, Reza Uteem, est depuis revenu sur le dossier. Il explique que la décision est liée au statut particulier de ces employés, qui travaillent généralement pendant environ six mois dans le cadre de contrats à durée déterminée. Selon le ministre, la question a fait l'objet de consultations avec le State Law Office, notamment à la suite d'un litige impliquant Omnicane et les autorités. C'est sur la base de l'interprétation des dispositions légales en vigueur que le versement de l'allocation aux travailleurs concernés a été suspendu.

Le dossier a également trouvé un écho au Parlement. Lors de l'ajournement des travaux, la députée Joanna Bérenger avait interpellé le ministre du Travail sur la situation de ces travailleurs saisonniers. Elle avait notamment demandé aux autorités de reconsidérer leur position. Pour les employés concernés, l'enjeu reste désormais de savoir si cette décision sera maintenue ou si une solution pourra être trouvée pour ces travailleurs qui se retrouvent sans cette allocation durant leur période d'inactivité.



Le Journal du Dimanche

Élevage porcin : le gouvernement promet une refonte du secteur, les éleveurs réclament des actes

Après des années de difficultés, l'élevage porcin pourrait enfin connaître un nouveau départ. Réunis avec plusieurs ministres, les éleveurs ont exposé leurs nombreuses doléances au gouvernement, qui promet désormais une modernisation du secteur conciliant rentabilité, santé publique et protection de l'environnement. Si les annonces sont bien accueillies, les professionnels attendent surtout des mesures concrètes.



Le gouvernement entend donner un nouveau souffle à la filière porcine. Réunis dans le cadre du comité sur l'élevage porcin, les représentants des éleveurs ont pu échanger directement avec plusieurs membres du gouvernement sur les défis qui freinent le développement du secteur.

Présidant la rencontre, la vice-Première ministre et ministre de l'Égalité des genres Marie Arianne Navarre-Marie, a réaffirmé la volonté de l'État de moderniser l'ensemble de la filière. *« Le gouvernement est déterminé à moderniser tous les secteurs, y compris l'élevage porcin, tout en trouvant le juste équilibre entre modernisation, santé publique et protection de l'environnement »*, a-t-elle déclaré.

Les discussions ont porté sur les principaux obstacles rencontrés par les éleveurs : le coût élevé des aliments pour animaux, les difficultés d'importation des matières premières, la relocalisation des sites d'élevage, l'amélioration des infrastructures, la gestion du drainage et des déchets, la commercialisation de la viande porcine, les cartes de planteurs, ainsi que les baux et leur transfert.

La vice-Première ministre a annoncé que l'ensemble des propositions formulées lors de cette réunion sera transmis au Conseil des ministres, accompagné des recommandations du comité interministériel présidé par le ministre du Logement et des Terres ainsi que du groupe de travail du ministère de l'Agro-industrie. Les coopératives et les éleveurs sont également invités à soumettre un mémorandum complémentaire avant le 15 septembre.

Les éleveurs veulent des résultats

Si la rencontre a été saluée, plusieurs éleveurs ont rappelé que leurs revendications ne datent pas d'hier. *« Nous apprécions que le gouvernement nous écoute enfin. Mais cela fait des années que nous parlons des mêmes problèmes. Aujourd'hui, nous avons besoin de décisions rapides et de solutions concrètes »*, a confié un éleveur présent à la réunion.

Un autre producteur souligne que le prix des aliments pour animaux pèse lourdement sur la rentabilité des exploitations. *« Nos coûts augmentent sans cesse alors que nos marges diminuent. Sans un meilleur accompagnement, beaucoup de petits éleveurs risquent d'abandonner leur activité. »* Les professionnels réclament également une meilleure organisation de la filière afin de sécuriser les débouchés commerciaux et de favoriser davantage la production locale.

Transformer les déchets en énergie

Parmi les projets annoncés figure un programme pilote de valorisation énergétique des déchets porcins. Le Junior Minister Gilles Fabrice David a indiqué qu'un projet de transformation des déchets en énergie sera testé pendant 30 jours en septembre prochain à St Martin Phase I. En cas de succès, l'initiative sera étendue aux sites de St Martin Phase II et de Bassin Requin. Les ministres Rajesh Bhagwan et Arvin Boolell ont, pour leur part, insisté sur la nécessité de développer une gestion durable des déchets tout en apportant des solutions réalistes aux préoccupations des éleveurs.

Autre piste évoquée : le renforcement des débouchés commerciaux. La Junior Minister du Tourisme, Marie Anabelle Andelana Savabaddy, a indiqué que des discussions sont en cours afin d'accroître la présence de viande porcine produite localement dans les établissements hôteliers. Pour les éleveurs, cette ouverture vers le secteur touristique représente une opportunité importante de soutenir la production nationale, à condition que les engagements annoncés se traduisent rapidement par des actions concrètes sur le terrain.

Énergie solaire : le CEB offre des kits photovoltaïques à 1 000 familles vulnérables

Le Central Electricity Board (CEB) lancera, à partir de cette semaine, la remise officielle des premiers kits solaires photovoltaïques aux familles bénéficiaires. Une cérémonie est prévue le mercredi 12 août 2026 afin de transférer la propriété des installations déjà posées sur les toitures de certains ménages. Cette initiative concrétise une mesure phare du Budget 2026-2027, qui prévoit le don de 1 000 kits photovoltaïques solaires à des foyers vulnérables à travers le pays. L'objectif est de réduire leur facture d'électricité tout en favorisant le recours aux énergies renouvelables

Grâce à ces équipements, ces familles pourront produire une partie de leur propre énergie et bénéficier d'une réduction de leur facture mensuelle d'électricité, tout en participant davantage à la transition énergétique . Cette mesure vise également à renforcer l'aspect inclusif de la politique gouvernementale en matière d'énergies renouvelables, en permettant aux ménages les plus vulnérables d'avoir accès aux bénéfices de l'énergie solaire.



La première phase de cette initiative concernera environ 100 ménages bénéficiaires, qui deviendront officiellement propriétaires des installations photovoltaïques déjà mises en place sur leurs résidences. À travers ce programme, le CEB contribuera à une transition énergétique plus équitable, tout en soutenant les efforts nationaux visant à accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique du pays.

Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 09 AU 15 AOÛT 2026

Lotissement Pierrefonds II : des centaines d'acquéreurs se ruent sur les terrains de Medine

Actionnaires, employés puis grand public : la commercialisation du Lotissement Pierrefonds Phase II a démarré sur les chapeaux de roue. Depuis le 4 août, des centaines de personnes se rendent au centre de vente aménagé par KDA Geosystems afin de tenter d'acquérir l'un des 1 861 terrains proposés par le groupe Medine. L'attractivité du projet, son emplacement stratégique et le principe du « premier arrivé, premier servi » ont entraîné une forte affluence dès les premiers jours.



Des files d'attente dès l'ouverture des ventes

Ils étaient nombreux à patienter pendant plusieurs heures, avec l'espoir de repartir avec un terrain. Depuis l'ouverture de la commercialisation du Lotissement Pierrefonds Phase II, les files d'attente se succèdent au centre de vente mis en place par KDA Geosystems.

Après une première phase réservée aux actionnaires de Medine, petits comme grands, ainsi qu'aux employés du groupe, les ventes ont été ouvertes au grand public. Une étape qui a rapidement suscité un fort intérêt pour ce projet immobilier situé entre le centre et l'ouest du pays. Dès les premières heures de la journée, plusieurs acheteurs potentiels avaient fait le déplacement afin d'augmenter leurs chances d'obtenir l'un des lots disponibles.

1 789 lots résidentiels et 72 lots commerciaux proposés

Au total, 1 789 lots résidentiels et 72 lots commerciaux sont proposés dans le cadre du Lotissement Pierrefonds Phase II, un développement d'environ 125 hectares réalisé par KDA Geosystems pour le compte du groupe Medine. La commercialisation a débuté le 4 août selon le principe du *« premier arrivé, premier servi »*. Les demandes sont traitées suivant l'ordre d'arrivée, avec les différentes étapes de vérification nécessaires avant la finalisation des acquisitions.

Pensé comme un développement résidentiel et commercial moderne, le Lotissement Pierrefonds Phase II propose des infrastructures aux standards actuels, avec des espaces verts aménagés et un environnement conçu pour favoriser un cadre de vie paisible.

Le projet comprend notamment des routes asphaltées, des trottoirs, un réseau d'approvisionnement en eau potable, l'électricité, ainsi que des systèmes d'évacuation des eaux pluviales. Des espaces verts paysagers ont également été intégrés afin de créer un environnement harmonieux.Les terrains résidentiels proposés varient entre 336 m² et 1 782 m², avec des prix débutant à partir de Rs 25 500 par toise, offrant aux acquéreurs la possibilité de construire leur habitation dans un environnement combinant nature et modernité.

L'un des principaux atouts du projet demeure son emplacement stratégique. Le lotissement bénéficie d'un accès direct à la route de Palma (B2) ainsi qu'au bypass La Vigie–Flic-en-Flac, reliant plus facilement Curepipe à Flic-en-Flac. Sa proximité avec des pôles majeurs comme Ébène Cybercity, les centres commerciaux, les écoles et les universités constitue également un avantage pour les futurs résidents.

Trois catégories de développement

Le Lotissement Pierrefonds Phase II comprend plusieurs composantes. La zone résidentielle non clôturée s'étend sur environ 55 hectares et comprend 977 lots. Ces terrains offrent une superficie moyenne d'environ 100 toises et bénéficient de vues sur les montagnes. Des constructions de type Ground + 1y sont autorisées.

Une zone résidentielle clôturée (*« gated community »*) est également prévue sur environ 63 hectares, comprenant 812 lots. Cet espace propose un accès sécurisé, des aménagements paysagers et un syndic chargé de veiller au respect des normes de construction ainsi qu'à la gestion des services communs. Les 72 lots commerciaux et résidentiels, répartis sur environ 7 hectares, sont situés en bordure de la route principale afin d'assurer une meilleure visibilité aux activités économiques. Les bâtiments pourront atteindre jusqu'à trois niveaux.

Malgré la forte affluence, les opérations se sont déroulées dans un cadre structuré. Un parcours d'accueil a été mis en place afin d'accompagner les visiteurs à chaque étape. Une présentation audiovisuelle permettait également aux acquéreurs potentiels de prendre connaissance des modalités d'achat, des critères d'éligibilité ainsi que des procédures de vérification d'identité (KYC), avant la finalisation de leur demande.
KDA Geosystems dément des allégations sur les réseaux sociaux

Par ailleurs, KDA Geosystems a tenu à démentir des allégations circulant sur les réseaux sociaux selon lesquelles une préférence aurait été accordée à certains promoteurs, qui revendraient ensuite les terrains à des prix plus élevés aux Mauriciens.

La société rassure les potentiels acquéreurs sur la transparence du processus de commercialisation. KDA Geosystems a notamment réaffirmé que les ventes sont réalisées selon les modalités annoncées, dans le respect du principe du *« premier arrivé, premier servi »*, et que les demandes sont traitées suivant les procédures établies.





Le Journal du Dimanche

Yoga : l'OMS en fait un nouvel allié pour bien vieillir

De l'Inde, son berceau historique, jusqu'à Maurice, le yoga séduit de plus en plus de personnes qui cherchent à préserver mobilité, équilibre et sérénité avec l'âge. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) vient d'ailleurs de remettre cette pratique millénaire au premier plan en consacrant la Journée internationale du yoga 2026 au thème du *« yoga pour un vieillissement en bonne santé »*. Derrière les postures et la respiration se dessine une autre approche du vieillissement : rester actif pour conserver le plus longtemps possible son autonomie.



Vieillir ne signifie pas nécessairement renoncer au mouvement. C'est précisément le message que l'Organisation mondiale de la Santé veut faire passer alors que l'allongement de l'espérance de vie transforme progressivement les sociétés. En juin 2026, l'OMS a mis particulièrement en avant le yoga dans le cadre du vieillissement en bonne santé. L'organisation souligne que l'association de mouvements doux, d'exercices respiratoires et de pleine conscience peut contribuer à entretenir l'équilibre, la souplesse, la force et la mobilité, autant de capacités essentielles pour demeurer actif et indépendant en avançant en âge.

Le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, résume cette philosophie en expliquant que l'objectif, alors que les populations vivent plus longtemps, est d'avoir non seulement davantage d'années, mais surtout de meilleures années de vie. Pour lui, le yoga peut y contribuer par ses mouvements doux, la respiration et la pleine conscience.

En Inde, une pratique qui traverse les générations

Impossible de parler de yoga sans revenir à l'Inde. Né il y a plus de deux millénaires, le yoga s'est progressivement transformé en phénomène mondial. Son nom trouve son origine dans le sanskrit yuj, qui renvoie à l'idée d'union. Aujourd'hui, des centaines de millions de personnes le pratiquent à travers le monde.

En Inde, il n'est pas rare de voir, tôt le matin, des groupes pratiquer dans les parcs et les espaces publics. Parmi les pratiquants âgés, le discours revient souvent : il ne s'agit plus de rechercher la performance, mais de conserver ce que le temps peut progressivement fragiliser.

« À notre âge, l'objectif n'est pas de réussir les postures les plus difficiles. Nous voulons pouvoir nous lever facilement, marcher, garder notre équilibre et continuer nos activités quotidiennes », résume ainsi un témoignage représentatif de cette philosophie très présente chez les yogis seniors.

Cette conception rejoint directement celle de l'OMS. Pour les personnes âgées, l'organisation insiste particulièrement sur les activités travaillant l'équilibre fonctionnel et le renforcement musculaire afin de maintenir les capacités physiques et de réduire le risque de chute.

Une culture du bien-être qui ne cesse de prendre de l'ampleur

Cette culture du yoga a depuis longtemps franchi l'océan Indien. À Maurice, cours collectifs, séances privées et pratiques en plein air attirent des publics de tous âges. Chez les plus de 50 ans, les motivations sont souvent très différentes de celles des jeunes sportifs. Certains viennent chercher davantage de souplesse, d'autres souhaitent rester actifs sans imposer des impacts importants à leurs articulations. D'autres encore apprécient avant tout le travail sur la respiration et la détente. *« Avec les années, on comprend qu'il ne faut pas forcément aller plus vite ou plus fort. Il faut surtout continuer à bouger »*, résume Deepak Deeal un pratiquant habitué aux séances douces.

Madvee Birjmohun, pratiquante décrit une sensation fréquemment rapportée : *« Après une séance, je ressens davantage de légèreté. Je bouge mieux et je suis aussi plus calme. Pour moi, le yoga est devenu un rendez-vous avec mon corps. »* Des témoignages qui font écho aux bénéfices étudiés par la recherche scientifique. L'OMS évoque notamment des effets positifs mesurables sur la force, la flexibilité, le stress et l'anxiété, tandis que des travaux explorent également son intérêt potentiel pour la mémoire et le déclin cognitif.

L'équilibre, un enjeu majeur après 50 ans

L'un des intérêts du yoga réside précisément dans le travail simultané de plusieurs capacités physiques. Tenir une posture sollicite les muscles stabilisateurs. Passer progressivement d'une position à une autre demande coordination et contrôle. Les exercices respiratoires ajoutent une dimension de concentration et de relaxation.

Avec l'âge, cet ensemble peut devenir particulièrement intéressant. L'OMS recommande d'ailleurs aux adultes de pratiquer chaque semaine 150 à 300 minutes d'activité physique d'intensité modérée, ou l'équivalent en activité plus intense. À partir de 65 ans, elle recommande également des activités variées mettant l'accent sur l'équilibre fonctionnel et la force au moins trois jours par semaine.

Le yoga peut donc faire partie de cette stratégie, mais il ne doit pas nécessairement remplacer la marche, la natation, le vélo ou le renforcement musculaire. L'OMS conseille au contraire de varier les activités et cite explicitement la marche, le jardinage, la natation, l'aérobic, le yoga et le cyclisme parmi les possibilités pour rester actif plus tard dans la vie.

C'est peut-être là que réside sa principale force : le yoga peut être adapté.



Le Journal du Dimanche

Wakashio : six ans après, les leçons d'une catastrophe qui aurait pu être évitée

Le naufrage du MV Wakashio demeure la pire catastrophe écologique de l'histoire récente de Maurice. Six ans après, les séquelles sont toujours visibles sur le littoral, tandis que les responsabilités continuent d'alimenter les débats. Entre erreurs humaines, défaillances institutionnelles et bataille judiciaire, retour sur un drame qui a profondément marqué le pays.



Le 25 juillet 2020 restera gravé dans la mémoire collective. Ce jour-là, le vraquier japonais MV Wakashio, long de près de 300 mètres et transportant environ 3 800 tonnes de fioul lourd ainsi que 200 tonnes de diesel, s'échouait sur le récif de Pointe-d'Esny, au sud-est de Maurice, après avoir quitté la Chine en direction du Brésil. Ce qui apparaissait d'abord comme un simple accident maritime allait rapidement se transformer en la plus grave catastrophe environnementale jamais connue par le pays.

Pendant près de deux semaines, les autorités espéraient éviter le pire. Mais le 6 août 2020, sous l'effet de la houle et des conditions météorologiques, la coque du navire se fissure. Près de 1 000 tonnes d'hydrocarbures se déversent alors dans le lagon, souillant les eaux turquoise de Pointe-d'Esny, Blue Bay et des kilomètres de côtes.

Une succession d'erreurs humaines

Pendant longtemps, les circonstances exactes du naufrage ont alimenté les spéculations. Aujourd'hui, les conclusions de la Cour d'Investigation lèvent une grande partie du voile. Le rapport est sans équivoque : aucune panne mécanique n'est à l'origine de l'échouement. La catastrophe résulte essentiellement d'une succession d'erreurs humaines.

Le capitaine et son officier de quart auraient été distraits, cherchant notamment du réseau téléphonique tout en consommant de l'alcool durant leur quart. La veille obligatoire n'a pas été assurée conformément aux règles internationales. Le cadet chargé d'assister l'officier avait même été autorisé à quitter la passerelle, laissant le navire sans surveillance suffisante au moment où il approchait dangereusement des côtes mauriciennes.

Le rapport révèle également que la trajectoire initiale du Wakashio prévoyait un passage à environ 30 milles nautiques au large de Maurice. Pourtant, le navire a volontairement modifié sa route afin de longer le littoral, sans que ce changement ne soit officiellement intégré au plan de navigation. À cela s'ajoute une utilisation inappropriée des cartes électroniques. L'équipage naviguait avec un niveau de zoom inadapté à une navigation côtière, réduisant considérablement la perception des dangers présents sur la route du bâtiment.

La National Coast Guard également mise en cause

Le rapport ne se limite pas aux responsabilités de l'équipage. Il pointe également les importantes défaillances du dispositif national de surveillance maritime. Selon les conclusions de la Cour d'Investigation, la National Coast Guard (NCG) n'a pas réagi alors que le navire pénétrait progressivement dans la zone économique exclusive, puis dans les eaux territoriales mauriciennes.

Aucune intervention préventive significative n'aurait été déclenchée alors que la trajectoire du vraquier pouvait être suivie. Cette absence de réaction soulève de nombreuses interrogations sur les capacités de surveillance maritime existant à l'époque ainsi que sur les protocoles d'alerte. À la suite du rapport, le Directeur des poursuites publiques (DPP) a d'ailleurs demandé l'ouverture d'une enquête policière afin d'établir d'éventuelles négligences impliquant certains officiers de la National Coast Guard.

Un désastre écologique dont les effets perdurent

Six ans après, la nature porte encore les cicatrices du Wakashio.Les hydrocarbures ont gravement affecté les récifs coralliens de Pointe-d'Esny et du parc marin de Blue Bay, l'un des plus riches de l'océan Indien. Les mangroves, classées site Ramsar, ont absorbé une partie importante du pétrole, compromettant leur régénération naturelle.

Les herbiers marins, véritables nurseries pour de nombreuses espèces de poissons, ont également été touchés. La contamination de la chaîne alimentaire marine continue d'être surveillée par les scientifiques. Le rapport souligne que la restauration complète de ces écosystèmes nécessitera plusieurs décennies. Les hydrocarbures restent piégés dans certains sédiments et continuent de libérer progressivement des substances toxiques dans l'environnement.

Les effets du changement climatique, notamment le blanchissement des coraux, l'acidification des océans et la hausse de la température de l'eau, compliquent davantage la capacité de régénération naturelle de ces milieux fragiles.

Les pêcheurs et le tourisme durement frappés

Au-delà de l'environnement, ce sont des centaines de familles qui ont vu leur quotidien bouleversé.Les pêcheurs artisanaux ont perdu une partie de leurs zones de pêche pendant plusieurs mois. Les opérateurs de plaisance, les hôtels, les restaurants et de nombreuses petites entreprises dépendant du lagon ont subi d'importantes pertes financières.

Si des compensations ont été versées par le Japan Protection & Indemnity Club (P&I), assureur du Wakashio, plusieurs victimes estiment encore aujourd'hui que les indemnisations demeurent insuffisantes au regard des préjudices subis. Parallèlement, une procédure devant la Cour suprême concernant la constitution d'un fonds de limitation de responsabilité, plafonné à environ Rs 720 millions, est toujours en attente de jugement.

Pendant plusieurs années, le rapport de la Cour d'Investigation est resté confidentiel. Le gouvernement actuel affirme avoir choisi la transparence en décidant de le publier après consultation de l'Attorney General et du ministère des Affaires étrangères.

Le ministre de l'Agro-industrie, de l'Économie bleue et de la Pêche, Arvin Boolell, a également indiqué que l'État prépare plusieurs actions civiles afin de récupérer l'ensemble des dépenses engagées à la suite de cette catastrophe écologique, tandis que les procédures pénales se poursuivent.

Les grandes leçons du Wakashio

Au-delà des responsabilités individuelles, le rapport formule plusieurs recommandations majeures. Il préconise une modernisation profonde de la surveillance maritime avec la création d'un centre intégré de contrôle des navires, le renforcement des moyens technologiques de la National Coast Guard ainsi qu'une révision complète du plan national de lutte contre les marées noires.

La Cour recommande également une discipline beaucoup plus stricte à bord des navires commerciaux, l'interdiction absolue de consommation d'alcool durant la navigation, une meilleure formation des équipages et un contrôle renforcé des routes maritimes à proximité des côtes. Enfin, le rapport insiste sur l'accélération des programmes de restauration des mangroves, des récifs coralliens et des écosystèmes côtiers afin de renforcer la résilience environnementale de Maurice face aux risques futurs.

Le Journal du Dimanche

Présidentielle française de 2027 : qui sera le prochain Président après Emmanuel Macron ?

À moins d'un an de l'élection présidentielle française, la bataille pour l'Élysée est déjà pleinement engagée. Emmanuel Macron ne pouvant briguer un troisième mandat consécutif, la France s'apprête à tourner une page ouverte en 2017. Marine Le Pen, Édouard Philippe, Gabriel Attal, Bruno Retailleau, Jean-Luc Mélenchon, Raphaël Glucksmann ou encore Dominique de Villepin : les prétendants sont nombreux. Mais dans un paysage politique profondément fragmenté, une question domine déjà la campagne : qui sera capable de se qualifier face au Rassemblement national au second tour ?



Les Français ont désormais rendez-vous avec les urnes les 18 avril et 2 mai 2027. Le premier tour permettra de départager une multitude de candidats avant un duel décisif deux semaines plus tard. Le scrutin sera historique : pour la première fois depuis dix ans, Emmanuel Macron ne figurera pas sur les bulletins de vote. Élu en 2017 puis réélu en 2022, l'actuel président ne peut en effet exercer trois mandats consécutifs. Sa succession ouvre donc une bataille politique d'une ampleur considérable, d'autant que les trois grands blocs qui structurent désormais la vie politique française RN, bloc central et gauche abordent l'échéance dans des situations très différentes.

Le RN part avec une longueur d'avance

C'est le Rassemblement national qui apparaît, à ce stade, en position de force. Crédité de plus de 30 % dans plusieurs configurations testées par les sondages, le parti semble disposer d'un socle électoral suffisamment important pour envisager sérieusement une nouvelle qualification au second tour. Marine Le Pen a annoncé sa candidature après la décision rendue en juillet dans l'affaire des assistants parlementaires européens. Mais l'incertitude judiciaire n'est pas totalement levée puisque la Cour de cassation doit encore se prononcer sur son pourvoi.

À ses côtés, Jordan Bardella reste la solution de remplacement évidente du RN si un obstacle devait finalement empêcher Marine Le Pen d'aller jusqu'au bout. Le président du parti s'est imposé ces dernières années comme l'une des figures centrales de la droite nationale française. La grande interrogation n'est donc plus seulement de savoir si le RN peut accéder au second tour. Elle est désormais de déterminer qui pourrait l'empêcher de conquérir l'Élysée.

Philippe-Attal : le duel pour l'héritage du centre

Dans le camp central, deux anciens Premiers ministres se livrent une bataille qui pourrait devenir déterminante : Édouard Philippe et Gabriel Attal. Candidat depuis 2024, Édouard Philippe tente de construire une candidature dépassant le seul héritage macroniste. L'ancien Premier ministre veut séduire le centre mais également une partie de la droite traditionnelle. Il met notamment l'accent sur le redressement des finances publiques, le travail, la sécurité et l'équilibre du système des retraites. Il propose également une *« règle d'or »* budgétaire inscrite dans la Constitution par référendum.

Face à lui, Gabriel Attal joue la carte du renouvellement générationnel. L'ancien Premier ministre a identifié quatre grandes priorités : l'école, les salaires, les frontières et l'intelligence artificielle.Il veut notamment rendre le brevet obligatoire pour accéder au lycée, renforcer l'autorité des enseignants, intégrer davantage l'IA dans l'éducation et réduire l'écart entre salaire brut et salaire net.Le problème pour le centre est évident : plusieurs candidatures concurrentes pourraient disperser les voix. Gérald Darmanin reste une personnalité incontournable, tandis que Dominique de Villepin construit progressivement sa propre offre politique. David Lisnard est également candidat et Xavier Bertrand continue d'afficher ses ambitions.

Retailleau veut reconstruire une droite indépendante

Entre le bloc central et le RN, Bruno Retailleau tente de faire exister une droite classique autonome. Désigné candidat des Républicains, il veut reconquérir les électeurs partis vers le Rassemblement national.Immigration, sécurité, autorité de l'État, réduction des dépenses publiques et rupture avec ce qu'il considère comme un modèle social trop coûteux constituent les principaux marqueurs de son positionnement.

Mais la droite reste traversée par plusieurs ambitions présidentielles et par un débat stratégique majeur : faut-il partir seule, s'allier avec le centre ou se rapprocher davantage de l'électorat du RN ?

À gauche, la bataille du candidat unique

La situation est encore plus complexe à gauche. Jean-Luc Mélenchon a pris de l'avance en lançant une nouvelle candidature. Fort de ses résultats de 2017 et 2022, le leader de La France insoumise veut convaincre les électeurs qu'il constitue le seul « vote utile » permettant à la gauche d'accéder au second tour. Son programme reste fondé sur une forte redistribution des richesses, une fiscalité accrue sur les plus hauts revenus et les grandes entreprises, le pouvoir d'achat, le logement et la planification écologique.

Mais une autre gauche tente de s'organiser.

Raphaël Glucksmann apparaît comme l'un des prétendants les mieux placés dans l'espace social-démocrate. François Hollande entretient également le suspense sur un éventuel retour, tandis que Bernard Cazeneuve, François Ruffin, Jérôme Guedj, Ségolène Royal ou encore Fabien Roussel veulent peser dans la recomposition.

La question est donc la même qu'au centre : comment éviter l'émiettement des candidatures ?

Une présidentielle qui pourrait entraîner des législatives

L'élection du nouveau chef de l'État pourrait n'être que le premier acte d'une recomposition politique beaucoup plus profonde.

L'Assemblée nationale actuelle est théoriquement élue jusqu'en 2029. Mais le prochain président pourrait décider de la dissoudre rapidement afin de tenter d'obtenir une majorité correspondant au résultat de la présidentielle. Une dissolution prononcée après l'investiture pourrait ainsi conduire les Français à retourner aux urnes dès juin 2027 pour des élections législatives anticipées. Le véritable enjeu serait alors double : gagner l'Élysée, puis gagner l'Assemblée nationale.

Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 09 AU 15 AOÛT 2026

Enchanted Exquisite Gifting : le savoir-faire mauricien s'invite dans chaque coffret

Transformer un cadeau en véritable vitrine de la créativité mauricienne : c'est le pari d'Enchanted Exquisite Gifting. Fondée par Natacha Mudhoo, l'entreprise compose des coffrets personnalisés réunissant saveurs, créations et produits soigneusement sélectionnés auprès d'artisans et d'entrepreneurs locaux. Une manière originale d'offrir tout en faisant découvrir le talent et l'authenticité du Made in Mauritius.







Les idées ne manquent pas lorsqu'il s'agit de créer, de cuisiner ou de transformer des produits locaux en véritables petites merveilles. Encore faut-il savoir où les trouver. C'est précisément dans cette recherche de *« pépites locales »* que réside l'originalité d'Enchanted Exquisite Gifting. Fondée par Natacha Mudhoo, l'entreprise s'est donné pour mission de réunir, dans de beaux coffrets soigneusement pensés, des produits qui racontent une histoire et reflètent la richesse du savoir-faire mauricien.

« Notre mission est de partir à la recherche des trésors locaux, artisans créateurs, home bakers, petits producteurs et entrepreneurs locaux afin de réunir leurs produits dans un coffret pensé avec soin », explique la fondatrice. Une démarche qui s'inscrit dans une tendance grandissante. Celle de privilégier des cadeaux plus authentiques et personnels.

Un cadeau qui a une âme

« Des fois, on se demande que peut-on offrir à quelqu'un qui semble tout avoir », souligne Natacha Mudhoo. La réponse peut se trouver dans un gift hamper soigneusement composé, où chaque produit est choisi avec attention.

Loin du cadeau standardisé, Enchanted Exquisite Gifting privilégie une approche plus personnelle. Un coffret peut réunir des douceurs, des créations artisanales, des produits gourmands ou encore différentes petites attentions sélectionnées selon l'occasion et la personne à qui il est destiné. L'objectif est de créer la surprise, susciter l'émotion et permettre au destinataire de découvrir plusieurs univers à travers un seul cadeau.

Cette démarche répond également à une réalité du quotidien. Entre le travail, les obligations familiales et les différentes responsabilités, trouver le temps de parcourir les boutiques à la recherche du cadeau idéal peut devenir un véritable défi. Enchanted propose donc une solution pratique, élégante et personnalisée pour les anniversaires, les invitations à dîner, les occasions spéciales ou simplement pour faire plaisir.

Promouvoir le « Made in Mauritius »

Au-delà du cadeau, Enchanted Exquisite Gifting souhaite surtout contribuer à mettre davantage en lumière les talents locaux. Chaque coffret devient ainsi une petite vitrine du savoir-faire mauricien. Cette volonté de promouvoir les produits locaux donne une dimension particulière aux hampers. Offrir un coffret Enchanted, c'est aussi faire découvrir des créations mauriciennes et soutenir, indirectement, les artisans et petites entreprises qui contribuent à faire vivre cette créativité locale.

Chez Enchanted Exquisite Gifting, la personnalisation occupe une place centrale. L'entreprise travaille avec ses clients afin de créer une composition adaptée à leurs besoins. Le budget, l'occasion, les goûts du destinataire ou encore le message que l'on souhaite transmettre peuvent entrer en ligne de compte.

Elle collabore aussi avec différentes sociétés pour concevoir des cadeaux corporatifs personnalisés, destinés aux clients, partenaires, collaborateurs ou équipes. Dans un univers professionnel où le cadeau d'entreprise est souvent utilisé pour remercier, fidéliser ou marquer une étape importante, la personnalisation permet de sortir des cadeaux conventionnels et de proposer une attention plus originale et porteuse de sens.

qu'un cadeau, une expérience

C'est finalement cette dimension émotionnelle qui définit le mieux l'approche d'Enchanted Exquisite Gifting. Chaque hamper est pensé comme une expérience. Il y a le plaisir de découvrir le coffret, la curiosité de savoir ce qu'il contient, puis celui de goûter, d'utiliser ou de découvrir les différentes créations qu'il renferme.

Pour Natacha Mudhoo, c'est précisément là que se trouve la véritable valeur d'un cadeau, dans l'émotion qu'il crée. Pour découvrir les créations d'Enchanted Exquisite Gifting ou imaginer un coffret personnalisé, suivez leur page.



Le Journal du Dimanche

Junior Croquet Cup : les jeunes invités à relever le défi au Sugar Beach

Fort du succès rencontré lors de sa première édition, le Sugar Beach renouvelle l'expérience en lançant la deuxième édition de la Sugar Beach Junior Croquet Cup. Pour une deuxième année consécutive, le groupe invite les jeunes Mauriciens à découvrir cette discipline alliant précision, stratégie et élégance. Le point culminant de cette nouvelle édition sera la grande finale, prévue le 7 mars 2027 sur les prestigieuses pelouses du Sugar Beach.



Afin de préparer les participants à cette compétition, un programme de dix séances d'initiation et d'entraînement sera organisé du 17 octobre 2026 au 6 mars 2027. Les jeunes seront encadrés par les coachs du Sugar Beach lors de séances d'une heure, dispensées sur la célèbre pelouse située devant le manoir de l'hôtel.

Chaque participant recevra un manuel d'entraînement spécialement élaboré pour l'accompagner tout au long de sa progression. Ce support pédagogique abordera aussi bien les aspects techniques que les qualités mentales indispensables à la pratique du croquet, permettant ainsi aux enfants d'évoluer progressivement du niveau débutant à celui de compétiteur.

Les frais d'inscription sont fixés à Rs 5 000. Ce montant comprend l'ensemble du programme d'entraînement, la participation à la compétition, la mise à disposition de tout le matériel nécessaire pendant les séances, un polo officiel de la Junior Croquet Cup ainsi que des rafraîchissements.

À l'issue de la compétition, plusieurs trophées et récompenses seront remis aux meilleurs joueurs. Le grand vainqueur de cette édition repartira également avec un prix en espèces de Rs 25 000. Les séances d'entraînement s'échelonneront entre octobre 2026 et mars 2027, avec une pause durant les vacances de Noël, avant la grande finale programmée le 7 mars 2027.

Encore relativement méconnu à Maurice, le croquet est un sport d'adresse pratiqué sur gazon. À l'aide d'un maillet, les joueurs doivent faire progresser leurs boules à travers une série d'arceaux selon un parcours déterminé, en combinant précision, tactique et maîtrise.

Né en Angleterre au XIXe siècle, le croquet est aujourd'hui pratiqué dans de nombreux pays. Chaque coup demande réflexion et anticipation, les joueurs devant non seulement progresser sur le parcours, mais également élaborer une véritable stratégie face à leurs adversaires.

Accessible aussi bien aux enfants qu'aux adultes, cette discipline développe la coordination, la concentration, la patience et la capacité d'analyse. Contrairement à de nombreux sports, la réussite repose davantage sur la finesse des gestes, la stratégie et le contrôle que sur la puissance physique.







Le Journal du Dimanche
DIMANCHE 09 AU 15 AOÛT 2026



Le Journal du Dimanche

Jean-Noël Ladouce : le parcours d'un autodidacte devenu musicien éclectique

Il y a des parcours qui ne s'écrivent pas en un jour, mais au rythme des rencontres, des efforts et des passions qui grandissent avec le temps. Celui de Jean-Noël Ladouce a commencé avec une guitare apprise seul, avant de le mener vers le saxophone, les grandes scènes et les collaborations qui ont marqué la musique mauricienne. Saxophoniste reconnu, premier saxophone alto de l'Orchestre de la Police et membre du Ernest Wiehe Ten Piece Jazz Ensemble, il raconte une aventure musicale construite avec patience, curiosité et beaucoup de cœur.



Musicien, enseignant dans une ONG à Floréal et coach de Qigong et Tai Chi, Jean-Noël Ladouce est un homme aux multiples facettes. Avant les scènes, les festivals et les grandes collaborations, il y avait simplement un enfant attiré par les sons.

À l'âge de 9 ans, Jean-Noël Ladouce découvre la guitare. Sans formation particulière, il apprend seul, reproduit des chansons populaires et accompagne des mélodies qui font partie de son quotidien.

Quelques années plus tard, une émission radiophonique consacrée à la musique classique va profondément changer sa perception. *« J'écoutais une émission dominicale sur la musique classique pendant mon adolescence. Cela a créé en moi cet engouement d'aller plus loin »,* **confie-t-il. Il découvre alors la clarinette et commence son apprentissage auprès d'un membre de l'Orchestre de la Police. Une rencontre qui marquera ses premiers pas sérieux dans le monde musical.**

De la clarinette au saxophone

À cette époque, Jean-Noël ne pense pas encore faire carrière dans la musique. Il rejoint la force policière, avec l'espoir de pouvoir intégrer un jour son orchestre.Il faudra attendre 10 ans avant que cette ambition devienne réalité. Mais pendant ce temps, une autre passion grandit : le jazz.

> *« Jouer avec Ernest Wiehe a été une expérience extraordinaire. Nous avons fait des concerts partout dans l'île et enregistré un album »*



Le tournant arrive lors d'un concert à l'auditorium Octave Wiehe. *« Le déclic pour le saxophone est venu lors d'un concert donné par un saxophoniste américain. J'ai été immédiatement attiré par cet instrument »,* **se souvient-il. Il achète alors un saxophone alto d'occasion et commence seul son apprentissage.**

Avec le temps, il développe sa maîtrise du saxophone alto, ténor et soprano. Sa recherche personnelle l'amène également à perfectionner sa formation avec des certifications reconnues, notamment l'ABRSM Saxophone Grade 8 et le Music Theory Grade 5. *« Le saxophone est depuis devenu une partie de moi »,* **dit-il.**

Un son, des rencontres et des scènes inoubliables

Au fil des années, Jean-Noël Ladouce devient une présence incontournable de la scène musicale. Son passage comme premier saxophone alto de l'Orchestre de la Police constitue une étape importante. Mais c'est aussi son aventure avec le Ernest Wiehe Ten Piece Jazz Ensemble qui reste gravée dans sa mémoire.

« Jouer avec Ernest Wiehe a été une expérience extraordinaire. Nous avons fait des concerts partout dans l'île et enregistré un album », **explique-t-il. Son saxophone l'a ensuite conduit vers de nombreuses collaborations avec des artistes mauriciens comme Sandra Mayotte, Gérard Louis, Richard Beaugendre, Bhojpuri Boys, ou Ras Minik. Il a également partagé la scène avec la star internationale du gospel Dr Ron Kenoly, une expérience qu'il considère comme l'un des grands moments de sa carrière.**

Son parcours l'a aussi amené à participer à des événements majeurs comme Blues Dan Jazz, Mama Jazz ou encore au Caudan Arts Center, ainsi qu'à un moment particulier : un mini-concert privé de Christophe Maé au Dinarobin Hotel.

Sa récente tournée à Madagascar avec les Sœurs Clarisse restera également une expérience marquante. Cette aventure lui rappelle une chose essentielle : la musique est un langage qui ne connaît pas de frontières. Mais jouer avec des artistes de haut niveau demande aussi beaucoup de préparation. *« Avec les Sœurs Clarisse, il faut être à la hauteur, autant dans les arrangements que dans les improvisations »,* **précise-t-il.**

Transmettre pour préparer l'avenir

Jean-Noël Ladouce regarde la scène musicale mauricienne avec réalisme mais aussi avec espoir.Selon lui, les artistes ont encore besoin de davantage d'espaces pour se développer. Mais il croit au potentiel des jeunes et son conseil: *« Il faut écouter différents styles de musique, ouvrir grand ses oreilles, pratiquer régulièrement et jouer avec des musiciens de niveau. »*

Aujourd'hui encore, Jean-Noël Ladouce poursuit son aventure avec le groupe de jazz Evey, avec lequel il prépare de nouvelles compositions.

Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 09 AU 15 AOÛT 2026

Chiens géants : une étude relance le débat sur les limites de l'élevage

Derrière leur allure imposante, les chiens géants cachent une réalité plus préoccupante. Selon une étude du Royal Veterinary College, ils souffrent davantage de maladies et meurent plus jeunes, ce qui relance les interrogations sur les effets de la sélection génétique.



Les chercheurs ont analysé les dossiers médicaux de 2,25 millions de chiens suivis dans des cliniques vétérinaires britanniques en 2019. Parmi eux, 28 345 animaux, soit 1,26 % de la population étudiée, appartenaient à la catégorie des chiens géants, répartis en 29 races différentes. Les races les plus représentées étaient le Dogue de Bordeaux, le Malamute d'Alaska et l'Akita. Le poids médian de ces chiens à l'âge adulte atteignait près de 49 kilogrammes.

Afin d'évaluer précisément leur état de santé, les chercheurs ont étudié un échantillon aléatoire de 4 316 chiens géants. Les résultats montrent qu'au cours de l'année 2019, près de trois chiens sur quatre (73,8 %) avaient souffert d'au moins une affection nécessitant une prise en charge vétérinaire. À titre de comparaison, une précédente étude VetCompass portant sur l'ensemble des chiens révélait que cette proportion s'établissait à 65,8 %. Les données montrent ainsi que les chiens géants présentent un risque sensiblement plus élevé de développer des problèmes de santé que la population canine dans son ensemble.

Des maladies fréquentes et variées

Les chercheurs ont recensé 536 diagnostics précis différents. Les affections les plus fréquentes étaient les otites externes (8,16 %), le surpoids ou l'obésité (8,02 %) ainsi que les troubles liés à l'agressivité (5,56 %). En regroupant les maladies par grandes catégories, les troubles dermatologiques arrivaient en tête (15,9 %), suivis des maladies musculosquelettiques (13,5 %) et des affections de l'oreille (12 %).

Ces chiffres illustrent les nombreuses difficultés auxquelles sont confrontés ces animaux tout au long de leur vie. Leur poids important exerce une pression constante sur leurs articulations, leurs muscles et leur système cardiovasculaire, tandis que certaines races présentent également des prédispositions génétiques à plusieurs maladies.

Une espérance de vie nettement plus courte

L'un des constats les plus marquants de cette étude concerne la longévité des chiens géants. Parmi les animaux étudiés, 1 068 étaient décédés. Leur âge médian au décès était de seulement 8,94 ans, soit près de trois années de moins que l'espérance de vie médiane de 12 ans observée chez les chiens en général en Angleterre.

Les chercheurs ont également relevé une différence entre les sexes. Les femelles vivaient en moyenne jusqu'à 9,31 ans, contre seulement 8,49 ans pour les mâles.Les principales causes de décès étaient les cancers (12,4 %), les épisodes de collapsus (9,46 %) ainsi que les maladies cardiaques (4,12 %). Selon les auteurs, ces résultats montrent que la très grande taille influence non seulement la qualité de vie, mais aussi sa durée.





Un débat sur les limites de l'élevage

Face à ces conclusions, les chercheurs estiment qu'il devient nécessaire d'ouvrir une réflexion internationale sur les limites de la sélection génétique favorisant des chiens toujours plus grands. Ils suggèrent notamment de définir des seuils mesurables permettant d'identifier les niveaux de gigantisme pouvant être considérés comme des conformations extrêmes, au même titre que certaines caractéristiques physiques déjà reconnues comme problématiques chez d'autres races de chiens.

L'objectif serait d'aider les éleveurs à orienter progressivement leurs programmes de reproduction vers des animaux présentant une morphologie plus équilibrée, sans pour autant faire disparaître les races concernées.

Des races à préserver autrement

Le professeur Dan O'Neill, spécialiste en épidémiologie des animaux de compagnie au Royal Veterinary College et auteur principal de l'étude, estime que les résultats sont préoccupants. Selon lui, les chiens géants paient un prix élevé en matière de santé et de longévité en raison de leur taille extrême. Il considère que cette situation doit conduire à une réflexion sur les limites acceptables de l'élevage sélectif.
Il souligne qu'en privilégiant progressivement des individus de taille plus modérée, il serait possible d'améliorer à la fois leur qualité de vie et leur espérance de vie, tout en conservant les qualités qui rendent ces races si appréciées des propriétaires.

Même son de cloche du côté de la British Small Animal Veterinary Association (BSAVA). Son vice-président, Julian Hoad, estime que cette étude renforce les connaissances scientifiques disponibles sur les conséquences des conformations extrêmes. Il rappelle que la profession vétérinaire demeure préoccupée par les effets de certaines sélections morphologiques et soutient des pratiques d'élevage fondées sur les preuves scientifiques et le bien-être animal. Pour les chercheurs, préserver l'avenir des races géantes ne passe pas nécessairement par leur disparition, mais par une évolution des standards d'élevage afin de privilégier des chiens capables de vivre plus longtemps et en meilleure santé.

Malamaal Weekly 2 : Raveena Tandon et Parineeti Chopra renforcent un casting de prestige

Le deuxième volet de la comédie culte Malamaal Weekly se précise. Les actrices Raveena Tandon et Parineeti Chopra viennent de rejoindre Paresh Rawal au casting de cette nouvelle production, qui sera réalisée par Amit Joshi, connu notamment pour Teri Baaton Mein Aisa Uljha Jiya (2024).





Annoncé comme étant en préparation depuis février 2026, Malamaal Weekly 2 continue de dévoiler son équipe artistique. Selon les informations de Bollywood Hungama, Raveena Tandon et Parineeti Chopra ont accepté de participer à cette nouvelle aventure

Raveena Tandon a marqué le cinéma indien avec de nombreuses comédies dans les années 1990 et 2000, tandis que Parineeti Chopra s'était notamment fait remarquer dès ses débuts dans Ladies vs Ricky Bahl (2011).

Les deux actrices rejoignent ainsi Paresh Rawal, déjà confirmé dans la distribution. Les producteurs poursuivent actuellement le recrutement d'autres acteurs importants pour compléter le casting.

Une nouvelle histoire, mais dans l'esprit du premier film

Contrairement à une suite classique, Malamaal Weekly 2 ne sera pas une continuation directe du premier volet. Les personnages et le cadre seront différents, mais le film conservera l'esprit de la franchise : une comédie autour d'un groupe de villageois avides qui vont jusqu'à des situations improbables pour tenter de mettre la main sur une importante somme d'argent.
La réalisation a été confiée à Amit Joshi, qui avait co-réalisé le succès Teri Baaton Mein Aisa Uljha Jiya avec Shahid Kapoor et Kriti Sanon. Les attentes sont donc élevées pour cette nouvelle comédie produite dans la lignée du film original sorti en 2006.

Netflix : Dhurandhar devient le film non anglophone le plus regardé de 2026



Le succès de *Dhurandhar* franchit un nouveau cap à l'international. Le film est désormais présenté comme le long-métrage non anglophone le plus regardé au monde en 2026, selon Ted Sarandos, co-PDG de Netflix. Ted Sarandos a souligné l'ampleur du succès rencontré par le film sur Netflix. Il a notamment indiqué que Dhurandhar était devenu le film non anglophone le plus regardé dans le monde cette année, dépassant même les performances de plusieurs productions anglophones.

Le premier volet de Dhurandhar aurait enregistré 37 millions de vues entre janvier et juin 2026, tout en se classant en tête des audiences Netflix dans 22 pays. Interrogé sur la possibilité de voir un jour une production indienne connaître un phénomène mondial comparable à Squid Game ou La Casa de Papel, Ted Sarandos estime que l'Inde connaît déjà ce type de succès, notamment grâce à son cinéma.

Selon lui, la richesse et la longue histoire du cinéma indien constituent un atout majeur pour permettre aux productions du pays de toucher un public international. Le premier Dhurandhar était sorti en salles en décembre 2025 avant d'arriver sur Netflix. Dhurandhar: The Revenge est actuellement disponible en streaming en Inde sur Netflix et JioHotstar.

Yash Raj Films : Varun Dhawan enfile le costume de l'horreur

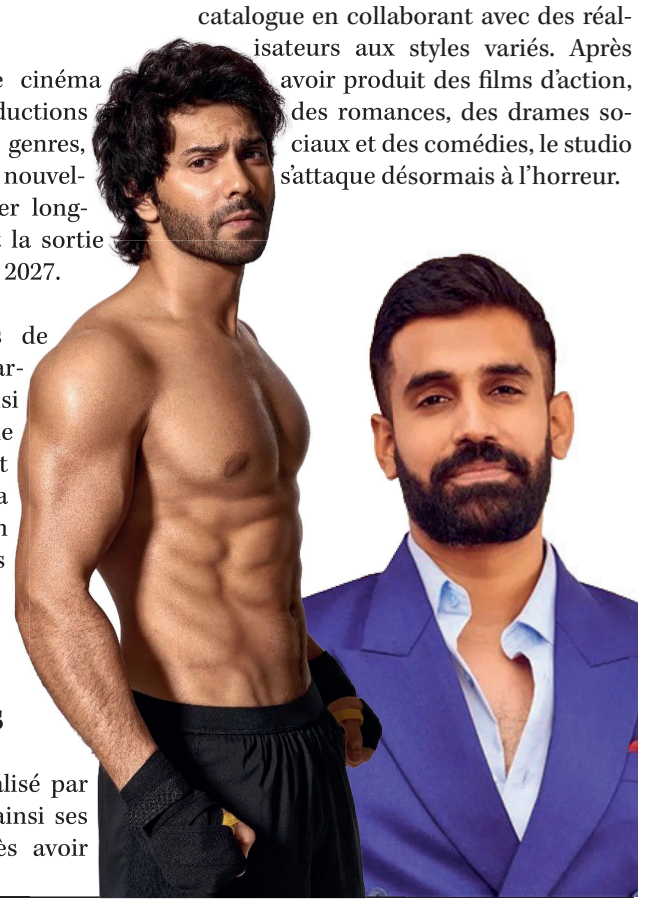
Yash Raj Films (YRF), l'un des studios les plus emblématiques de Bollywood, s'apprête à explorer un nouveau territoire. Pour la première fois de son histoire, la maison de production se lance dans le genre horrifique avec un film porté par l'acteur Varun Dhawan et réalisé par Abhay Pannu, le réalisateur de la série acclamée Rocket Boys.

Après avoir marqué le cinéma indien avec des productions dans presque tous les genres, YRF franchira donc une nouvelle étape avec ce premier long-métrage d'horreur, dont la sortie en salles est prévue pour 2027.

Selon les informations de Bollywood Hungama, Varun Dhawan a été choisi pour incarner le rôle principal de ce projet ambitieux. Il s'agira de sa deuxième collaboration avec Yash Raj Films après le succès de Sui Dhaaga.

Abhay Pannu aux commandes

Le film sera écrit et réalisé par Abhay Pannu, qui fera ainsi ses débuts au cinéma après avoir reçu de nombreux éloges pour la série Rocket Boys. Son arrivée dans l'univers YRF confirme également la volonté du studio de miser sur de nouveaux talents et des réalisateurs aux univers originaux.
Sous la direction d'Aditya Chopra, Yash Raj Films a progressivement élargi son catalogue en collaborant avec des réalisateurs aux styles variés. Après avoir produit des films d'action, des romances, des drames sociaux et des comédies, le studio s'attaque désormais à l'horreur.



Bluefly : Priyanka Chopra et Russell Crowe réunis dans un thriller de science-fiction explosif

Priyanka Chopra Jonas poursuit son ascension à Hollywood. L'actrice indienne sera prochainement à l'affiche de Bluefly, un thriller d'action et de science-fiction dans lequel elle donnera la réplique à l'acteur oscarisé Russell Crowe. Le film sera réalisé par Nimród Antal, connu notamment pour *Predators* et des épisodes de *Stranger Things*.
Bluefly réunira deux grandes figures du cinéma mondial dans une histoire mêlant action, mystère et science-fiction.
Le scénario a été écrit par David Frigerio, William Eubank et Carlyle Eubank. Le tournage devrait débuter plus tard cette année sur la Gold Coast, en Australie. L'histoire suivra une traductrice des Nations unies en deuil qui se retrouve impliquée dans une mission secrète visant à récupérer un mystérieux appareil volant dont l'existence officielle n'a jamais été reconnue.

Accompagnée d'une équipe des forces spéciales traversant un territoire contrôlé par des milices, elle découvrira progressivement que la mission cache une vérité bien plus complexe : l'appareil n'était peut-être jamais destiné à être retrouvé.

Russell Crowe, récompensé par un Oscar pour son rôle dans Gladiator, incarnera l'un des personnages principaux aux côtés de Priyanka Chopra Jonas, devenue l'une des actrices indiennes les plus reconnues sur la scène internationale.



La production sera assurée notamment par Michael Jefferson pour Polite Society, David Frigerio pour Broken Open Pictures, Deborah Glover pour G2 Dispatch, ainsi qu'Arianne Fraser et Delphine Perrier pour Highland Film Group.Highland Film Group sera chargé de la distribution internationale du film et présentera le projet aux acheteurs mondiaux lors du Festival international du film de Toronto (TIFF).

Marvel : Tom Holland dévoile son plan pour le futur de Spider-Man

Alors qu'il renfile le costume de l'homme-araignée dans *Spider-Man: Brand New Day*, Tom Holland pense déjà à l'avenir du personnage. L'acteur britannique a révélé qu'un plan pour assurer la transition vers un futur Spider-Man est en préparation depuis la fin de *Spider-Man: No Way Home*, avec l'ambition de transmettre le flambeau à la prochaine génération.

Tom Holland a évoqué cette succession lors de son passage dans le podcast Happy Sad Confused. Selon lui, une réflexion est menée depuis plusieurs années sur la manière dont son incarnation de Spider-Man pourrait progressivement laisser place à un nouveau héros.
« Il y a tout un plan sur lequel nous travaillons depuis la fin de Spider-Man: No Way Home », a expliqué l'acteur, précisant que celui-ci pourrait encore évoluer. Il dit toutefois avoir *« une vision très claire »* de la manière dont le flambeau pourrait être transmis. Tom Holland souhaite notamment s'inspirer de Robert Downey Jr., qui l'avait accompagné lors de ses débuts dans l'univers Marvel. Il envisage ainsi de jouer à son tour un rôle de mentor auprès du prochain interprète ou personnage appelé à incarner Spider-Man.

Dans une précédente interview accordée à Empire, Holland avait évoqué plusieurs possibilités, notamment Miles Morales, Spider-Gwen ou Spider-Woman. L'acteur explique qu'il aimerait contribuer à mettre en place la prochaine étape de l'histoire du personnage avant de quitter définitivement le costume.



Children of Blood and Bone : Thuso Mbedu part à la reconquête de la magie

Paramount Pictures a dévoilé la première bande-annonce de Children of Blood and Bone, adaptation très attendue du best-seller de Tomi Adeyemi.
Réalisé par Gina Prince-Bythewood, le film suit Zelie, une jeune femme déterminée à ramener la magie dans le royaume d'Orïsha. Accompagnée de son frère ainsi que de la fille et du fils du roi, elle se lance dans une quête périlleuse pour défier le pouvoir en place. Au cours de leur aventure, le groupe devra affronter de nombreux ennemis et découvrir des secrets profondément liés à l'histoire du royaume.

Thuso Mbedu tient le rôle principal, aux côtés de Damson Idris, Amandla Stenberg, Tosin Cole, Cynthia Erivo, Lashana Lynch, Zackary Momoh, Richard Mofe-Damijo, Chiwetel Ejiofor, Regina King, Idris Elba et Viola Davis.

Le film réunit ainsi plusieurs acteurs de premier plan, dont Cynthia Erivo, Chiwetel Ejiofor, Regina King et Viola Davis, tous nommés aux Oscars au cours de leur carrière. Regina King et Viola Davis ont également remporté la prestigieuse récompense. Children of Blood and Bone est adapté du premier roman de la trilogie éponyme de Tomi Adeyemi, publié en 2018 et devenu rapidement un best-seller international.

L'autrice s'est inspirée des mythologies et cultures ouest-africaines pour créer le royaume fictif d'Orïsha et son univers magique. Deux autres romans sont venus compléter la saga.Après plusieurs années de développement chez Paramount Pictures, cette adaptation se présente comme l'une des grandes productions de fantasy inspirées de la littérature jeunesse de ces dernières années. Children of Blood and Bone sortira dans les salles de cinéma en janvier 2027.



Le Journal du Dimanche

Noémie Alphonse et Kim Le Court-Pienaar : deux héroïnes qui portent haut les couleurs de Maurice

Le sport mauricien traverse une période exceptionnelle. En l'espace de quelques jours, deux athlètes ont offert au pays des moments de fierté et démontré que Maurice possède des talents capables de briller au plus haut niveau international. D'un côté, Noémie Alphonse est entrée un peu plus dans l'histoire en remportant deux médailles d'argent aux Jeux du Commonwealth en para-athlétisme. De l'autre, Kim Le Court-Pienaar continue d'écrire une page historique du cyclisme mauricien en s'adjugeant la sixième étape du Tour de France Femmes. Ces performances dépassent largement le cadre sportif. Elles incarnent le courage, la persévérance et la capacité de deux Mauriciennes à rivaliser avec les meilleures athlètes de la planète.



Noémie Alphonse, une nouvelle fois dans la légende

Au fil des années, Noémie Alphonse est devenue un véritable symbole de détermination pour le sport mauricien. Malgré les obstacles rencontrés tout au long de son parcours, la para-athlète n'a jamais cessé de repousser ses limites et d'accumuler les performances sur la scène internationale. Aux Jeux du Commonwealth, elle a décroché deux médailles d'argent, confirmant ainsi son statut parmi les meilleures athlètes mondiales de sa catégorie. La Mauricienne s'est notamment illustrée lors du 1 500 mètres T54, où elle a démontré toute sa puissance, son intelligence tactique et son remarquable mental.

Cette performance est d'autant plus impressionnante que la finale du 1 500 mètres T54 a été marquée par une situation inhabituelle. Après plusieurs incidents de course, dont des chutes, les organisateurs ont décidé de faire recourir la finale à la suite de réclamations déposées par plusieurs délégations. Noémie Alphonse est restée parfaitement concentrée et a su transformer cette situation exceptionnelle en une nouvelle démonstration de son immense talent.

Au-delà des médailles, son parcours inspire toute une génération. Elle rappelle que le handicap ne doit jamais être perçu comme une limite, mais peut devenir une formidable source de force, de résilience et de motivation. Depuis plusieurs années, Noémie véhicule un message fort : celui d'une athlète qui refuse d'abandonner et qui continue de viser les sommets.Ces deux médailles d'argent récompensent également le travail accompli avec son entourage, son entraîneur Jean-Marie Bhugeerathee, son équipe technique ainsi que tous ceux qui l'accompagnent au quotidien dans sa quête d'excellence. Pour Maurice, ces podiums constituent une immense fierté et contribuent à renforcer la visibilité du para-sport sur la scène nationale.



Kim Le Court-Pienaar, un exploit historique sur les routes du Tour

Pendant que Noémie Alphonse faisait vibrer les amateurs de sport, Kim Le Court-Pienaar écrivait, elle aussi, une nouvelle page de l'histoire sportive mauricienne.
Engagée sur le Tour de France Femmes avec son équipe AG Insurance-Soudal, la cycliste mauricienne a remporté la sixième étape de l'épreuve, confirmant qu'elle appartient désormais à l'élite mondiale du cyclisme féminin.

Cette victoire est intervenue au terme d'une étape particulièrement exigeante. Sur un parcours de 153,4 kilomètres reliant Montbrison à Tournon-sur-Rhône, Kim Le Court-Pienaar a dû surmonter un incident mécanique avant de revenir dans le peloton. Loin de se laisser déstabiliser, elle a gardé son sang-froid avant de placer une accélération décisive dans les derniers kilomètres pour s'imposer au sprint face à plusieurs des meilleures spécialistes de la discipline.

Ce succès confirme la dimension prise par la Mauricienne sur la scène internationale. Après avoir déjà marqué les esprits lors des précédentes éditions du Tour de France Femmes, elle démontre une nouvelle fois qu'elle possède toutes les qualités pour rivaliser avec les meilleures coureuses du monde. Sa victoire dépasse largement le cadre du cyclisme. Kim Le Court-Pienaar devient une véritable source d'inspiration pour les jeunes Mauriciens qui rêvent de réussir dans des disciplines où le pays est encore rarement représenté au plus haut niveau.

Une semaine historique pour le sport mauricien

Les exploits de Noémie Alphonse et de Kim Le Court-Pienaar illustrent l'évolution remarquable du sport mauricien. Pendant longtemps, les performances internationales étaient essentiellement associées à quelques disciplines traditionnelles. Aujourd'hui, des athlètes issus d'horizons différents prouvent que Maurice peut rivaliser avec les meilleures nations dans des compétitions mondiales.

Ces deux championnes partagent les mêmes valeurs : le travail, la discipline, la résilience et la volonté permanente de progresser. Elles rappellent également combien il est essentiel de soutenir les sportifs de haut niveau afin qu'ils puissent préparer les grandes compétitions dans les meilleures conditions.

Pour un petit pays comme Maurice, chaque médaille et chaque victoire sur la scène internationale revêtent une dimension particulière. Elles rassemblent toute une nation, suscitent l'émotion et offrent aux jeunes générations des modèles auxquels s'identifier.

Avec Noémie Alphonse sur les pistes et Kim Le Court-Pienaar sur les routes, le drapeau mauricien continue de flotter fièrement parmi les grandes nations du sport. Plus que des championnes dans leurs disciplines respectives, elles incarnent l'ambition, l'excellence et la conviction que Maurice peut rêver grand et réussir sur les plus grandes scènes du sport mondial.

Le Journal du Dimanche
Directeur de publication
Shekar Ramdin
Rédacteur en chef
Baboo Bhunjun
Email : info@journaldudimanche.com
Website: journaldudimanche.com
Marketing et publicité :
Jenna Ng Tin Hung.
Adresse : Ritter Street, Curepipe
Mobile : 5777 7458

Le Journal du Dimanche

12e journée : Tamarisk Tree affole le chrono, Crescent reste intouchable

Record historique dans le Golden Trophy pour Tamarisk Tree, neuvième victoire consécutive pour Crescent : la 12e journée a tenu toutes ses promesses, samedi au Champ de Mars. Les grandes écuries ont répondu présent, avec notamment des doublés pour les établissements Gujadhur et Vicky Ruhee, tandis que Superior Force a confirmé sa remarquable progression. Une réunion également suivie depuis les tribunes par les jockeys internationaux Karis Teetan et Lyle Hewitson, actuellement en vacances à Maurice.





Tamarisk Tree fait tomber un record vieux de douze ans

C'était le grand rendez-vous de cette 12e journée. La Supertote – Automatic Systems Ltd Golden Trophy (Gr 2), disputée sur 2 200 mètres, servait à la fois de première manche du Championnat des Stayers et de course préparatoire au Phoenix Maiden Cup, troisième classique de la saison. Et Tamarisk Tree n'a pas manqué son rendez-vous.



Grand favori de l'épreuve, le pensionnaire de l'écurie Paul Foo Kune a confirmé son excellente forme en décrochant une deuxième victoire consécutive. Mais c'est surtout son chrono qui restera dans les mémoires : 2 min 13,73 s sur les 2 200 mètres. Une performance qui lui permet d'effacer des tablettes le précédent record détenu depuis 2014 par Diamond Light.

Manoel Nunes a monté une course pleine de maîtrise. Après avoir placé Tamarisk Tree sur les barres, il n'a pas paniqué lorsque le rythme s'est accéléré à environ 600 mètres de l'arrivée. Le jockey a préféré patienter jusqu'à l'entrée de la ligne droite avant de lancer véritablement son cheval. Une lutte intense s'est alors engagée avec Rapidash. Le représentant de l'écurie Rameshwar Gujadhur a tenté de résister, mais Tamarisk Tree avait encore suffisamment de ressources pour prendre définitivement l'avantage.
Good Council a conservé la troisième place devant Bugalugs, qui a semblé trouver les 2 200 mètres quelque peu exigeants. Avec cette victoire et ce nouveau record, Tamarisk Tree frappe surtout un grand coup à l'approche du Phoenix Maiden Cup.

Crescent : neuf victoires et toujours pas rassasié

Jusqu'où ira Crescent ? Le champion de l'écurie Gujadhur continue d'accumuler les victoires et a signé, samedi, un remarquable neuvième succès consécutif. Associé à Raymond Danielson, Crescent a une nouvelle fois imposé sa loi dans la septième épreuve. Très rapide à l'ouverture des boîtes, il a immédiatement pris les commandes pour imposer son propre rythme.

Sollicité à l'entrée de la ligne droite, il a semblé un instant sous pression, mais le champion a encore trouvé les ressources nécessaires pour remettre un coup d'accélérateur dans les 100 derniers mètres. Une nouvelle démonstration de régularité et de combativité. Son compagnon d'écurie Port Louis a terminé très fort pour arracher la deuxième place devant Royal Wulff et Formagear. Crescent a couvert les 1 400 mètres en 1 min 25,26 s.

Boom Town offre le doublé à Gujadhur et Danielson

La réussite de l'écurie Gujadhur ne s'est pas arrêtée à Crescent. Offert à 8 contre 1 chez les bookies . Boom Town a créé la surprise dans la dernière épreuve de la journée. Boom Town a permis à l'établissement et à Raymond Danielson de réaliser le doublé. Installé en deuxième position derrière William Blake, Boom Town a bénéficié d'un parcours idéal. Danielson a attendu les 300 derniers mètres avant de demander un véritable effort à sa monture.

La réaction a été immédiate.Boom Town a rapidement pris la mesure de ses adversaires pour s'imposer devant le favori Jet Blackfire, alors que Krim et William Blake complétaient les quatre premières places. Le vainqueur a arrêté le chronomètre à 1 min 24,39 s.

Ruhee et Schwarz frappent deux fois d'entrée

L'écurie Vicky Ruhee et Denis Schwarz n'ont pas attendu longtemps pour se mettre en évidence. Dès l'épreuve d'ouverture, le jockey sud-africain, qui effectuait sa première monte sous ses nouvelles couleurs, a conduit Royal Port Louis à la victoire dans la classe 0-25 sur 1 600 mètres.

Fidèle à sa tactique, Royal Port Louis a rapidement pris les commandes avant d'accélérer à environ 600 mètres de l'arrivée. Le favori Trick Or Tequila n'a pu refaire son retard et a dû se contenter de la deuxième place devant Dance To The Sun et Malinois. Royal Port Louis s'est imposé en 1 min 40,24 s.



Le tandem Ruhee-Schwarz a remis ça dès la deuxième course avec Master Of Mystery

Le gris, qui restait déjà sur une victoire, a confirmé sa bonne forme pour signer un deuxième succès consécutif. Placé dans le sillage de Palermo, Denis Schwarz a patiemment attendu avant de lancer son attaque à environ 400 mètres du but.

Une fois en tête, Master Of Mystery a dû repousser le retour de View Of The World, mais il a conservé suffisamment de ressources pour aller jusqu'au bout. All About Love et Palermo ont complété l'arrivée. Deux courses, deux victoires : difficile d'imaginer meilleur début de journée pour Vicky Ruhee et Denis Schwarz.



Superior Force passe encore un cap



Il faudra également compter avec Superior Force cette saison.Le pensionnaire de l'écurie Paul Foo Kune a enregistré une troisième victoire consécutive, portant désormais son bilan à quatre succès cette saison.Sur les 2 050 mètres, Manoel Nunes a choisi une tactique totalement différente de celle employée avec Tamarisk Tree. Il a longtemps gardé Superior Force en dernière position, sans chercher à se rapprocher prématurément.

À 300 mètres de l'arrivée, le Brésilien a finalement lancé son cheval.Superior Force a alors produit une accélération particulièrement tranchante pour revenir sur Join The Dots, qui s'est montré très combatif jusqu'au bout.Bacchus a pris la troisième place devant Magnum P I.Le chrono de 2 min 06,04 s vient compléter une prestation qui confirme la progression constante de Superior Force.

Holy Star retrouve le chemin de la victoire

Après une sortie décevante sur 1 365 mètres, Holy Star avait visiblement besoin de retrouver une distance plus courte. Sur les 990 mètres, le pensionnaire d'Arveen Nagadoo a montré un tout autre visage.Sous la selle de l'apprenti Ianish Taka, Holy Star s'est rapidement porté aux avant-postes avant de défendre courageusement son avantage dans la ligne droite.

Grand Bay a tenté de revenir sur lui, sans parvenir à faire la différence.Smith And Wesson et Mind Map ont complété l'arrivée. Holy Star s'est imposé en 55,06 secondes.

Stated ne cède rien face à Spirit's Unite

La quatrième épreuve est revenue à Stated, représentant d'Aqua Stallions associé à Pierre Corne Orffer. Le jockey sud-africain a rapidement pris les commandes de la course et semblait contrôler les opérations lorsque Spirit's Unite, piloté par Manoel Nunes, est venu lui mettre la pression à l'approche des 600 mètres.
Stated n'a toutefois jamais baissé pavillon.Sous la conduite d'Orffer, il a répondu à l'attaque avant de conserver l'avantage jusqu'au poteau. Spirit's Unite a pris la deuxième place devant Isikwishikwishi et Monumental. Temps du vainqueur : 1 min 23,61 s. Stated était coté à 5 contre 1

Commissaires : Taka averti, plusieurs enquêtes au programme

La 12e journée ne s'est pas limitée aux performances enregistrées sur la piste. Le rapport intérimaire des commissaires fait également état de plusieurs dossiers qui connaîtront des développements dans les prochains jours.

À l'issue de la troisième course, l'apprenti Ianish Taka a reçu un avertissement. Les commissaires lui ont demandé de corriger plus rapidement la trajectoire de ses montures et de veiller à l'utilisation de sa cravache conformément aux directives en vigueur.
Une enquête portant sur un incident survenu lors de la quatrième épreuve et impliquant Isikwishikwishi et William Rufus a, pour sa part, été ajournée à mardi matin. Isikwishikwishi était piloté par Gavin Lerena, jockey sud-africain actuellement de passage dans l'île.

Autre dossier très attendu : les enquêtes ouvertes par les commissaires concernant les montes de Grant Van Niekerk sur Warbird, Bounceback et Warchariot. Celles-ci sont programmées pour ce lundi à 9 heures. Les commissaires devraient alors entendre les différentes parties concernées avant de décider de la suite à donner à ces dossiers. Sur le plan des contrôles, les prélèvements sanguins pré-course ainsi que les tests post-course ont été effectués conformément aux procédures. Tous les jockeys soumis aux contrôles d'alcoolémie ont satisfait aux tests.





Le Journal du Dimanche

Mercato : Salah crée la surprise, Arsenal frappe fort, le Real verrouille Vinicius

Le mercato estival continue de livrer son lot de surprises et de rebondissements. Entre les choix forts des grandes stars, les ambitions des géants européens et les batailles en coulisses, plusieurs dossiers majeurs ont connu une évolution spectaculaire ces derniers jours. Mohamed Salah a choisi une destination inattendue, Arsenal a confirmé son ambition avec Bruno Guimarães, tandis que le Real Madrid prépare l'avenir en sécurisant Vinicius Jr et en recrutant Yan Diomande. De son côté, le FC Barcelone tente un énorme coup avec Rodri.





Mohamed Salah : une nouvelle aventure surprenante en Turquie

C'est probablement l'un des transferts les plus inattendus de l'été. Après neuf saisons marquées par les records et les trophées avec Liverpool, Mohamed Salah a décidé d'ouvrir un nouveau chapitre de sa carrière en rejoignant Trabzonspor. L'attaquant égyptien quitte ainsi la Premier League pour découvrir la Süper Lig turque, un choix qui a surpris une grande partie du monde du football.

À 34 ans, Salah n'a plus rien à prouver. Son passage à Liverpool restera historique : buts décisifs, titres nationaux, Ligue des champions et statut de légende à Anfield. Pourtant, après une dernière saison plus compliquée avec les Reds, l'ailier a choisi un projet dans lequel il sera au centre de l'équipe. Trabzonspor réalise ainsi un immense coup, tant sur le plan médiatique que sportif. Le club turc, ambitieux sur les scènes nationale et européenne, espère que l'expérience, le professionnalisme et le talent de Salah lui permettront de franchir un nouveau cap. Pour le joueur, c'est aussi l'occasion de continuer à briller dans un environnement différent, avec une pression moins importante qu'en Angleterre.



Bruno Guimarães : Arsenal renforce son milieu de terrain

Après plusieurs semaines de négociations, Arsenal semble avoir obtenu le joueur qu'il considérait comme sa priorité. Bruno Guimarães, capitaine de Newcastle et international brésilien, va rejoindre les Gunners dans un transfert qui confirme les ambitions du club londonien. Mikel Arteta recherchait depuis longtemps un milieu de terrain capable d'apporter de l'impact physique, de la créativité et une grande intelligence tactique. Guimarães correspond parfaitement à ce profil. Son arrivée offre à Arsenal une nouvelle dimension dans l'entrejeu, aux côtés des joueurs déjà présents dans l'effectif.

Après avoir retrouvé les sommets de la Premier League, Arsenal veut désormais franchir un nouveau cap : dominer le football anglais et redevenir un véritable prétendant au sacre en Ligue des champions. L'arrivée de Guimarães démontre que le club n'est plus dans une phase de reconstruction, mais bien dans une logique de conquête.

Pour Newcastle, le départ de son capitaine représente un coup dur. Toutefois, cette vente permettra également au club de financer d'autres recrues afin de poursuivre son développement.

Vinicius Jr reste au Real Madrid : la fin du suspense

Le feuilleton Vinicius Jr est désormais clos. Alors que plusieurs grands clubs européens, notamment en Angleterre, surveillaient attentivement la situation du Brésilien, le Real Madrid est parvenu à convaincre son numéro 7 de prolonger son aventure dans la capitale espagnole. Ce nouveau contrat confirme l'importance de Vinicius dans le projet madrilène. Depuis son arrivée en provenance de Flamengo, l'ailier est devenu l'un des joueurs les plus décisifs au monde, capable de faire basculer une rencontre grâce à ses accélérations, ses dribbles et son efficacité offensive.

Cette prolongation constitue une victoire stratégique pour Florentino Pérez. Le Real Madrid refuse de perdre l'un de ses principaux atouts offensifs et entend construire son avenir autour de joueurs capables de porter l'équipe durant de nombreuses années. Avec Vinicius toujours présent, le club conserve une arme offensive majeure dans sa quête de nouveaux titres européens.

Yan Diomande : le Real Madrid mise sur l'avenir

Dans le même temps, le Real Madrid poursuit sa politique tournée vers l'avenir avec la signature annoncée de Yan Diomande. Le jeune talent offensif était suivi par plusieurs grands clubs européens, mais il a finalement choisi la Casa Blanca. Ce recrutement illustre parfaitement la stratégie madrilène : associer des stars confirmées comme Vinicius, Kylian Mbappé ou Jude Bellingham à de jeunes talents appelés à devenir les futurs leaders de l'équipe. Diomande arrive avec une réputation très prometteuse et devra désormais confirmer dans un environnement où la pression est permanente. Au Real Madrid, le talent ne suffit jamais : il faut également répondre aux attentes au plus haut niveau.

Rodri au cœur d'une bataille entre les géants espagnols

Enfin, le dossier Rodri pourrait devenir l'un des grands feuilletons de cette fin de mercato. Le milieu de terrain de Manchester City figure désormais dans le viseur du FC Barcelone, qui souhaite renforcer son entrejeu avec un joueur capable d'apporter équilibre, expérience et leadership. Champion d'Europe, Ballon d'Or potentiel et véritable pièce maîtresse du système de Pep Guardiola, Rodri représente le profil idéal pour n'importe quel grand club. Barcelone voit en lui le successeur parfait pour stabiliser son milieu de terrain et retrouver sa domination sur la scène nationale comme européenne. Mais attirer Rodri ne sera pas une mission facile.

Manchester City n'a aucune intention de se séparer d'un joueur aussi important, tandis que d'autres cadors européens pourraient également entrer dans la course. Le choix du joueur pourrait avoir un impact majeur sur l'équilibre du football européen.

the cube

BIG SPACE.
BIG OPPORTUNITIES.

Discover spacious **office spaces** designed
to help your **business grow.**

Contact us
today for a visit!

Prime location
in Ebene

5982 3939


plaisance
SHOPPING VILLAGE
FIND YOUR
Perfect
Happiness
ROYAL ROAD ROSE BELLE